



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

OCTOBRE 2016

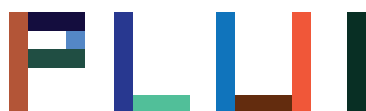
AVIS CITOYEN MÉTROPOLITAIN CARTICIPE



LES APPORTS DE LA 1ÈRE PHASE DE CONCERTATION

SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET

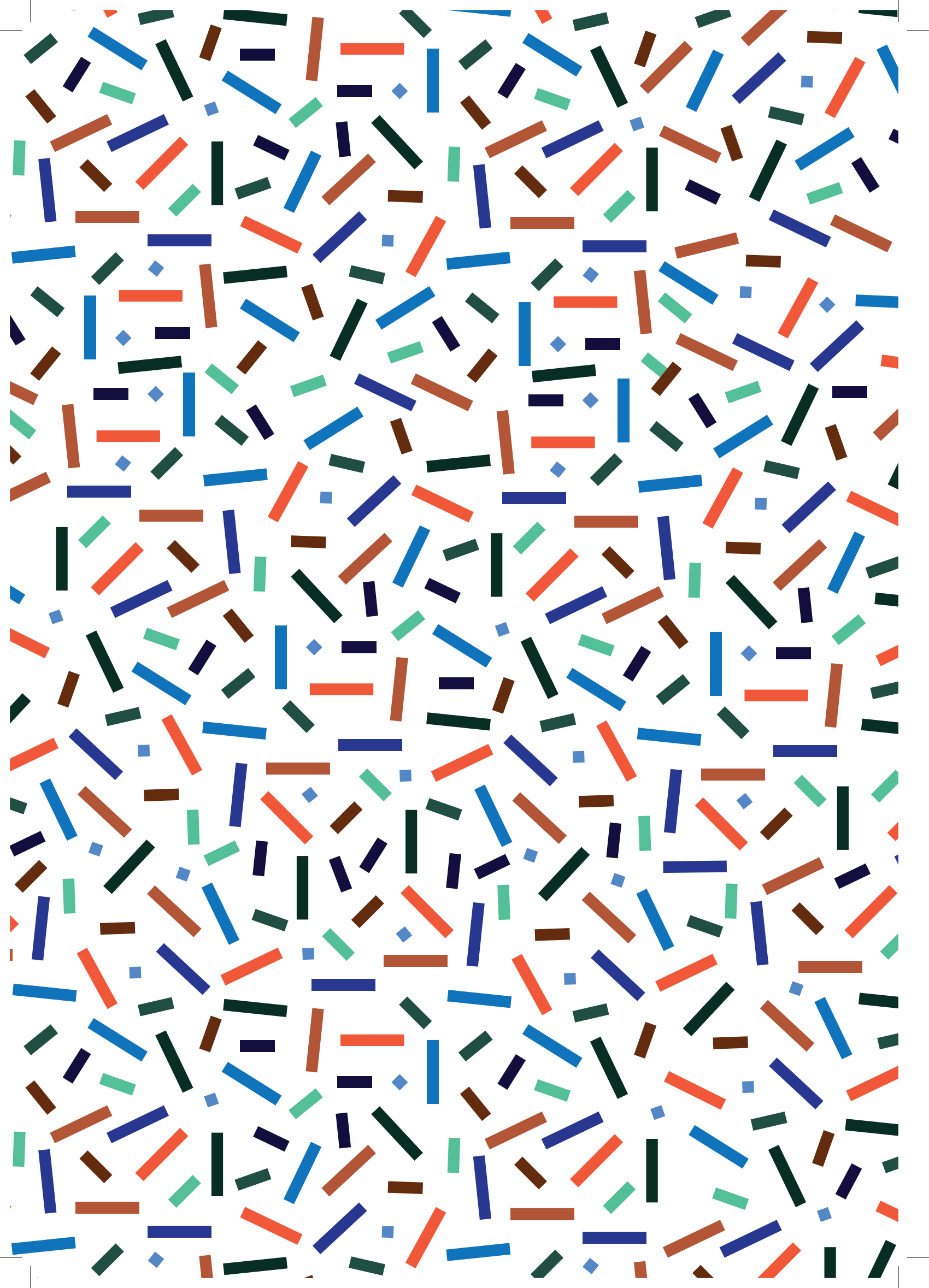
D'AMENAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Analyse et synthèse des éléments issus de
l'expression citoyenne (avril à juin 2016) via l'outil
Carticipe et la démarche de concertation déployée
sur le territoire de la Métropole





PREAMBULE	4
ANALYSE DE LA PARTICIPATION SUR L'OUTIL CARTICIPE.....	7
Synthèse générale	8
Synthèse globale par thématique	9
Top 10 des idées ayant récolté le plus grand nombre de votes sur Carticipe.....	11
Le profil des participants.....	12
ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE.....	13
Mobilités et Déplacements.....	14
Cadre de vie	17
Environnement.....	19
Développement économique.....	21
Les pépites de la métropole	23
ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR TERRITOIRE	25
Analyse du territoire Nord-Ouest	27
Analyse du territoire Nord-Est	43
Analyse du territoire Sud.....	57
Analyse du territoire Grand-Sud	69

ESPRIT GÉNÉRAL DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Proposer une démarche de concertation autour de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et sur un territoire aussi vaste que les 49 communes de la Métropole Grenobloise représente deux défis majeurs :

- Comment permettre au maximum de Métropolitain(e)s, dans leur diversité, de participer à la démarche ?
- Comment proposer un espace d'échange collectif et commun, de sorte que les débats se tenant dans une extrémité de la Métropole puissent alimenter et s'alimenter de ceux d'une autre extrémité.
- Afin de répondre à ces deux défis, la Métropole a fait le choix de doubler une approche numérique (Carticipe) avec une démarche de terrain.

LES ATELIERS TERRITORIAUX, CŒUR DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

Dans une recherche de proximité avec ses habitants, la Métropole grenobloise s'est subdivisée en quatre territoires : Nord-Ouest, Nord-Est, Sud et Grand-Sud. Périmètres de référence pour la participation citoyenne, c'est à l'échelle de ces territoires que s'est déroulée la concertation du PLUI.

DEUX ATELIERS PAR TERRITOIRE ONT ÉTÉ PROPOSÉS AUX MÉTROPOLITAIN(E)S :

- Forum Métropolitain - mardi 26 avril, dans les salons Nord du Stade des Alpes à Grenoble
- Atelier territorial Nord-Ouest 1 - lundi 25 avril, dans la salle du conseil municipal de Saint-Égrève

- Atelier territorial Nord-Ouest 2 - mercredi 04 mai, dans la salle Edmond Vigne de Fontaine

- Atelier territorial Nord-Est 1 - vendredi 13 mai, dans la salle des fêtes du Sappey-en-Chartreuse

- Atelier territorial Nord-Est 2 - mardi 14 juin dans la salle du conseil municipal de Saint-Martin-d'Hères

- Atelier territorial Sud 1 - jeudi 26 mai, à la Maison pour Tous d'Herbeys

- Atelier territorial Sud 2 - jeudi 06 Juin, dans la salle du conseil municipal d'Eybens

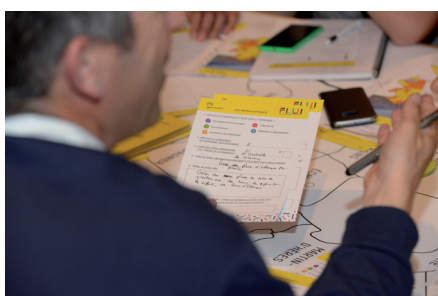
- Atelier territorial Grand-Sud 1 - lundi 02 mai, dans la salle de la Locomotive de Vizille

- Atelier territorial Grand-Sud 2 - mercredi 15 Juin, dans la salle de l'Oriel de Varcès-Allières-et-Risset

D'une durée de deux heures (18h30-20h30), les ateliers territoriaux avaient pour objectif de produire collectivement des contributions pouvant ensuite être déposées sur Carticipe.

Après un mot d'accueil de la commune et sur la base d'un état des lieux chiffré de la Métropole puis du territoire, les participants étaient invités à travailler en tablées, à la production de contributions. Afin de garantir le bon déroulement des échanges, chaque table disposait d'un animateur dédié. Ce dernier avait également la charge de rédiger les contributions.

Les ateliers terminés, les participants étaient conviés autour d'un pot convivial



pendant que l'équipe d'animation se chargeait de compiler et synthétiser les contributions produites. La soirée s'achevait sur la restitution de cette synthèse. Ces contributions étaient déposées sur Carticipa au moyen d'une adresse mail créée pour chaque atelier.

LES BRIGADES DE MESSAGERS

La Métropole a fait le choix de déployer en amont de chaque atelier des « brigades de messagers ». Ces groupes d'étudiants équipés de tablettes connectées sont intervenus sur l'espace public (marchés, brocantes, fêtes de quartiers, etc.) avec pour mission de communiquer sur la démarche générale de concertation et sur la tenue d'un atelier sur le territoire. Ils ont également pu collecter en direct des contributions Carticipa.

DES BRIGADES DE MESSAGERS AUPRÈS DES LYCÉENS

Afin de mobiliser les jeunes Métropolitain(e)s, la Métropole a déployé des brigades de messagers supplémentaires devant six des principaux lycées de l'agglomération. En lien avec les équipes pédagogiques, lycéens et lycéennes ont pu s'informer sur la démarche et "carticiper" en direct.

- Lundi 23 mai, Lycée des Eaux-Clares (Grenoble)
- Mardi 24 mai, Lycée Argouges (Grenoble)
- Jeudi 26 mai, Lycée du Grésivaudan (Meylan)
- Vendredi 20 mai, Lycée Marie Curie (Echirolles)

- Lundi 30 mai, Lycée Roger Deschaux (Sassenage)

- Jeudi 19 mai, Lycée Portes de l'Oisans (Vizille)

DES ATELIERS COMPLÉMENTAIRES

Afin de mobiliser habitants et acteurs du territoire dans leur richesse et leur diversité, plusieurs ateliers complémentaires ont été organisés. Ils ont permis de produire des contributions Carticipa.

Ont ainsi pu être mobilisés, les Unions de quartier, des représentants de la société civile organisée, des enseignants chercheurs, des étudiants de master, les habitants du quartier Mistral de Grenoble ou encore du quartier des Iles de Mars du Pont de Claix.





En avril 2016, Grenoble-Alpes Métropole a engagé une démarche de concertation autour de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Pour ce faire, la Métropole a mobilisé un outil de participation en ligne : **CARTICIPE**.

La première phase de concertation s'est tenue entre le 1er avril et le 1er juillet 2016. Son objectif a été d'informer et de construire un avis citoyen autour de l'élaboration des grandes orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Au cours de ces 3 mois, des dispositifs d'animations ont été déployés sur le territoire et une campagne de communication a été menée pour mobiliser les habitants des 49 communes qui composent le territoire métropolitain.

L'ensemble des contributions collectées sur le territoire a été intégré sur l'outil en ligne Carticipa faisant de ce dispositif la colonne vertébrale de la concertation.

2012 contributions ont été recueillies permettant l'élaboration de cet avis citoyen.

Comment les 2012 contributions sur Carticipa ont-elles été traitées ?

La plateforme Carticipa permet l'extraction des données sous format Excel. Le tableau ainsi extrait recense les contributions, les commentaires et les votes associés. Le tableau permet le classement des contributions par thématique, par pictogramme, par commune, par nombre de votes.

Pour produire l'avis citoyen métropolitain, nous avons d'abord produit un avis citoyen par territoire.

- 1-Les contributions ont été isolées par territoire grâce au filtrage par commune
- 2-Elles ont ensuite été classées par thématiques
- 3-Au sein de chaque thématique, nous avons filtré les idées par pictogramme
- 4-Chaque idée a été lue, puis recoupée avec les idées similaires
- 5-Les idées ont ensuite été classées en fonction du nombre de votes et en fonction de la redondance de l'idée dans la catégorie de pictogramme
- 6-Les orientations par pictogramme ont été reformulées et transcrites dans l'avis citoyen. Elles ont été illustrées par des extraits de contributions.

Les avis territoriaux ont été ensuite confrontés pour produire une analyse globale à l'échelle de la Métropole.

En ce sens, cet avis ne constitue ni un sondage ni une enquête, mais bien une analyse qualitative de contributions citoyennes visant à enrichir la réflexion des élus métropolitains.

ANALYSE DE LA PARTICIPATION SUR L'OUTIL CARTICIPE



- 1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE
- 2 SYNTHÈSE GLOBALE PAR THÉMATIQUE
- 3 TOP 10 DES IDÉES AYANT RÉCOLTÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE VOTES SUR CARTICIPE
- 4 LE PROFIL DES CARTICIPANTS



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE

La forte participation sur l'ensemble du territoire permet de tirer quelques enseignements sur le vécu, les préoccupations et les attentes des citoyens du territoire métropolitain :

→ Le déplacement au centre des préoccupations, quels que soient les modes : fluidifier les parcours,

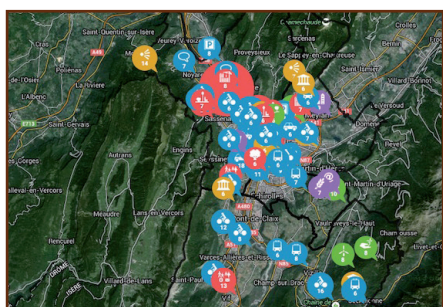
améliorer les connexions et développer les alternatives à l'automobile, tout en maintenant cette dernière.

→ Un développement urbain adapté à l'intensité urbaine, mais une attention globale à la qualité des espaces publics, aux équipements de proximité et à la qualité des vues sur le grand paysage. La notion de fraîcheur est importante en zone urbaine.

→ Le paysage est une composante essentielle du territoire métropolitain qu'il faut préserver et valoriser, à petite comme à grande échelle : des vues aux trames vertes et bleues, de

la protection des grands arbres et des parcs urbains à l'accès à l'eau.

→ Une attractivité du territoire à renforcer, tant du point de vue économique
• avec le maintien de pôles commerciaux de proximité, le développement de zones d'activités dans le Sud et de nouvelles zones d'activités en périphérie urbaine
• que du point de vue touristique.



Des attentes différentes selon l'intensité urbaine :

Les préoccupations et attentes exprimées diffèrent selon que l'on soit en zone urbaine dense (ville centre, première couronne et intensité urbaine le long des axes), en zone intermédiaire (franges urbaines, communes moins denses, balcons et piémonts) ou en zone de montagne (moyenne montagne et plateaux).

→ En zone urbaine dense, les questions principales concernent les déplacements (accessibilité, fluidité, sécurité) et le cadre de vie (végétalisation, densité urbaine et vues sur le grand paysage, équipements et proximité), avec une forte attente sur la rénovation et la qualité des espaces publics.

→ En zone intermédiaire c'est la volonté de la préservation et du développement de la frange verte qui s'impose (limiter le mitage, adapter le développement urbain, préserver l'agriculture et protéger les coteaux) avec l'amélioration des déplacements

(desserte des transports en commun, continuité des parcours, complémentarité des modes de déplacement).

→ En zone de plateaux et montagne, la question du maintien des identités spécifiques (affirmation et développement des centres-bourg, valorisation du petit patrimoine local) est aussi importante que celle du développement des solutions de mobilité (transports en commun et alternatives à l'automobile, chemins et sentiers).

2 SYNTHÈSE GLOBALE PAR THÉMATIQUE

L'analyse des contributions par thématique laisse apparaître de grands enjeux. Un traitement détaillé peut être trouvé dans la partie II de cet avis.

MOBILITE

Cette thématique apparaît comme majoritaire sur l'ensemble du territoire : près d'une contribution sur deux lui est consacrée.

Deux tendances fortes émergent : favoriser le développement des **DÉPLACEMENTS EN VÉLO** et le développement des **TRANSPORTS EN COMMUN**.

Le **DÉPLACEMENT AUTOMOBILE** reste au cœur des préoccupations mais arrive en troisième position. Les contributeurs souhaitent le déploiement des modes alternatifs tout en jugeant nécessaire de garder une place pour l'automobile.

Les participants sont loin d'opposer le véhicule individuel aux transports moins polluants, mais recherchent une vraie continuité dans les parcours leur permettant de se déplacer efficacement sur le territoire métropolitain.

Il s'agira donc de pouvoir fluidifier les parcours, d'améliorer les connexions et de développer les alternatives à l'automobile.

CADRE DE VIE

La question du cadre de vie réunit plusieurs niveaux de préoccupations : le type de développement urbain, la question de la proximité (commerces et équipements), la question des vues sur le

grand paysage et des attentes fortes sur quelques zones spécifiques. Quelques confusions sont constatées sur cette thématique. Les pictogrammes « espaces verts en ville » et « espaces publics » ont généré quelques doublons et redondances, des contributeurs ayant eu des difficultés à choisir la catégorie adéquate.

IL FAUT NOTER :

- Des priorités très disparates en fonction de l'intensité urbaine
- Une attente quant à la qualité des espaces publics attendue sur l'ensemble du territoire, sans pour autant créer une homogénéité.
- Une demande de mixité sociale et fonctionnelle à l'échelle de la Métropole (essaimage du logement social et pas de grands quartiers) et une préoccupation autour de la densité en lien avec les composantes territoriales.
- Le maintien des équipements de proximité et le développement des équipements de sports et de loisirs (piscine...), notamment en zone urbaine pour les jeunes de 10 à 18 ans
- Une demande de réhabilitation et de rénovation plutôt forte, sur quelques éléments symboliques (Bastille, Tour Perret...) et des zones spécifiques à réhabiliter (quartier Mistral, cours Berriat, avenue Gabriel Péri, quelques parcs...).

ENVIRONNEMENT

La thématique environnement a été mobilisée de manière plus importante en zone urbaine dense. Pour les participants, environnement et cadre de vie sont très liés, ce qui explique que les contributions de ces deux thématiques se recoupent et se complètent. Sur l'ensemble des territoires, le constat est sans appel. La qualité de notre paysage constitue une

identité majeure de la métropole (tant en zone urbaine dense, que pour les communes les plus modestes). Dès lors, deux tendances fortes se dessinent :

- Préserver et favoriser la biodiversité
- Sauvegarder le paysage et les perspectives

La notion de risques (inondations et glissements de terrain) apparaît particulièrement autour des rivières et sur les balcons montagnards. La pollution sonore et la qualité de l'air sont des sujets préoccupants particulièrement pour les populations riveraines de l'A480.

Le développement des énergies renouvelables est un sujet qui a été abordé à l'échelle métropolitaine, encourageant notamment à mieux tirer profit des ressources durables du territoire (eau, soleil, air).

La problématique du traitement des déchets a été également abordée à de nombreuses reprises bien qu'aucun pictogramme n'y fasse référence.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cette thématique a recueilli très peu de contributions sur l'ensemble du territoire. Elle représente cependant une préoccupation plus importante pour les habitants du territoire Grand Sud. Les contributions portent majoritairement sur la question des commerces et plus largement sur l'**attractivité du territoire** :

- Soutenir et développer les commerces de proximité et les marchés forains.
- Favoriser la mixité des fonctions : logements, commerces, services.
- Requalifier les zones artisanales ou industrielles en zone tertiaire ou commerciale.



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

- Développer l'attractivité du territoire en termes de tourisme, d'innovation, d'économie de la connaissance.
- Créer de nouveaux espaces économiques sur le territoire Grand Sud (notamment en mobilisant les friches), sur les entrées de villes et les balcons de Charteuse pour développer des espaces de télétravail et de co-working.
- Favoriser l'accès à la fibre optique

pour tous.

L'agriculture a fait l'objet de plusieurs contributions argumentées et plébiscitées favorablement :

- Favoriser la pérennité et le développement de nouvelles exploitations en laissant la place à l'innovation (fermes biologiques...).
- Développer la sylviculture en préservant l'environnement et l'usage touristique de la forêt.



Soutenir l'agriculture en préservant les espaces agricoles, en incitant le développement des circuits courts et le passage au « bio » : accompagner, développer les débouchés sur le marché urbain.

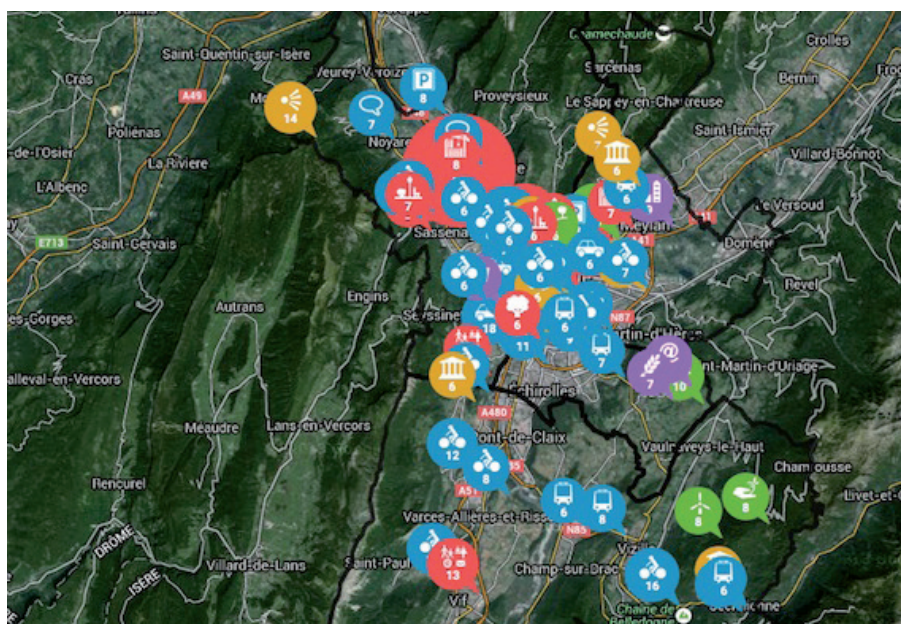
Enfin, plusieurs contributions vont dans le sens de mieux valoriser le **potentiel touristique**, souvent critiqué comme étant très faible par rapport aux possibilités du territoire.

LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE

L'outil Cartipice a également permis de référencer « les pépites » du territoire métropolitain, soit les initiatives, lieux, spots remarquables du territoire. Les deux tiers des contributions enregistrées sur Cartipice concernant les pépites

portent sur la valorisation d'éléments de patrimoine. Qu'il s'agisse de la Tour Perret ou encore de « petits patrimoine », les contributions soulignent la nécessité de valoriser les richesses cachées du territoire pour en faire un espace touristique attractif.

Le patrimoine industriel est également largement mis en avant dans les contributions comme élément culturel incontournable de la métropole.



3 TOP 10 DES IDÉES

Les idées ayant récolté le plus grand nombre de votes sur Carticipa

	THÈME	SOUS-THÈME	IDÉE	LIEU	VOTES
1	Cadre de vie	Équipements et services	Valoriser les activités nautiques en créant une base nautique	Grenoble Pont d'Oxford	131
2	Les pépites de la Métropole	Patrimoine local	Enfin rénover la tour Perret	Grenoble Parc Paul Mistral	127
3	Cadre de vie	Espaces publics	Aménager les berges de l'Isère type Lyon / Bordeaux	Grenoble	110
4	Cadre de vie	Habitat / Urbanisme	Réhabiliter ou démolir les bâtiments de l'ancien Institut de Géologie	Grenoble	108
5	Environnement	Paysage	Valoriser la boucle des Sablons	Grenoble	99
6	Mobilités et déplacements	Déplacements vélos	Construire une passerelle piétons / cycles	Grenoble	84
7	Mobilité et déplacements	Transports collectifs	Etendre la ligne de TRAM E jusqu'à Claix et Pont-de-Claix	Pont-de-Claix	75
8	Mobilités et déplacements	Déplacements piétons	Etendre la piétonisation de l'hyper centre	Grenoble	74
9	Cadre de vie	Équipements et services	Restaurer et aménager l'Orangerie municipale	Grenoble	73
10	Mobilité et déplacements	Déplacements automobiles	Revoir le Rondeau	Grenoble	71

4 LE PROFIL DES CARTICIPANTS

MODE DE CONNEXION	NB	%
Facebook connect	310	21,5%
Formulaire (par courriel)	991	68,7%
Google connect	141	9,8%
Total général	1442	100%

MODALITES D'INSCRIPTION DES CARTICIPANTS

Trois voies d'inscription à Carticipa ont été proposées : via Facebook, via Google + et par inscription « formulaire » en renseignant son E-Mail.

L'analyse met en évidence que les Carticipants se sont majoritairement inscrits par formulaire.

L'analyse des données de Carticipa permet également de mettre en évidence d'autres tendances :

- 583 Carticipants (40 %) ont écrit au moins un commentaire ou une idée.
- 397 (28 %) ont écrit au moins une idée.
- 378 (26 %) ont écrit au moins un commentaire.
- Le nombre moyen d'idées par Carticipant est de 1,3.
- Le nombre moyen de commentaires par Carticipant est de 1. Le nombre moyen de votes est de 10.5.



DES PARTICIPANTS PRÉSENTANT UN ÂGE MOYEN DE 46,5 ANS

Au moment de son inscription, le participant pouvait, s'il le souhaitait, renseigner son âge. Sur 1442 inscrits, 659 participants ont fait ce choix, permettant de dresser l'état des lieux suivant :

ÂGES (renseignés)	NB	%
- 20 ans	7	1,1%
20 - 39 ans	241	36,6%
40 - 59 ans	247	37,5%
60 ans et +	164	24,8%
Total renseignés	659	100%

L'origine des participants (renseignée) par commune

Au moment de son inscription, le participant pouvait s'il le souhaitait renseigner sa commune d'origine (non obligatoire). Sur 1442 inscrits, 785 participants ont fait ce choix, permettant de dresser l'état des lieux suivant :

COMMUNES des participants (renseignées)	NB	%
Grenoble	268	34,1%
Meylan	75	9,6%
Corenc	72	9,2%
Saint-Egrève	52	6,6%
Vaulnaveys- le-Haut	24	3,1%
Sassenage	22	2,8%
Varces-Allières- et-Risset	21	2,7%
La Tronche	19	2,4%
Noyarey	16	2,0%
Echirolles	14	1,8%
Eybens	14	1,8%
Saint-Martin- d'Hères	14	1,8%
Vizille	14	1,8%
Fontaine	13	1,7%
Gières	10	1,3%
Brié-et- Angonnes	8	1,0%
Le-Sappey-en- Chartreuse	8	1,0%
Seyssinet- Pariset	8	1,0%
Claix	7	
Quaix-en- Chartreuse	7	
Venon	7	
Vif	7	
Le Fontanil- Cornillon	7	
Notre-Dame- de-Mésage	6	
Champ-sur-Drac	5	
Montbonnot- Saint-Martin	5	
Séchilienne	5	
Herbeys	4	

COMMUNES des participants (renseignées)	NB	%
Saint-Georges- de-Commiers	4	
Saint-Martin- le-Vinoux	4	
Saint-Paul- de-Varces	4	
Champagnier	3	
Domène	3	
Notre-Dame- de-Commiers	3	
Poisat	3	
Saint-Pierre- de-Chartreuse	3	
Jarrie	2	
Le Gua	2	
Moirans	2	
Saint- Barthélémy- de-Séchilienne	2	
Saint-Ismier	2	
Vaulnaveys- le-Bas	2	
Amiens	1	
Apprieu	1	
Lans-en-Vercors	1	
Lavandou	1	
Metz	1	
Monestier- de-Clermont	1	
Murianette	1	
Provezieux	1	
Saint-Michel- les-Portes	1	
Sarcenas	1	
Seyssins	1	
Valence	1	
Veurey-Voroize	1	
Voreppe	1	
Total renseignés	785	

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE



1 MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS



2 CADRE DE VIE



3 ENVIRONNEMENT



4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



5 PÉPITES DE LA MÉTROPOLE

1 MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS :



966 contributions (soit 48 %)



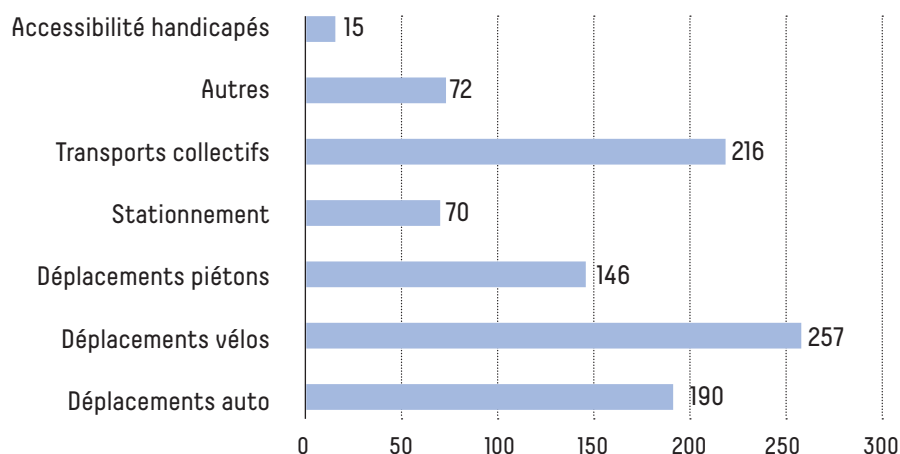
Victor Hugo - Grenoble

Nombre d'idées postées	Nombre de commentaires	Total scores	Total votes pour	Total votes contre
966	732	5912	6751	839

ANALYSE PAR PICTOGRAMME DE LA THÉMATIQUE MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS

Nombre de contributions par pictogramme en valeur absolue et en pourcentage

Déplacements auto	Transports collectifs	Déplacements piétons	Déplacements vélos	Accessibilité handicapés	Stationnement	Autres
						
190	216	146	257	15	70	72
20%	22%	15%	26%	1.5%	7%	7.5%



C'est la thématique majoritaire sur l'ensemble du territoire avec près d'une contribution sur deux consacrée à ce sujet. Sur ce thème, 2 tendances fortes émergent : le développement des déplacements en vélo et le développement des **transports en commun**.

Les déplacements à vélo est le pictogramme le plus utilisé sur 3 des 4 territoires (Nord-Ouest, Nord-Est et Sud). Les contributions portent sur 3 sujets :

- Assurer la continuité des parcours
 - Aménager les pistes cyclables
 - Faciliter les franchissements (rocade, autoroute, voie ferrée, cours d'eau)
- Sécuriser les parcours :
 - Mettre en place des voies dédiées
 - Sécuriser les parcours des zones périphériques vers la ville-centre
- Développer les aménagements et services spécifiques
 - Parkings vélos sécurisés dans les parcs relais
 - Systématiser les arceaux de parking
 - Développer les stations-service vélo (entretien, nettoyage, gonflage...)
 - Imposer les locaux à vélos dans les constructions neuves

Le développement des transports en commun arrive en deuxième position sur l'ensemble des territoires, sauf sur le territoire Grand-Sud dont il est la

première préoccupation.

Globalement, les TC sont à améliorer et à développer :

- Pour relier les communes périurbaines entre elles
- Développer les liens ville-campagne
- Développer les liens montagne/vallée
- Particulièrement dans le Grand Sud

On note également de nombreuses contributions sur la question ferroviaire, appelant à l'ouverture de nouvelles gares ou au renforcement des petites gares

existantes. Plus généralement apparaît la demande d'un réseau ferré intra métropolitain de type RER.

Le déplacement automobile reste au cœur des préoccupations : les contributeurs souhaitent le déploiement des modes alternatifs tout en jugeant nécessaire de garder une place pour l'automobile.

Les participants sont loin d'opposer le véhicule individuel aux transports moins polluants, mais recherchent une vraie continuité dans les parcours leur permettant de se déplacer efficacement sur le territoire métropolitain.



Place Grenette - Grenoble

Il s'agira donc de pouvoir fluidifier les parcours et d'améliorer les connexions :

- En améliorant les aménagements existants (Rondeau, entrée A480, sens de circulations, shunts...)
- En limitant la vitesse de circulation et en interdisant les poids lourds en centre-ville
- En établissant des enquêtes d'usage avant la réalisation d'aménagements Et de développer les alternatives à l'automobile
- En développant les solutions de partage : aires de co-voiturage dédiées avec des équipements de confort (abris, etc.)
- En développant les parcs relais et les plates-formes multimodales

La sécurité est extrêmement prégnante, surtout pour les déplacements piétons. Ces derniers sont jugés dangereux en zone périurbaine et rurale et complexes pour les franchissements (rocade, gare, pont...). Généralement, les participants réclament un partage plus adapté de la voie publique et des espaces partagés entre les différents modes de circulation.

Il s'agira donc de sécuriser des espaces réservés aux piétons, notamment pour permettre les liaisons en zones extra-urbaines



L'échangeur du Rondéau

et faciliter les franchissements. A plusieurs reprises, les contributeurs demandent l'entretien et la valorisation des sentiers et des chemins ainsi que la création de voies de circulation piétonnes au sein des zones pavillonnaires ou des nouvelles constructions (contributions souvent déposées dans la rubrique « cadre de vie »).

La question du stationnement a été très peu saisie dans cette thématique hormis pour demander :

- Le développement des parcs relais en entrée de ville, notamment aux pieds des

massifs (Chartreuse tout particulièrement)

- La création d'aires dédiées au co-voiturage

Le pictogramme **Accessibilité/ Handicap** a très peu mobilisé. Toutefois, les contributeurs mettent l'accent sur la nécessité d'aménager les trottoirs et de sécuriser les traversées de voirie.



Parking-relais - Eybens

2_CADRE DE VIE :



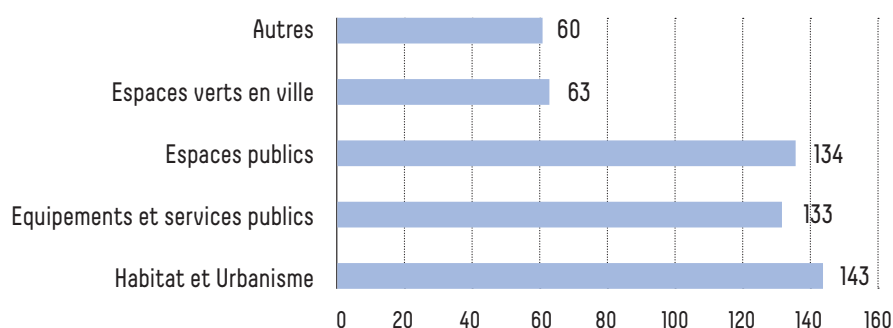
533 contributions (soit 26,5 %)

Nombre d'idées postées	Nombre de commentaires	Total scores	Total votes pour	Total votes contre
533	386	3208	3606	398

ANALYSE PAR PICTOGRAMME DE LA THÉMATIQUE CADRE DE VIE

Nombre de contributions par pictogramme en valeur absolue et en pourcentage

Urbanisme et Habitat	Equipements et services publics	Espaces publics	Espaces verts en ville	Autres
190	216	146	257	15
20%	22%	15%	26%	1.5%



Bastille - Fontaine

Quelques confusions sont constatées sur cette thématique. Les pictogrammes « espaces verts en ville » et « espaces publics » ont généré quelques doublons et redondances, des contributeurs ayant eu des difficultés à choisir la catégorie adéquate.

Il faut noter :

- Des priorités très disparates en fonction de l'intensité urbaine.

- Quelques préoccupations transversales : la qualité des espaces publics, la mixité sociale et fonctionnelle à l'échelle de la Métropole (essaimage du logement social et plus de grands quartiers) et une préoccupation autour de la question de la densité en lien avec les composantes territoriales.

- Des zones spécifiques à réhabiliter (Mistral, cours Berriat, parcs...).



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Dans la ville centre :

- Améliorer la qualité des espaces publics : ils doivent correspondre aux usages et à une ambition esthétique.
- Préserver et valoriser la nature en ville.
- Privilégier la rénovation, porter une attention forte aux densités et formes urbaines.
- Préserver et valoriser la nature restante, prendre en compte le paysage et les points de vue dans les projets urbains.
- Développer des équipements de loisirs et dédiés aux nouveaux usages : mobiliers sportifs extérieurs, développement des piscines, plus d'infrastructures pour les jeunes.



Saint-Martin-d'Hères

En zone de campagne et de balcons :

- Préserver le cadre de vie (attention au mitage).
- Appuyer le développement des modèles alternatifs de développement urbain (habitat partagé...)
- Développement de la frange verte.
- Des équipements et services de proximité.
- Aménager et valoriser les grands parcs et espaces naturels.



Le village de Venon

Sur les plateaux et zones de montagnes :

- Préservation des particularismes locaux (identité villageoise).
- Tout en gardant un haut niveau de qualité des espaces publics.
- Conforter les centres bourgs.
- Aménagement de chemins et sentiers.

An aerial photograph showing a suburban residential area. In the foreground, there is a large, curved green field with a dirt path. To the left of the field is a dense forest. The middle ground is filled with a dense residential area with many houses and trees. In the background, a city skyline is visible, including a large stadium and a bridge. The sky is clear and blue.

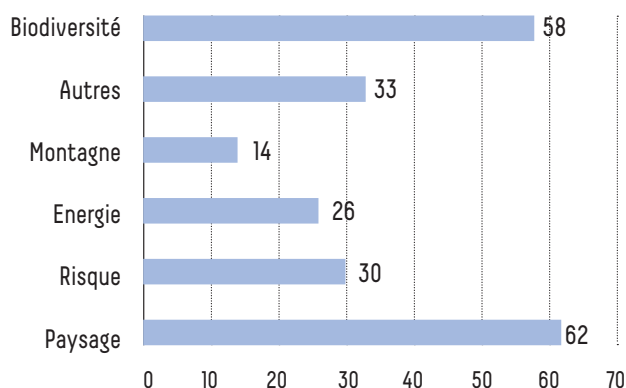
Nombre d'idées postées	Nombre de commentaires	Total scores	Total votes pour	Total votes contre
223	164	1472	1562	90

Nombre de contributions par pictogramme en valeur absolue et en pourcentage

Paysage	Montagne	Biodiversité	Risques	Energie	Autres
					
62	14	58	30	26	33
28%	6%	26%	13,5%	11,5%	15%



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



En zone de campagne et de balcons :

La thématique « environnement » a été mobilisée de manière plus importante en zone urbaine dense. Pour les participants, environnement et cadre de vie sont très liés, ce qui explique que les contributions de ces deux thématiques se recoupent et se complètent. Sur l'ensemble des territoires, le constat est sans appel : la qualité de notre paysage est une composante forte de la métropole (tant en zone urbaine dense, que pour les communes les plus petites). Dès lors, deux tendances fortes se dessinent :

- Préserver et favoriser la biodiversité :
 - Développer la trame verte et bleue
 - Préserver des espaces et des espèces (corridors écologiques...)
- Sauvegarder le paysage et les perspectives :
 - Préserver les vues
 - Valoriser les points de vue (balcons, spots remarquables...)

La notion de risques (inondations et glissements de terrain) apparaît particulièrement autour des rivières et sur

les balcons montagnards. La pollution sonore et la qualité de l'air sont des sujets préoccupants particulièrement pour les populations riveraines de l'A480.

Le développement des énergies renouvelables est un sujet qui a été abordé à l'échelle métropolitaine, encourageant notamment à mieux tirer profit des ressources durables du territoire (eau, soleil, air).

Plusieurs contributions, plébiscitées dans les votes, interpellent sur la nécessité d'exploiter les surfaces de toitures, notamment en zone industrielle ou artisanale ou encore sur les parkings couverts : panneaux solaires / végétalisation.

La problématique de traitement des déchets a été également abordée à de nombreuses reprises bien qu'aucun pictogramme n'y fasse référence :

- Améliorer l'accessibilité des déchetteries (proximité, horaires d'ouvertures, information)
- Développer les containers enterrés



Lac de Luitel



4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :



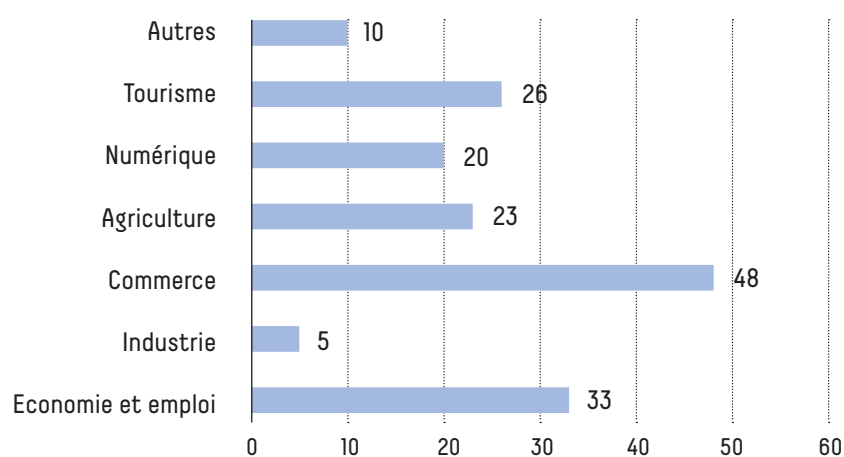
165 contributions (soit 8 %)

Nombre d'idées postées	Nombre de commentaires	Total scores	Total votes pour	Total votes contre
165	80	989	1033	44

ANALYSE PAR PICTOGRAMME DE LA THÉMATIQUE MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS

Nombre de contributions par pictogramme en valeur absolue et en pourcentage

Economie et emploi	Industrie	Commerce	Agriculture	Tourisme	Numérique	Autres
33	5	48	23	26	20	10
20%	3%	30%	14%	16%	12%	6%





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ



Le Gua

La thématique « développement économique » a recueilli très peu de contributions sur l'ensemble du territoire.

Elle représente cependant une préoccupation plus importante dans le Grand Sud.

Les contributions portent majoritairement sur la question des commerces et plus largement sur **l'attractivité du territoire** :

- Soutenir et développer les commerces de proximité et les marchés forains dans

les centres villes et centres bourgs.

- Favoriser la mixité des fonctions : logements, commerces, services ...
- Requalifier les zones artisanales ou industrielles en zone tertiaire ou commerciale.
- Développer l'attractivité du territoire en termes de tourisme, d'innova-

tion, d'économie de la connaissance.

- Créer de nouveaux espaces économiques sur le territoire Grand Sud (notamment en mobilisant les friches), sur les entrées de villes et les balcons de Charteuse pour développer des espaces de télétravail et de co-working.
- Développement de la fibre pour tous.

L'agriculture a fait l'objet de plusieurs contributions argumentées et plébiscitées favorablement :

- Soutenir l'agriculture en préservant les espaces agricoles, en incitant le développement des circuits courts et le passage au « bio » : accompagner, développer les débouchés sur le marché urbain.
- Favoriser la pérennité et le développement de nouvelles exploitations en laissant la place à l'innovation (fermes biologiques...).
- Développer la sylviculture en préservant l'environnement et l'usage touristique de la forêt.

Enfin, plusieurs contributions vont dans le sens de mieux valoriser le potentiel touristique, souvent critiqué comment étant très faible par rapport aux possibles.



Claix

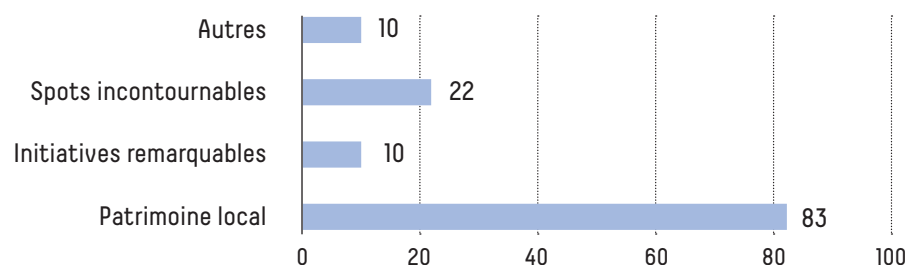
5 LES PÉPITES DE LA METROPOLE :



125 contributions (soit 6 %)

Nombre d'idées postées	Nombre de commentaires	Total scores	Total votes pour	Total votes contre
125	112	841	878	37

Patrimoine local	Initiatives remarquables	Spots incontournables	Autres
83	10	22	10
66%	8%	18%	8%



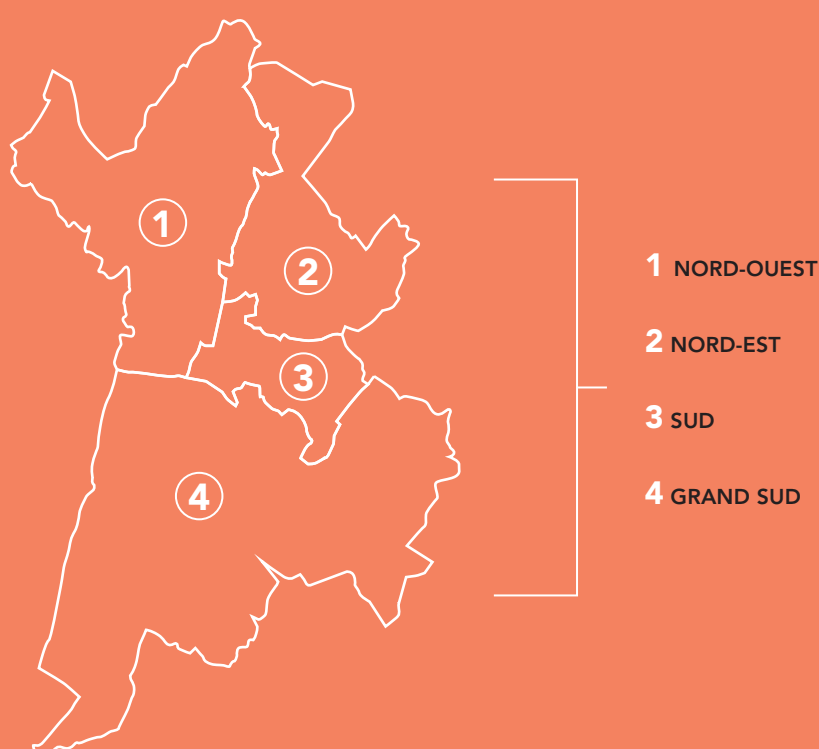
Les deux tiers des contributions enregistrées sur Carticipe portent sur la valorisation d'éléments de patrimoine. Qu'il s'agisse de la Tour Perret ou encore de « petit patrimoine », les contributions soulignent la nécessité de valoriser les richesses cachées du territoire pour en faire un espace touristique attractif.

Le patrimoine industriel est également largement mis en avant dans les contributions, comme élément culturel incontournable de la métropole.



Tour Perret - Grenoble

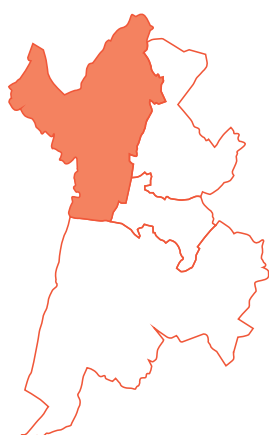
ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR TERRITOIRE



ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR TERRITOIRE



1 NORD-OUEST



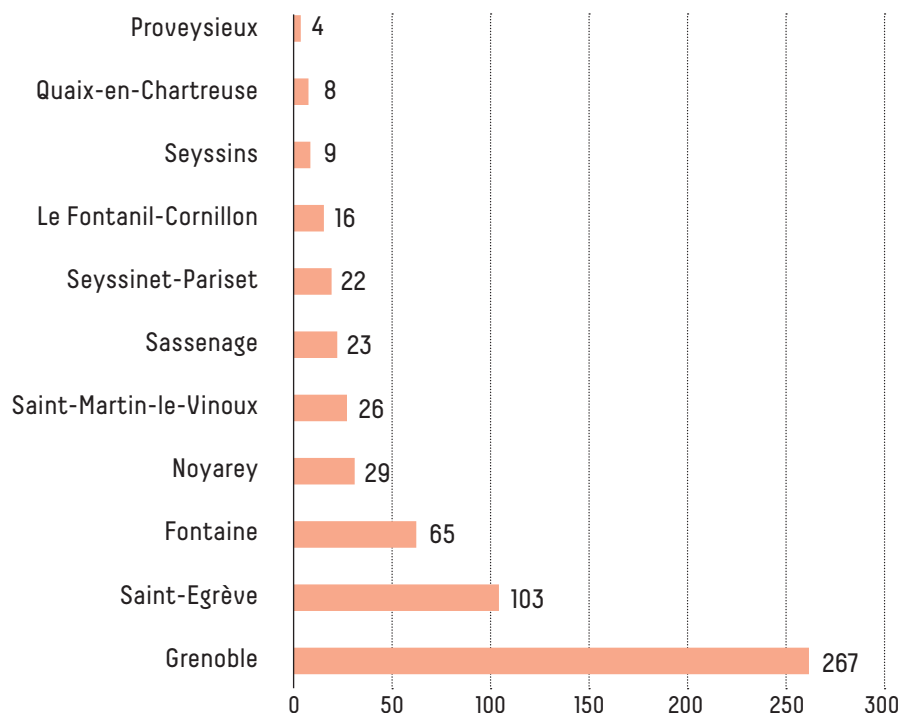
1 ANALYSE DU TERRITOIRE NORD-OUEST

Le territoire Nord-Ouest regroupe 13 communes : Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Mont-Saint-Martin, Le Fontanil-Cornillon, Saint-Egrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Veurey-Voroize, Noyarey, Sassenage, Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Grenoble-Secteurs Presqu'Île, Berriat, Libération et Eaux Claires

602 contributions

LA PARTICIPATION DANS LES COMMUNES

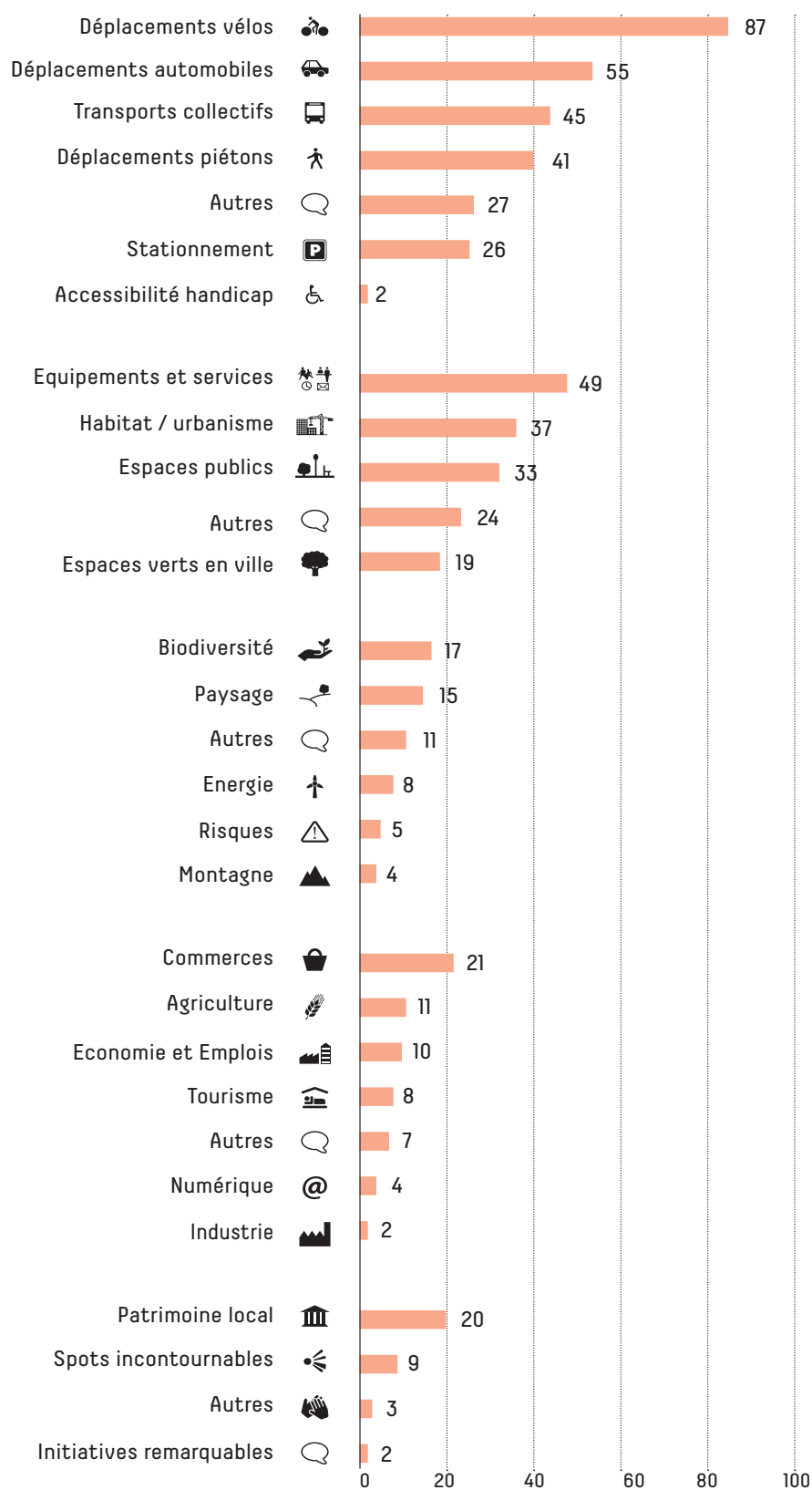
Hormis la commune de Veurey-Voroize, toutes les communes du territoire enregistrent une participation.



Ateliers territoriaux de Saint-Egrève et Fontaine.

La participation la plus importante a été réalisée à Grenoble ainsi que dans les communes sur lesquelles se sont déroulés des ateliers territoriaux (Saint-Egrève et Fontaine).

Les communes de Noyarey, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset et de Le Fontanil-Cornillon enregistrent une participation notable (entre 20 et 30 contributions). On peut s'interroger sur le niveau de participation à Seyssins. La commune enregistre quasiment le même niveau de participation que Quaix-en-Chartreuse et Proveysieux malgré une densité de population 25 fois plus importante.



ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR THÉMATIQUES

- 283 sur le thème "Mobilités/déplacements" (47%)
- 162 sur le thème "Cadre de vie" (27 %)
- 60 sur le thème "Environnement" (10%)
- 63 sur le thème "Développement économique" (10,5 %)
- 14 sur le thème "Pépites de la métropole" (2%)



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

1.1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU TERRITOIRE NORD-OUEST

DÉPLACEMENTS : LA FLUIDITÉ DES PARCOURS AVANT TOUT !

Près de la moitié des contributions sur ce territoire concernent la thématique de la mobilité et des déplacements.

On y retrouve les problématiques de l'entrée Nord-Ouest de la Métropole, de ses flux pendulaires notamment sur l'A48. On y retrouve également des problèmes plus spécifiques à la Presqu'île de Grenoble ainsi que les quartiers Berriat et Eaux Claires. Alors que la Presqu'île connaît des problématiques de déplacements liés à l'augmentation importante de sa population salariée, les quartiers Berriat et Eaux Claires rencontrent des problématiques de centre-ville et de franchissement d'obstacles : la voie ferrée et la rocade. Les habitants du quartier Mistral se sentent isolés, séparés du reste de la Ville et de l'agglomération.

Les habitants se prononcent pour la mise en place d'alternatives à la circulation automobile : développement du vélo, des TC (prolongement du tram), des parcs relais, continuité des parcours... Ils souhaitent également que les déplacements automobiles soient plus fluides pour les utiliser quand cela est nécessaire. Pour cela, ils demandent des aménagements urbains localement « mieux pensés ».

CADRE DE VIE : UNE VOLONTÉ D'ÉQUILIBRE ENTRE DENSIFICATION ET PRÉSERVATION D'ESPACES.

En termes d'habitat et d'urbanisme, les contributions s'attachent essentiellement à alerter sur la problématique

de densification : densifier, oui mais en respectant l'environnement proche. La densification autour de la ligne de tram génère des inquiétudes réelles. Les habitants demandent également de manière soutenue la création d'équipements de sports et de loisirs : de proximité en zone urbaine et de plein air dans les zones moins denses (via ferrata, base nautique). La répartition équitable du logement social sur l'ensemble des communes de la métropole est aussi considérée comme importante.

L'eau et la fraîcheur sont des éléments souvent cités et plébiscités dans les votes et commentaires. Retrouver les rives des cours d'eau, végétaliser, créer des fontaines dans les parcs, protéger les arbres, les grands parcs de périphérie.

De nombreuses contributions portent sur le cours Berriat : inconfortable, désagréable, les habitants réclament une réhabilitation de cet axe majeur de la ville centre.

Les habitants du quartier Mistral expriment un désespoir et une détresse marquante dans leurs contributions : ils expriment des inquiétudes très fortes par rapport à l'insécurité, à l'éducation, à la pauvreté et à la faiblesse des services et équipements.

ECONOMIE : RÉVÉLER ET VALORISER LE POTENTIEL DU TERRITOIRE.

Le développement économique est une thématique que les participants du territoire Nord-Ouest se sont peu appropriée, hormis par l'entrée commerce.

Dans l'ensemble, les contributeurs expriment leur volonté de valoriser leur territoire et de le rendre plus attractif. Entretenir, rénover, valoriser et communiquer devrait permettre, selon les habitants de mettre en valeur un potentiel méconnu.



Vue Nord-Ouest .

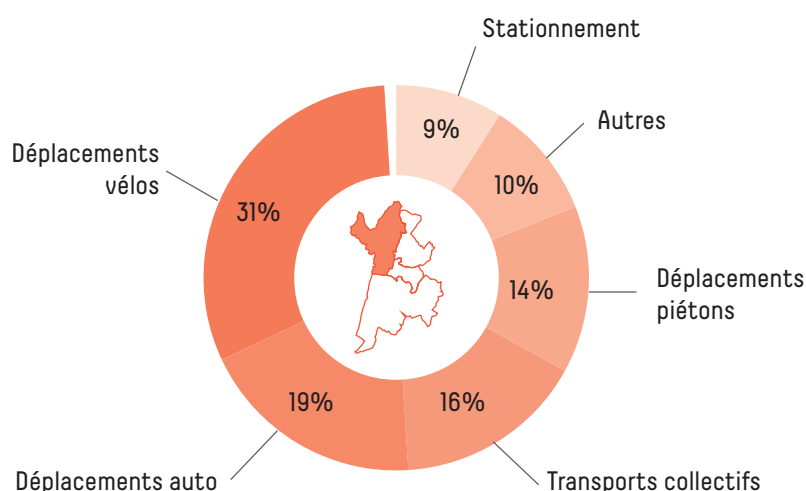
1.2_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »



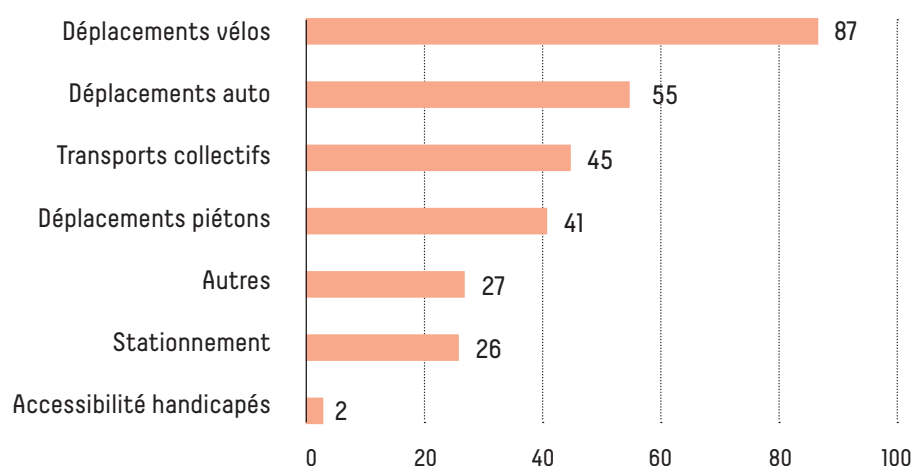
DÉPLACEMENTS À VÉLOS : PRÈS D'UN TIERS DES CONTRIBUTIONS « MOBILITÉS ».

- Aménager les liaisons périphérie /Grenoble
- « L'axe en contrebas de l'autoroute le long du CEA permettrait d'irriguer le centre de la presqu'île via la rue Jules Horowitz en évitant l'avenue des Martyrs qui n'est pas un modèle d'aménagement cyclable réussi ! Il permettrait aux personnes habitant Seyssins / Seyssinet-Pariset ou la rive droite du Drac côté Grenoble d'utiliser cet aménagement plutôt que de remonter par la voie verte en rive gauche du Drac et faire un long détour par le nord de la presqu'île. » (28 votes POUR).
- Développer et assurer les continuités des pistes cyclables (35% des contributions Vélos).
- On note un plaidoyer pour le développement du réseau de pistes cyclables sur le territoire.
- Faciliter les traversées Est-Ouest : de l'Isère, du Drac, de la voie ferrée et de l'autoroute.
- La question des franchissements revient très régulièrement. On note un vrai besoin de liaisons Est-Ouest « Créer un accès direct au pont de Pique-Pierre pour piétons/cycles » (14 votes POUR) « repenser le franchissement (piéton et vélo sous l'A48) en évitant une solution tortueuse comme celle mise en place sous l'échangeur «Saint-Egrève Nord». » (18 votes POUR) ou encore « aménager la passerelle SNCF (...) pour l'accès à la presqu'île (22 votes POUR)

31 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE TERRITOIRE DU NORD OUEST SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS » PORTENT SUR LES « DÉPLACEMENTS VÉLOS »



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ



La Poya - Fontaine .

UNE IDÉE QUI RECUEILLE L'ADHÉSION :

« Construire une passerelle piétons / cycles entre l'esplanade et le quartier Jean Macé » (84 votes POUR). Cette passerelle permettrait de désenclaver le quartier Jean-Macé. Elle permettrait de créer une continuité entre la place Nelson Mandela et l'Esplanade et de relier les lignes de Tramway E et B. Cette passerelle pourrait se situer « dans le prolongement de la rue Durant-Savoyat » ou « au niveau de la rue Villard de Lans »

- Renforcer la sécurité sur les parcours cyclables : 35 % des contributions vélos
- Aménager des voies réservées aux cycles : « Sassenage : La route est étroite et les voitures roulent beaucoup trop vite malgré une limitation à 50km/h et une ligne continue. Aménager une piste cyclable, des chicanes permettrait des déplacements cyclables plus sereins. »

(34 votes POUR)

- Améliorer la signalétique. Nombreuses contributions sur l'absence de marquages aux sols et des panneaux indicateurs pour les temps de parcours.
- Soigner les éclairages nocturnes. « Réaliser des éclairages raisonnables sur les pistes cyclables actuellement non éclairées »
- Protéger les traversées
- Développer les équipements pour cyclistes
- Multiplier le nombre de parkings à vélos : On note de très nombreuses contributions sur le développement du stationnement vélo, notamment l'installation « d'arceaux » mais également une demande « de parkings nocturnes sécurisés »
- Développer les points service pour vélo : On note de nombreuses propositions de services dédiés à la pratique du vélo et installés sur l'espace public : nettoyage vélo, réparation, gonflage : « Les équipe-

ments collectifs (stations gonflage/nettoyage vélos) sont autant d'incitations à l'essor de la pratique du vélo en ville, usage qui bénéficie à tous en diminuant le volume d'automobiles. Cette idée existe dans de nombreuses villes en France et en Europe et participe à leurs très bons classements dans les villes cyclables (Strasbourg, Bordeaux et Nantes par exemple)»

- Des parcours cyclables/aires de loisirs : Proposition d'implanter des jeux pour enfants, aires de pique-nique... « La piste cyclable ne doit pas être considérée uniquement comme un axe de circulation. Elle doit être envisagée comme un espace de loisirs, agréable (ponctuée d'aires de jeux, de repos, de sport...) »

UNE IDÉE QUI RECUEILLE L'ADHÉSION :

« Réaménager l'ancienne voie du tram Grenoble Saint-Nizier. Cette voie est accessible en partie dans la partie

TERRITOIRE NORD-OUEST

supérieure, elle présente de superbes passages en forêt et des vues magnifiques sur la vallée. Elle pourrait être aménagée pour les VTT et les randonneurs chaque fois que possible (hélas l'urbanisation en a fait disparaître une bonne partie dans le bas). Prévoir des aménagements simples : signalisation, éclairage dans les tunnels, zones de pique-nique avec bancs et tables, compléter dans la partie basse où la voie du tram a disparu par des itinéraires adaptés aux randonneurs et VTT »

DÉPLACEMENTS AUTOMOBILES : UN CINQUIÈME DES CONTRIBUTIONS « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »

- Revoir certains aménagements urbains (33%)
- Améliorer les dessertes notamment de zones éloignées du centre urbain « Est-il possible de faire quelque chose pour éviter le détour de 5.5km par Clémencière ? » (5 votes POUR)
- Améliorer des voies inadaptées Plusieurs points de voirie ont été identifiés comme étant dysfonctionnels : « Grenoble - Presqu'île : à propos du rond-point Rue Jules Horowitz/avenue des martyrs) L'urbaniste avait-il cassé son compas ? En tout cas, il n'a pas voulu arrondir les angles et le résultat est un carrefour peu fluide. Il comporte deux voies mais les coins carrés obligent les transports en commun et certaines voitures à couper le virage au risque de mordre sur le trottoir. Résultat on ne passe qu'à une voiture de front et cela ne fluidifie pas la circulation. Je propose également d'aménager le centre de ce rond-point pour en faire un lieu de vie, une agora en y déplaçant l'arrêt de tram, les arrêts de bus Trans Isère, en y installant des bancs, des tables, des arbres, le food truck, la future gare du téléphérique, etc... » (15 votes POUR)
- Fluidifier le trafic (+ de 20%)
- Aménager pour faire respecter les limitations de vitesse.

- Améliorer la signalétique : renforcer le nombre de panneaux directionnels et entretenir ceux en place pour qu'ils soient lisibles
- Cadencer les feux de circulation
- Interdiction des centres ville aux poids lourds « Afin d'éviter l'encombrement des poids lourds dans la ville, créer, à chaque entrée de Grenoble, des centres de transfert des chargements des camions de plus de vingt tonnes dans des camions plus légers, à énergie électrique, destinés à la livraison en ville, quand cela est pertinent, bien entendu. (cf expérience d'Annecy, ou le mode opératoire des travaux réalisés sur la ligne E ou la Presqu'île) » (10 votes POUR)

- Repenser l'A480 (+ de 20%)
- Limiter la vitesse en heure de pointe. « le matin en direction du sud la vitesse pourrait être limitée à 70, 50 ou moins si besoin jusqu'au Rondeau. (...) Il faudrait sûrement utiliser des feux stop pour réguler le flux de voiture entrant sur l'autoroute pour éviter le ralentissement aux abords des voies d'insertion » (20 votes POUR)
- Aménager des sorties supplémentaires. Plusieurs propositions de nouvelles sorties d'autoroute :
- « Saint-Egrève : Depuis Saint-Egrève et de Saint-Martin-Le-Vinoux, les voitures et camions doivent se rendre à l'échangeur Nord pour prendre la direction de Lyon. Ces véhicules traversent les zones commerciales cap des H et cap 38. Une courte bretelle d'une cinquantaine de mètres permettrait une meilleure fluidité dans les zones commerciales et moins de véhicules en transit dans Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux. » (17 votes POUR)
- « Fontaine : Créer une nouvelle entrée d'autoroute sur Fontaine : « En venant de Fontaine ou de Sassenage, il faut faire le tour du polygone scientifique pour prendre l'autoroute pour Lyon. Ce serait beaucoup plus court avec une entrée d'autoroute sur l'A480 au bout de la Presqu'île. Il y a bien une sortie, pourquoi pas une entrée ? » (14 votes POUR)

- Développer les méthodes alternatives pour réduire les flux (+ de 10%)
- Développer les espaces de télétravail en périphérie pour limiter les déplacements quotidiens : « Saint-Egrève : Installer des zones de télétravail en zone périurbaine pour aussi permettre de renforcer / maintenir les zones commerciales et d'activités des communes périphériques » (16 votes POUR)
- Développer le covoiturage (aires, communication...) « Soutenir les actions permettant d'éviter l'autosolisme : covoiturage, auto stop organisé, auto-partage, parking-relais incitatifs pour les automobiles avec plusieurs personnes à bord »
- Développer l'intermodalité / parcs relais

TRANSPORTS COLLECTIFS :

- Développer les transports en commun sur la Presqu'île pour anticiper l'arrivée de nouveaux salariés
- Améliorer les liaisons bus des communes du Nord vers Grenoble (fréquence, desserte, création de voies spéciales bus)
- « Créer vraiment l'arrêt San Marino Barrage - Lorsqu'elle a été créée, la ligne 54 avait ici, sur le papier, un arrêt. En pratique, il n'a jamais existé et a disparu des plans du réseau. En 2014 avec le nouveau réseau, les lignes 54 et 52 desservent en principe l'arrêt, mais comme il n'existe toujours pas, il a de nouveau disparu des plans. Il faudrait peut-être enfin créer cet arrêt, qui permettra une connexion avec les «Lise» du réseau Transisère (Express 1 vers Voiron entre autres) » (11 votes POUR)
- Développer les lignes de tram
- Augmenter la fréquence. Nombreuses contributions invitant à accroître la fréquence des transports en communs notamment du réseau Bus.
- Poursuivre la ligne A jusqu'à Sassenage « Continuer la ligne A du tram jusqu'à Sassenage » (21 votes POUR)



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

- Développer le ferroviaire pour les liaisons métro/extérieur
- Penser la mobilité de la Métropole dès Moirans : « Le train est une voie d'accès majeure de notre Métropole qu'il faut renforcer, mais il ne faut pas le concevoir que sur le territoire des 49 communes. Moirans est un des nœuds ferroviaires d'entrée sur l'agglomération, la Métropole devrait soutenir la création de pôles multimodaux et de parkings-relais sur cette ville »
- Triplement de la voie : « La ligne Grenoble-Moirans commence à saturer, supportant et le trafic Grenoble-Lyon et Grenoble-Valence. Un passage à trois voies (voire quatre) permettrait d'augmenter sensiblement la desserte, en augmentant les fréquences. L'offre ainsi étoffée serait plus à même d'attirer d'actuels automobilistes, et de ce fait de décharger l'autoroute. Même si cet élargissement n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour, il faut d'ores et déjà songer à préserver/libérer les emprises d'un tel élargissement aux bords de la voie ferrée. »
- Cadencer les bus pour éviter les circulations à vide et la surcharge en heure de pointe

🚶 DÉPLACEMENTS PIÉTONS :

- Sécuriser les circulations piétonnes
- En zone rurale
- Devant les écoles et arrêts de tram
- Développer les centres piétonniers : Nombreuses contributions pour accroître la place du piéton dans les centres villes et bourgs « Sassenage – Place de l'église / Le quartier a été développé sans aucune prise en compte des modes de transports doux : aucun cheminement piétons, alors que cela était très facilement envisageable. » (25 votes POUR)
- Systématiser les feux de signalisation pour passages piéton : « Dès que le jour tombe, les passages piétons non équipés de feux de signalisation sont très dangereux (...) » (12 votes POUR)
- Faciliter les franchissements
- De la voie de chemin de fer (Berriat)



L'Estacade - Grenoble

- Du Drac et de l'Isère
- De la Rocade
- Développer les réseaux de chemins
- Une promenade piétonne le long l'Isère
« Promenade piétonne au bord de l'Isère : conserver le caractère piétonnier (ou partagé avec les cycles) de la piste en balcon au-dessus du quai Claude Bernard et du quai de la Graille. Cette promenade est le seul endroit agréable par la marche dans ce quartier. Il faut le garder et l'améliorer, en particulier en empêchant (physiquement : bornes, barrières) l'accès des automobiles entre la rue Villard-de-Lans et la rue Durand Savoyat et en favorisant la végétalisation. » (24 votes POUR)

P STATIONNEMENT :

- Développer les parkings relais (Fontaine, Fontanil-Palluel, Saint-Martin-le-Vinoux) sur des points d'intermodalité
- « Le parking relais au Fontanil-Palluel est victime de son succès et régulièrement saturé. Il est nécessaire de l'agrandir ! Il y a également opportunité à en faire une vraie centralité sur cette entrée de la Métropole. » (11 votes POUR)

- Encadrer le stationnement par des aménagements spécifiques pour empêcher les débordements
- Créer des aires de covoiturage en ville (NDLR : points de RDV Blablacar)
- « Quartier Chorier/Berriat : mettre en place un espace de covoiturage à cette entrée de Grenoble » (9 votes POUR)
« boulevard Joseph Vallier » la contre-allée devant le 8&8 sert d'aire de covoiturage officieuse mais mériterait d'être reconnue et valoriser en tant que telle, et de disposer de certains éléments de commodités (banc, abris, etc.)
- « Favoriser l'auto stop, le covoiturage par l'aménagement de parkings spécifiques, une voie dédiée sur l'A480 (rocade) »

♿ DÉPLACEMENTS HANDICAPÉS :

La question de l'accessibilité handicap a été très peu abordée. Néanmoins, les deux contributions enregistrées rappellent la nécessité d'aménager et d'entretenir les trottoirs et de préserver des zones de visibilité pour les traversées de voirie.

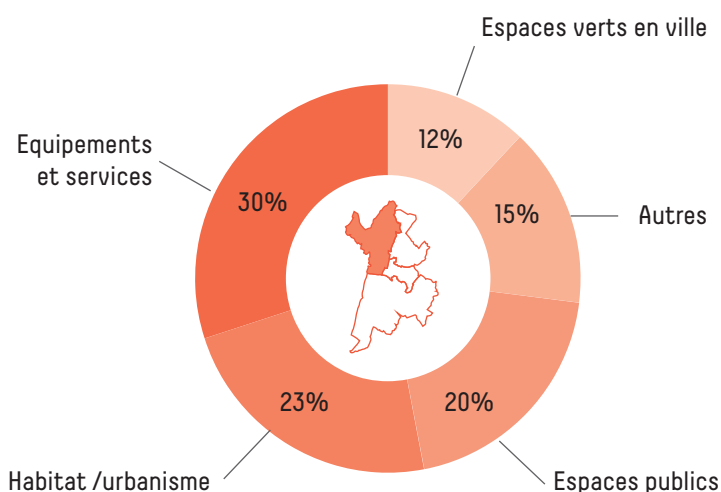
1.3_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »



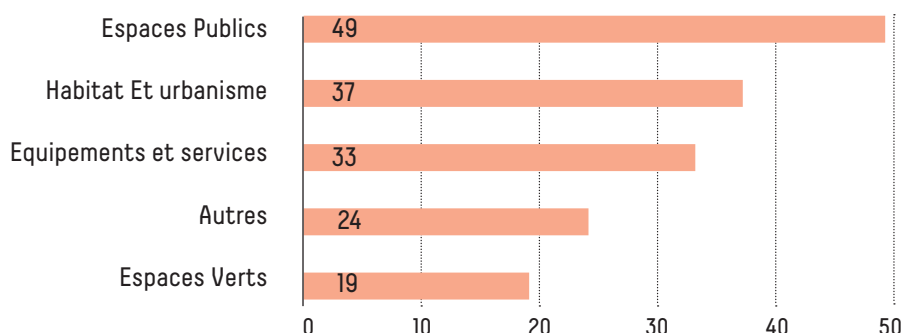
EQUIPEMENTS ET SERVICES : UN TIERS DES CONTRIBUTIONS « CADRE DE VIE »

- Créer des équipements sportifs et culturels
- « Construire une base nautique définitive pour les activités d'aviron et de canoë kayak dont les équipements sont sous-dimensionnés depuis 15 ans. L'aviron grenoblois entre autres est un club pleinement intégré à l'agglomération avec plus de 350 licenciés et sur le podium des meilleurs clubs français de compétition depuis des dizaines d'années. Ce club et l'association Nautic Sport accueillent et proposent dans ces conditions de sous-dimensionnement des activités à destination de publics variés... » (131 votes POUR)
- « Développer une Via Ferrata sur les falaises de Sassenage » (18 votes POUR)
- « Saint-Egrève : Un théâtre de verdure au Patio. Aménager la cour extérieure du Patio en amphithéâtre pour accueillir des spectacles en plein air pendant la saison estivale »
- Équipements de proximité : city stade, tennis...
- Conteneurs de collecte de déchets enterrés
- Parkings à vélo (arceaux ou sécurisés)
- Espaces barbecue et pique-nique
- Développer des équipements proximité :
 - Améliorer l'accès aux déchetteries
- Développer l'action sociale et culturelle
 - Arts de la rue
 - Café bibliothèque
 - Des activités pour les enfants et les jeunes

30 % DES IDÉES DU NORD OUEST SUR LA THÉMATIQUE « EQUIPEMENTS ET SERVICES » SONT LIÉES À LA BIODIVERSITÉ



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »



HABITAT ET URBANISME :

- Densifier avec modération
- Respecter les particularismes locaux (hauteurs d'immeubles dans les zones pavillonnaires...)

- Préserver des espaces verts en ville. Nombreuses contributions invitant à développer la nature en ville
- Préserver les vues/paysages
- Répartir le logement social sur l'ensemble des communes



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

- Aménager/réhabiliter pour améliorer l'usage
 - « Revitaliser le cours Berriat. Le cours Berriat reste aujourd'hui le royaume de la voiture, renforcé par un stationnement anarchique en dehors des horaires de contrôle. Il est aussi très minéral. Il s'agit donc de permettre un meilleur partage et un meilleur usage de ce cours sur toute sa longueur. Des trottoirs plus larges et des arbres, pour des balades piétonnes plus agréables et un soutien à l'activité des commerces (locaux, de larges voies cyclables pour sécuriser les parcours vélo entre l'hypercentre et la rive gauche du Drac). » (45 votes POUR)

- Mettre en place des réglementations pour une ville plus durable
 - Toits végétalisés
 - Local à vélo dans toutes les constructions neuves

- Améliorer le cadre de vie pour les habitants du quartier Mistral
 - « Aérer » le quartier Mistral. Habitant depuis près de 30 ans le quartier, je pense qu'il est grand temps de donner un coup de neuf à tous ces gros édifices, propices à l'isolement, mais aussi à la délinquance. Il faudrait « aérer » le quartier, le rendre plus convivial (pas seulement sur l'avenue Rhin et Danube qui est vue du grand public...). Les parcs derrière permettent aux délinquants de faire leurs mauvaises affaires. De plus pour la majorité des grands immeubles il n'y a pas de grands balcons ou de terrasses pour que les familles puissent se recevoir entre elles, profiter du beau temps (...). »



ESPACES PUBLICS :

- Créer des espaces de jeux et de rencontres
 - Devant les écoles
 - Pour favoriser la rencontre et la mixité « Création de places pour des lieux d'échanges- Créer dans les quartiers des places à l'italienne pour permettre aux habitants de s'arrêter, de discuter sur des bancs et tables. De se divertir avec des petits terrains de pétanques, des jeux de dames, d'échecs, etc.... »



Fontanil-Cornillon

- Améliorer la qualité des espaces publics
 - « Qualité des espaces publics - Mise en place d'une charte Métro applicable dans les villages de l'agglomération, pour une harmonisation, sans monotonie, de tout nouveau projet d'aménagement d'espaces publics (places, rues, mais aussi, projets immobiliers). »
- Donner accès à l'eau, à la fraîcheur : aménager les berges, donner accès aux rivières, créer/réparer les fontaines
 - « L'eau en ville- Favoriser l'eau en ville : réactiver, rénover et créer des pompes et fontaines. Promouvoir les berges des rivières de la Métropole, aménager ces berges pour la promenade et le tourisme. »



ESPACES VERTS EN VILLE :

- Intensifier la trame verte et bleue dans l'espace urbain et la ville centre
 - Un pourcentage obligatoire d'espaces verts dans chaque opération ? « Il est nécessaire de lutter contre la « minéralisation » de nos villes en incitant à la création d'espaces vert et/ou d'espaces communs (source de lien de vie) dans

toutes les opérations de construction neuve ou de réaménagement. Pourquoi ne pas envisager d'imposer un pourcentage d'espaces de ce type dans chaque opération ? »

- Préserver/protéger les arbres
- Rénover, améliorer les parcs existants, renforcer leur visibilité
 - « Le parc de la place Saint-Bruno- Ce parc est le poumon vert du quartier, mais il reste encore trop fermé sur lui-même et mériterait d'être amélioré »
- Faciliter l'accès aux berges :
 - « Aménager les berges de l'Isère- Le risque inondation, qui reste bien présent malgré un répit de 150 ans, nous a conduit à ne voir le bord de l'eau que depuis le sommet de la digue. Il existe pourtant d'autres possibilités pour ces lieux : loisirs familiaux, jogging, détente du citadin, etc... Il serait nécessaire d'augmenter le nombre des accès aux berges de l'Isère et de réaménager les espaces situés à proximité. Toutes les métropoles ont diversifié leur attractivité en améliorant le potentiel de leurs espaces aquatiques ; la Métropole a accumulé un grand retard dans ce domaine. »

1.4_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »



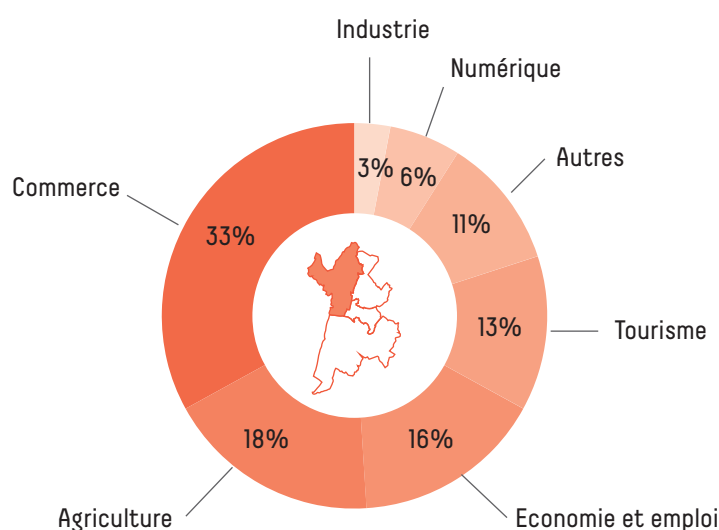
COMMERCE : PLUS D'UN TIERS DES CONTRIBUTIONS « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

- Développer, dynamiser les commerces de proximité
« Il faut plus de petits commerces dans le quartier Mistral, il n'y a rien du tout. Le Lidl a fermé, et à part le Carrefour plus loin ou le Lidl des Alliés, il n'y a rien du tout, et encore moins des supermarchés discount. Il y a une réelle nécessité de plus d'aménagements. »
- Créer des polarités commerciales
- « Organiser des polarités commerciales de proximité - Il manque de centralité commerçante, ce sentiment d'éparpillement incite aux déplacements nombreux. De petits pôles de commerces centralisés pourraient permettre de développer des zones d'activité. »
- Re-dynamiser les marchés
- Conforter les centres-bourgs existants
- « Conforter le centre village de Noyarey autour des services existants (...) A proximité immédiate de la route départementale 1532, le nouveau centre village pourrait profiter d'une clientèle de passage, tout en apaisant l'impact de la circulation automobile via des aménagements spécifiques (zone de rencontre notamment) (...) »

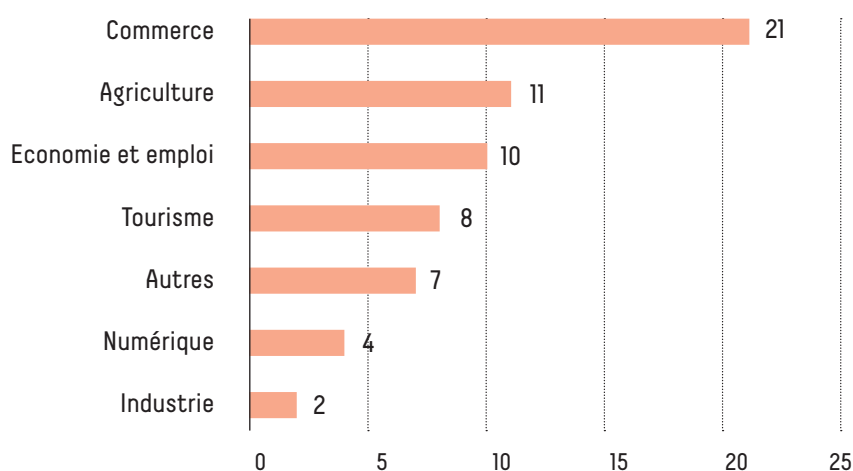
AGRICULTURE :

- Protéger et développer l'agriculture sur le territoire métropolitain
- Préserver les terres agricoles de l'urbanisation « Protéger et valoriser les zones

33 % DES IDÉES DU NORD OUEST SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE » SONT LIÉES AU COMMERCE



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

agricoles et naturelles. (...) il conviendrait de renforcer la protection de ces zones Agricoles et Naturelles pour le rendre « définitives » afin de protéger les activités économiques agricoles qui s'y développent, ainsi que les paysages et la richesse de la biodiversité(...) » (11 votes POUR)

- Inciter au développement de l'agriculture biologique
- Développer les circuits courts « Favoriser la reprise des exploitations agricoles par des jeunes agriculteurs (non issus du milieu) qui cherchent des terres à louer. (...) Encourager l'agriculture de proximité et urbaine ce qui limite les transports de marchandises et végétalise des zones déjà fortement bétonnées. Exemple pris sur le projet des Portes du Vercors qui risque de faire disparaître les derniers agriculteurs de la zone. Des projets alternatifs sont possibles autour de ce projet ou le risque d'inondation est prouvé. »

- Développer l'agriculture urbaine et périurbaine
- Jardins ouvriers
- Jardins partagés
- Valoriser le patrimoine forestier
- Concilier exploitation économique avec usage de loisirs



ECONOMIE ET EMPLOI :

- Dynamiser et requalifier les zones industrielles
- « Requalifier la zone industrielle vieillissante pour laisser place à des activités tertiaires dans le prolongement du parc d'Oxford-Saint Martin le Vinoux »



TOURISME :

- Valoriser le patrimoine local et les paysages : parcours, chemins pédestres et équestres
- « Grenoble : La Basilique s'ouvre sur la Gare avec un restaurant des Apprentis d'Auteuil. Améliorer sa visibilité. » (9 votes POUR) »
- « Musée de l'Or Gris, carrière Vicat, réutilisation des installations de la carrière. Proposer à Vicat un partenariat pour créer un musée de l'Or Gris, spécialité grenobloise : Aménagement d'une carrière (c'est ici que sortait le ciment prompt extrait : Géologie, fabrication, réalisations, façades de Grenoble, sculptures). La Casamaures, chef d'œuvre de la grande époque des mouleurs grenoblois ou la naissance du pré-fabriqu. Les applications contemporaines : Imag-

inez-vous ceci dans Grenoble ? Regardez <http://tchorski.morkitu.org/1/grenoble.htm> » (8 votes POUR)

- Aménager des aires de tourisme de plein air (camping, caravanning)
- Mieux communiquer sur les « Pépites de la Métropole »

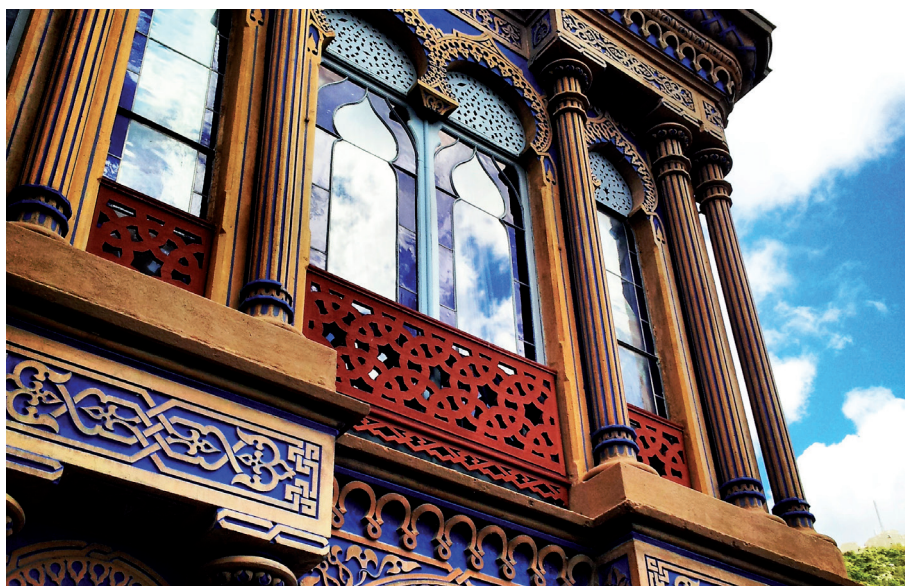
@ NUMÉRIQUE :

- Développer l'accès à la fibre optique



INDUSTRIE :

- Augmenter l'usage du Fret Ferroviaire
- « Cela permettra de diminuer le nombre de gros camions dans la ville et ses entrées. La plateforme de Saint-Martin-le-Vinoux pourrait devenir un pôle multimodal de marchandises, où les biens transiteront du rail à de petits camions, voire des camionnettes, pour finir leur trajet jusqu'en ville. On peut aussi imaginer réactiver les embranchements de certaines industries le long de la voie ferrée, comme Caterpillar, le MIN ou encore Alstom, afin que les marchandises en entrent et en sortent directement sur les rails. » (13 votes POUR)
- Installer une microcentrale électrique sur la Vence.
- « Avec par exemple une prise d'eau en aval du hameau de Vence et une centrale au Pont Dormie cela donne un dénivelé de 210m en 1,2km. L'intérêt économique est d'autant plus grand que le ratio L/H est petit (moins de tuyau à poser entre la prise d'eau et la turbine). Le site est dans une zone encaissée avec aucune habitation. (...) La Vence n'a pas toujours un gros débit, mais le ruisseau coule toute l'année. (...) L'absence de barrage et le faible débit turbiné permettraient de conserver la pratique du canyoning sur le site et sur celui de l'Infernet en aval. L'intérêt du site et la proximité de la Métropole permettrait aussi à cette microcentrale de servir à l'enseignement sur la production d'électricité et sur la houille blanche. »



Casamaures - Saint-Martin-le-Vinoux

1.5_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT »



BIODIVERSITÉ : PRÈS D'UN TIERS DES CONTRIBUTIONS « ENVIRONNEMENT ».

- Développer la trame verte et bleue
- « Préserver et développer la biodiversité - En développant une continuité de la trame verte et bleue ; en « re-naturant » les ruisseaux (reboisement des berges) ; revoir drastiquement les méthodes d'entretien des berges ; réaménager les lits des cours d'eau pour éviter autant que possible les opérations de curage » (13 votes POUR)
- Protéger les parcs, jardins et bois
- Développer l'agriculture biologique

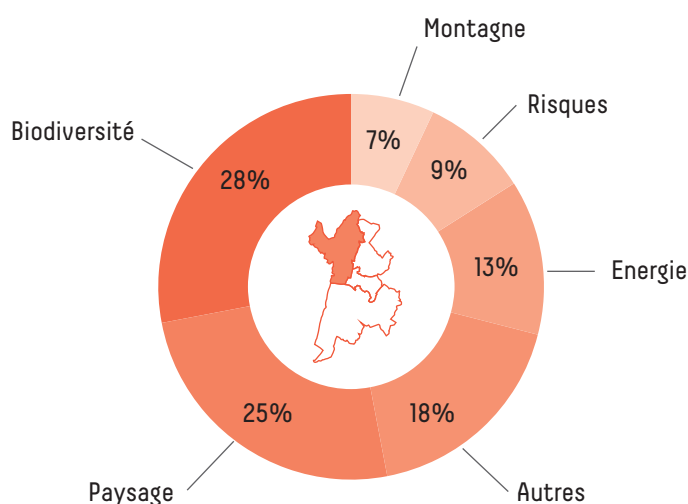


PAYSAGE :

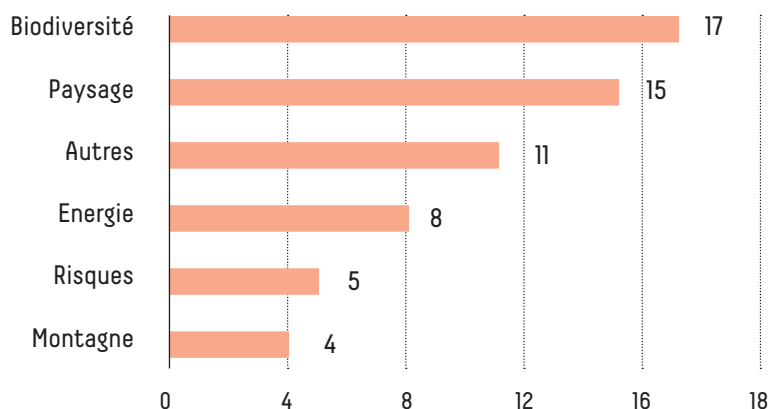
- Préserver et valoriser l'existant
- « Préserver le bois de Gelinot. Le bois de Gelinot est un endroit magnifique qui mériterait d'être mieux connu des métropolitains. Il est nécessaire de préserver ce site naturel. » (14 votes POUR) « Le site des Vouillants est un pôle de loisirs qui rayonne bien au-delà des communes de Fontaine ou de Seyssinet-Pariset mais ses entrées piétonnes mériteraient d'être améliorées en termes d'accessibilité et de lisibilité, notamment sur la l'avenue du Vercors. »
- Mettre en valeur les points de vue
- « Intégrer systématiquement le grand paysage (les montagnes) dans les projets d'urbanisme. Le grand paysage, Chartreuse/Vercors a déjà guidé l'approche des architectes (ex. façade Vercors sur Carrefour), éléments à traduire de façon réglementaire pour les porteurs de projets. »



28 % DES IDÉES DU NORD-OUEST SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT » SONT LIÉES À LA BIODIVERSITÉ



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

- Végétaliser les zones urbaines
- De nombreuses contributions proposent de « Végétaliser le cours Berriat - Entre le carrefour depuis la rue Ampère et le pont de l'Estacade, c'est quasiment du 100% béton / route et en été, c'est un vrai four ! Il manque cruellement d'ombres et de végétaux (ex : des arbres à la place des places de parkings, des bacs de plantes/végétaux suspendus en hauteur à des poteaux pour éviter l'espace de la chaussée) »



ENERGIE :

- Optimiser l'exploitation des ressources renouvelables du territoire (eau, air, soleil)
- Mieux informer sur les économies d'énergie
- Réduire les dépenses énergétiques : limitation de l'éclairage public et des enseignes lumineuses des magasins.



RISQUES :

- Améliorer la communication autour des risques
- Réduire les pollutions : air, eau, sol, nuisances sonores



MONTAGNE :

- Favoriser la relation plaine/Montagne



AUTRES :

- Améliorer les systèmes de collectes des déchets : composts de quartiers, tri, accessibilité déchetterie, conteneurs enterrés



Mont-Saint-Martin

1.6_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »



PATRIMOINE LOCAL : DEUX TIERS DES CONTRIBUTIONS « PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »

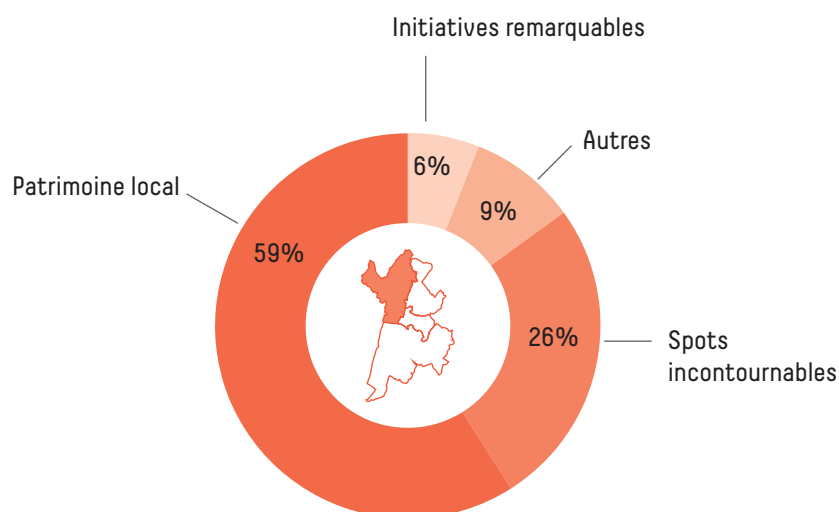
- Le patrimoine industriel à protéger et valoriser
 - « Préserver le patrimoine industriel y compris hydroélectrique. Remettre en eaux les canaux. »
- Préserver le bâti ancien et atypique de la pression immobilière
 - « Les demeures bourgeoises qui subsistent le long du Cours sont menacées par la pression immobilière et par le contrat d'axe du tramway. Certaines sont de grande qualité, comme entre les grands boulevards et les Alliés. Une protection patrimoniale (ISMH, AVAP?) serait envisageable pour préserver et valoriser ce tissu bâti intéressant, avec ses jardins. »
- Valoriser le patrimoine naturel

De l'avis général, le territoire Nord-Ouest dispose d'une mine de pépites trop peu exploitées et valorisées. Travailler sur ce potentiel en l'améliorant et en développant la communication développerait l'attractivité du territoire.

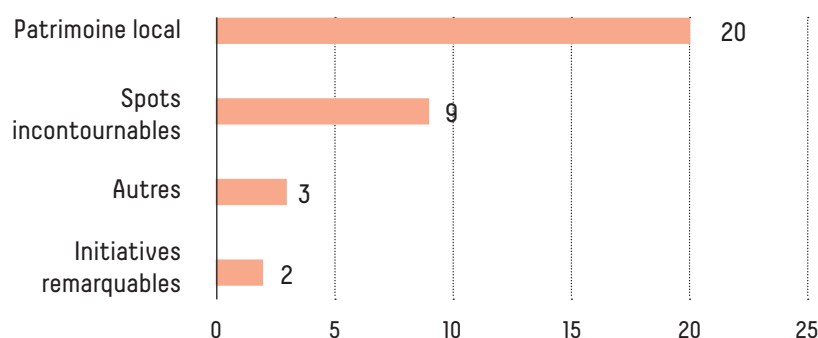
SPOTS INCONTOURNABLES :

- « Valoriser les accès randonnée/vélo au tunnel du Mortier - Ce tunnel, aujourd'hui fermé à la circulation automobile suite à un éboulement sur la route d'accès, pourrait constituer une magnifique porte d'entrée dans le massif du Vercors pour les mobilités douces. Aménagements à réaliser en collaboration avec Montaud

59 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE NORD-OUEST SUR LA THÉMATIQUE
"LES PÉPITES DE LA METRO" PORTENT SUR LE PATRIMOINE LOCAL



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR
PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

et Autrans, bien-sûr, afin d'avoir une cohérence générale. » (44 votes POUR)

- « Un spot incontournable : la Belle Electrique. Un endroit agréable pour se retrouver en ville. Il devrait y en avoir d'avantage au niveau de l'agglomération »
- « Le panorama depuis la Tour Sans Venin est largement sous-exploité. »



INITIATIVES REMARQUABLES :

« Même s'il est vrai qu'il est toujours pointilleux d'organiser des événements dans le quartier Mistral, la fête organisée le 27 mai fut une excellente initiative, c'est ce genre de fête qui intègre et relie les habitants, aussi bien entre eux qu'avec ceux des autres quartiers. Une ouverture d'esprit ! »

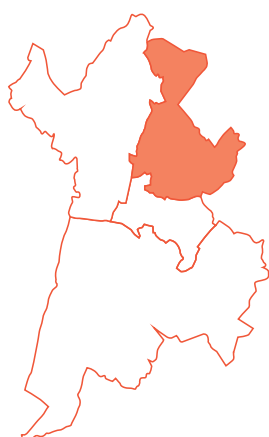


Belle-Electrique - Grenoble

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR TERRITOIRE



2 NORD-EST



2 ANALYSE DU TERRITOIRE NORD-EST

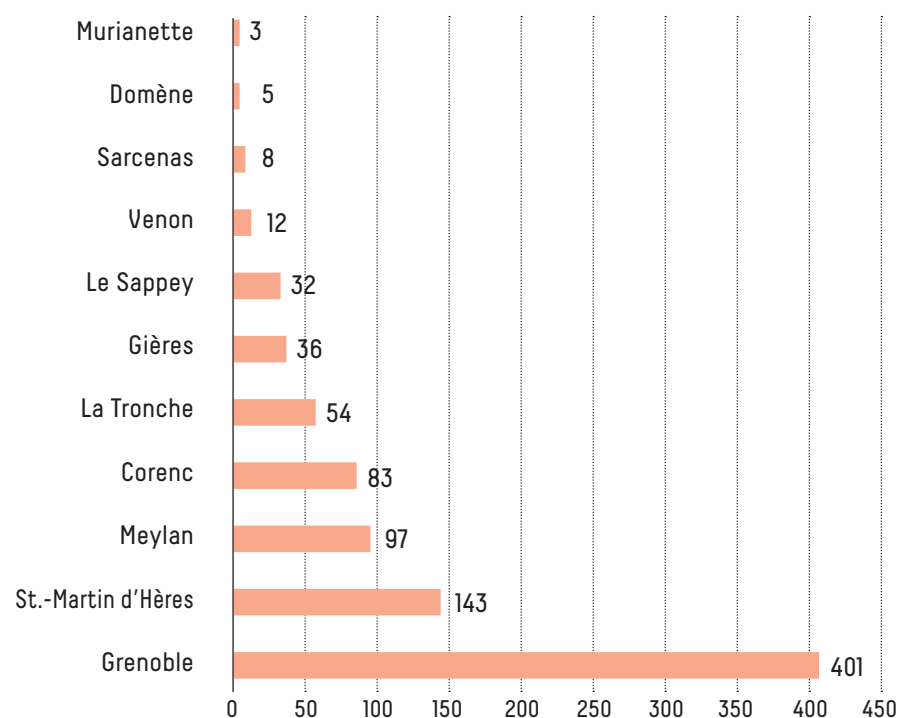
Le territoire Nord-Est regroupe 11 communes : Sarcenas, Le Sappey-en-Chartreuse, Corenc, Meylan, La Tronche, Domène, Murianette, Venon, Gières, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble (Secteurs Centre, Ile Verte, Bajatière et plaine des sports).

874 contributions

ont été déposées sur l'ensemble du territoire Nord-Est, soit la participation la plus importante au niveau métropolitain.

LA PARTICIPATION DANS LES COMMUNES

Toutes les communes du territoire enregistrent une participation.

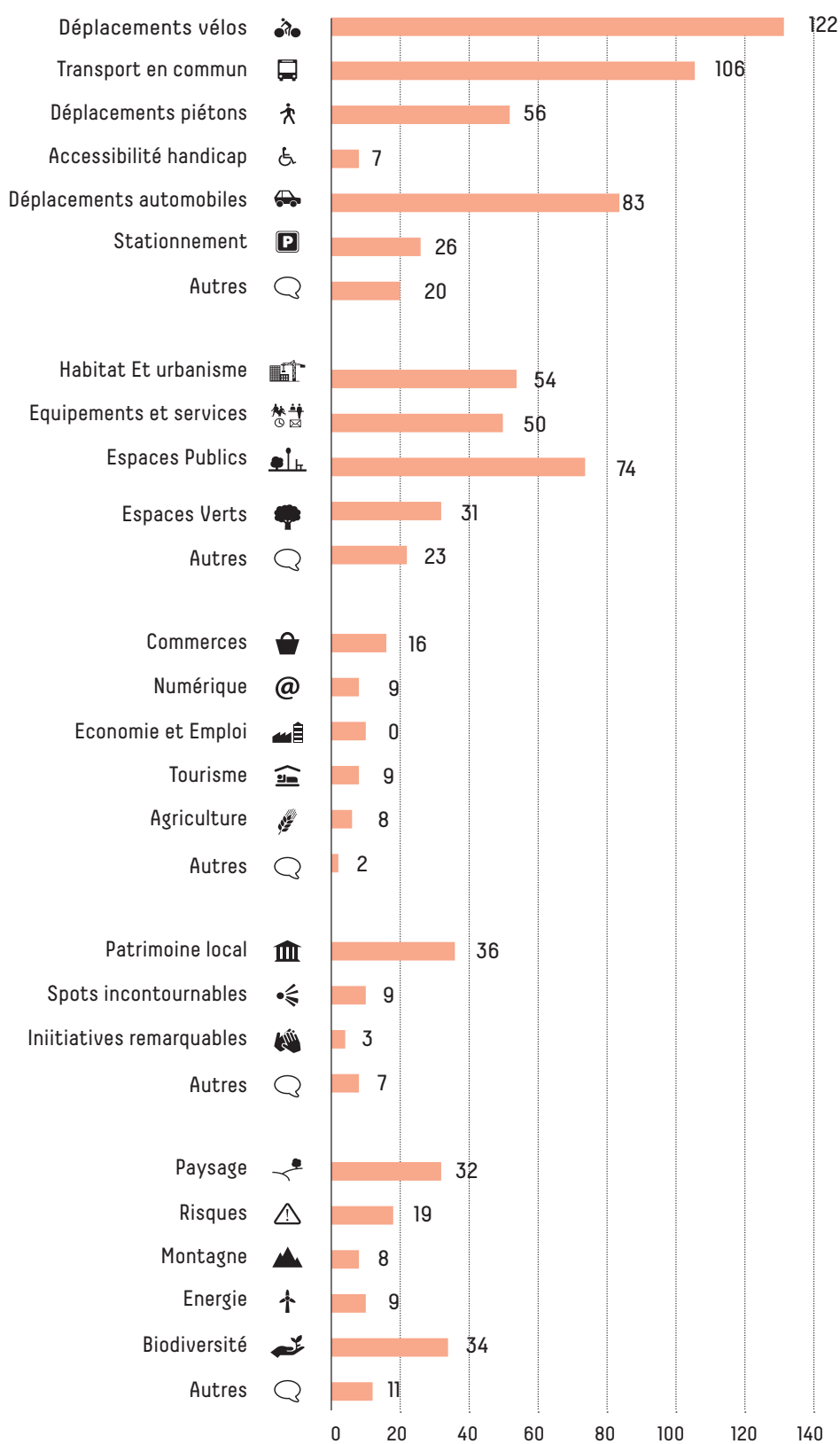


La participation la plus importante a été réalisée à Grenoble (401 contributions), puis Saint-Martin-d'Hères (143) et les communes à flanc de Chartreuse, Meylan et Corenc avec respectivement 97 et 83 contributions.

On remarque une participation notable du Sappey-en-Chartreuse, malgré un nombre d'habitants peu élevé, dû au fait qu'un atelier territorial s'y soit déroulé.



Atelier territorial du Sappey-en-Chartreuse.



ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR THÉMATIQUE

- 420 sur le thème "Mobilités/ déplacements" (48%)
- 232 sur le thème "Cadre de vie" (26,5%)
- 113 sur le thème "Développement économique" (13%)
- 55 sur le thème "Pépites de la Métropole" (6,25%)
- 54 sur le thème "Environnement" (6,25%)



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

2.1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU TERRITOIRE NORD-EST

Le territoire Nord-Est englobe des zones densément peuplées (Grenoble et les communes périphériques) ainsi que des zones à faible densité, notamment en zone de montagne (par exemple le Sappey-en-Char treuse).

DÉPLACEMENTS : POUR UNE FACILITATION DES FRANCHISSEMENTS ET DES TRAVERSÉES.

Sur ce territoire, la thématique « mobilités et déplacements » mobilise près de la moitié des contributions. Les problématiques et les besoins sont orientés sur la fluidification des parcours, qu'ils soient cyclistes, en transports en commun ou en véhicule motorisé. Si les déplacements automobiles sont particulièrement complexes dans cette partie du territoire métropolitain (entrée de ville congestionnée, temps de parcours multiplié), c'est une demande globale d'aménagements qui est formulée par les participants.

En effet, d'autres modes de déplacements se développant fortement (cycles, TC, co-voiturage) de nombreuses contributions vont dans le sens de la création de nouvelles liaisons, permettant notamment le franchissement d'infrastructures et des frontières naturelles du territoire (liaison entre le campus et Meylan etc.).

CADRE DE VIE : PLUS DE VÉGÉTALISATION POUR PLUS DE FRAÎCHEUR EN VILLE.

Sur la thématique « cadre de vie », les participants s'expriment en faveur d'une revalorisation générale des espaces publics (plus de qualité, mise en valeur des berges etc.). Globalement la volonté est celle de

la préservation des espaces verts et de plus de végétalisation en ville dense. Sur la question spécifique de l'habitat, de nombreuses contributions sont émises pour une rénovation du bâti existant plutôt que la construction de logements neufs.

ECONOMIE : ENTRE NÉCESSITÉ D'INNOVATION ET SOUTIEN À L'ACTIVITÉ EXISTANTE.

Les participants reconnaissent aussi le potentiel économique de leur territoire, avec notamment le lien qui pourrait être fait entre le campus et Inovallée à Meylan. Tout en souhaitant conforter les polarités commerciales existantes (en prenant garde à ne pas disperser les commerces), un appel à l'innovation est lancé (développement

d'activités en profitant de l'exposition des coteaux, aménagement d'espaces de travail en coworking etc.).

PÉPITES DE LA MÉTROPOLE : METTRE EN VALEUR LA RICHESSE DE NOTRE PATRIMOINE.

Enfin, les habitants sont conscients des « pépites » patrimoniales présentes sur leur territoire, telles que la Tour Perret (qui serait à rénover), telles que la Bastille ou même de « du petit patrimoine » (forts, grands arbres etc). La volonté de mise en valeur de la richesse du paysage métropolitain s'exprime aussi fortement, sa verdure et sa biodiversité apportant une fraîcheur appréciée des habitants.



Vue Nord-Est

2.2_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »



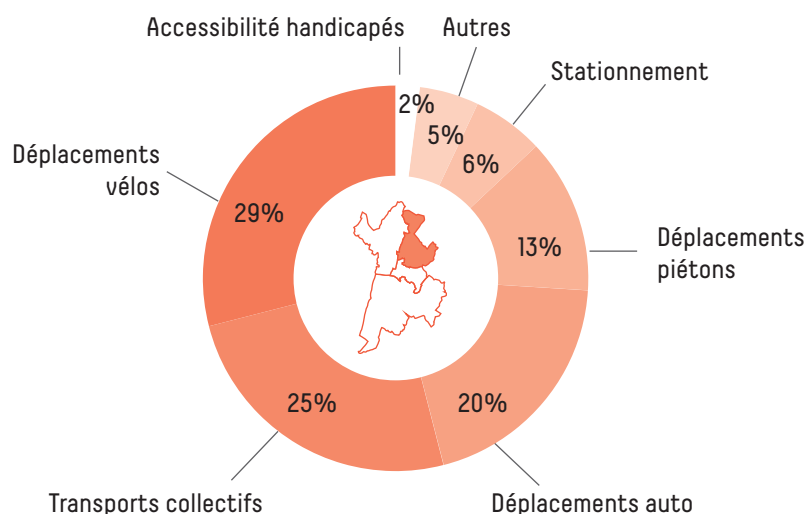
● DÉPLACEMENTS À VÉLOS : PRÈS D'UN TIERS DES CONTRI- BUTIONS « MOBILITÉS ».

- Assurer une continuité des parcours pour les pistes cyclables
- Améliorer les franchissements pour les frontières naturelles (Isère) et d'infrastructures (autoroute, voie ferrée...)
- « L'absence d'une passerelle cycle sur ce pont (entre Grand-Sablon et le campus) est une rupture fondamentale dans le réseau cycle de la Métropole. Sa création permettrait l'accès au campus universitaire en mode doux depuis l'autre rive de l'isère »
- Diminuer les conflits d'usages (piétons, voitures, stationnement...) et améliorer la sécurité
- Implanter des aménagements facilitant la pratique du territoire à vélo (bornes de gonflage / arceaux / parkings fermés / signalétique...)
- On note de nombreuses contributions pour le développement de services dédiés à la pratique du vélo, installés sur l'espace public.

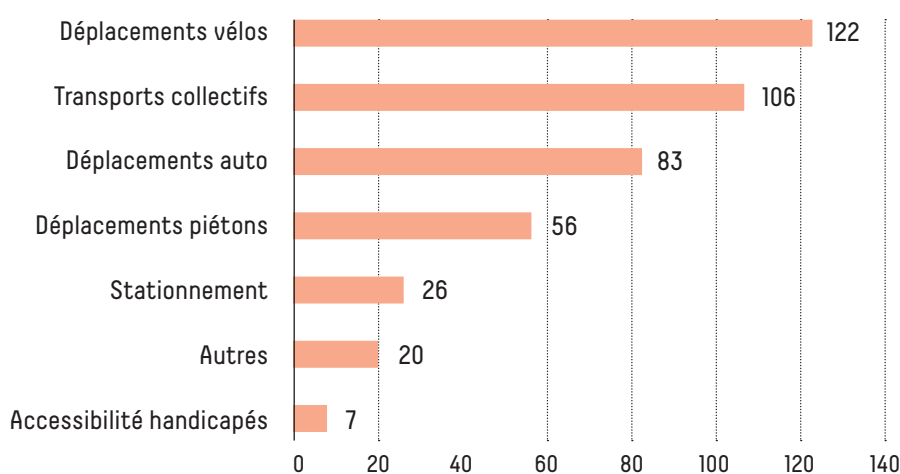
TRANSPORTS EN COMMUN : UN QUART DES CONTRIBUTIONS « MOBILITÉS ».

- Prolonger les lignes existantes et créer de nouvelles lignes fortes vers l'Est
- De nombreuses contributions proposent de poursuivre le développement du réseau de transport en commun, en direction du Grésivaudan ou vers le cœur d'agglom-

29 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE NORD-EST SUR LA THÉMATIQUE
"MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS" PORTENT SUR LES DÉPLACEMENTS VÉLOS



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PIC- TOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

ération « Etendre le Tram D jusqu'à Grand Place avec pourquoi pas, une connexion avec le TER et la création d'une gare SNCF sous la "Route Napoléon" à Eybens. La ligne pourrait se prolonger dans un 2^{ème} temps jusqu'à Seyssins (pour rejoindre le tram C) et dans un 3^{ème} temps de Mairie de Seyssinet à Louis Maisonnat pour rejoindre le tram A. Le contournement sud de l'agglo, correspondant à la rocade sud serait alors complet (ah non j'oublie, on pourrait finir à la ZIRST à partir de l'hôpital des Sablons). »

- Créer de nouvelles lignes vers la Chartreuse
- « Corenc : Prolonger la ligne 41 de Corenc le haut jusqu'à Sarcenas en desservant le Sappey. Pour relier les habitants de Sarcenas et du Sappey à Meylan qui est le bassin d'activité urbain de ces communes (collège et lycée, entreprises, équipements sportifs, commerces, accès aux soins...) et le lien avec le réseau urbain (lignes 13, 16, chrono) »
- « Le-Sappey-en-Chartreuse : Les bus scolaires circulant uniquement dans le Sappey sont un système pratique pour que les enfants circulent en autonomie depuis chez eux à l'école et inversement. Cela existait il y a des années et ce serait très intéressant de le remettre en place. »
- Travailler sur la régularité et l'amplitude des horaires
- Comparativement aux autres territoires, le Nord-Est comporte un grand nombre de contributions demandant une augmentation des cadences et une extension des horaires des transports en communs, bus et tram confondus.
- Créer de nouvelles liaisons Nord-Sud
- « Création d'une liaison TC entre le Campus et Meylan. Aujourd'hui il y a la 6070, mais qui ne dessert qu'Innovallée, avec aucune correspondance si l'on veut aller plus "haut" dans Meylan. Il me semble qu'il y a un projet dans les cartons depuis un bout de temps de nouveau pont (il a d'ailleurs été à l'époque question que la D y passe) » (26 votes POUR)
- Créer une gare à Saint-Martin-d'Hères



Passerelle de l'île d'amour

- « Une gare, desservie par le tram-train de la métropole (ligne de TER qui s'arrête aujourd'hui seulement à Saint Egrève, Echirolles et Gières, au tarif TAG). Cette gare serait en lien avec la ligne D du tram prolongée »

UNE IDÉE QUI RENCONTRE L'ADHÉSION

Pourquoi ne pas profiter de l'Isère ? Faire circuler des navettes fluviales entre Sassenage/St Egrève et le campus universitaire. Des avantages pour le tourisme, mais aussi pour les déplacements de tous les jours (30 vote POUR)

- Créer des aménagements pour prendre en compte les nouveaux usages (covoiturage notamment)
- Le territoire Nord-Est fait la part belle au covoiturage avec de nombreuses propositions : « Favoriser le covoiturage par l'aménagement de parkings spécifiques, une voie dédiée sur l'A480 (rocade) et une communication large pour aider aux changements des pratiques » « Créer des arrêts de covoiturage pour prendre d'autres habitants du Sappey et des communes plus basses en allant à Grenoble et les déposer en y revenant. » « Disposer de certains éléments de commodités (banc, abris, etc.) »



DÉPLACEMENTS AUTOMOBILES : UN CINQUIÈME DES CONTRIBUTIONS « MOBILITÉS ».

- Limiter la circulation en cœur de Métropole
- Réaménager les infrastructures pour plus de fluidité des parcours
- Travailler les parcours de traversées Est-Ouest



DÉPLACEMENTS PIÉTONS :

- Etendre la piétonisation du centre-ville
- Le centre-ville de Grenoble « Partiellement piétonnisé, l'hyper-centre de Grenoble est aujourd'hui régulièrement encombré de véhicules qui y viennent sans pouvoir s'y garer. C'est le cas notamment de la place Notre-Dame et des rues adjacentes du quartier des antiquaires (Très-Cloître, Servan, Bayard, etc). Cette piétonisation



Gare de Gières

partielle génère beaucoup de conflit d'usage, l'espace public ne prévoyant plus de place pour les véhicules tout en leur en autorisant l'accès. Il est nécessaire aujourd'hui d'avoir le courage politique de piétonner l'hyper-centre du Boulevard Gambetta (D'Est en Ouest) et des quais de l'Isère à l'axe Jean Pain/Joffre en préservant un simple accès aux parkings du Musée, Philippeville, Lafayette et Hoche. Dans ce cadre, la requalification des places Verdun et Vaucanson en un espace public qui ne soit plus dédié à l'automobile doit être envisagée. Cette proposition s'inscrit en extension du projet, cœur de ville, cœur de métropole. Un axe cyclable Est/Ouest devra être envisagé, peut être sur l'Axe Berriat/Lafontaine/Lesdiguières pour relier le centre-ville au reste de la métropole. » (74 votes POUR)

- Travailler sur les continuités et les franchissements
- Sécuriser les parcours piétons (trottoirs, protections...)
- Repenser le cheminement dans les zones pensées pour le tout voiture (zone commerciales, artisanales...)

- Renforcer la signalétique adaptée
- On note de nombreuses contributions demandant l'implantation de plus d'éléments indiquant les directions, chemine-ments et temps de parcours.

P STATIONNEMENT :

- Développer les Parking-relais
- Grand Sablon « Agrandir le Parking relais du Grand-Sablon (...) régulièrement saturé » (33 votes POUR)
- En base de la Chartreuse « Développer les parkings relais en bas de la descente du Sappey et permettre d'emprunter des autres modes de transports proches de ceux-ci permettraient de désengorger les routes. Les parkings relais doivent être proches des transports en commun desservant directement la ville, mais pourraient aussi comporter des rangées de vélos sécurisées. »
- Développer de nouvelles solutions pour les zones les plus denses
- Penser le stationnement en lien avec les usages et équipements

Q AUTRES :

- Accentuer la multi modalité du territoire
- Développer les véhicules électriques
- Améliorer la signalétique et sa lisibilité de manière générale
- Créer des liaisons fluviales

W ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP :

- Améliorer et renforcer les aménagements existants (trottoirs, etc.)
- Rendre les gares plus accessibles notamment à Gières



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

2.3_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »



EQUIPEMENTS ET SERVICES : UN TIERS DES CONTRIBUTIONS « ESPACES PUBLICS »

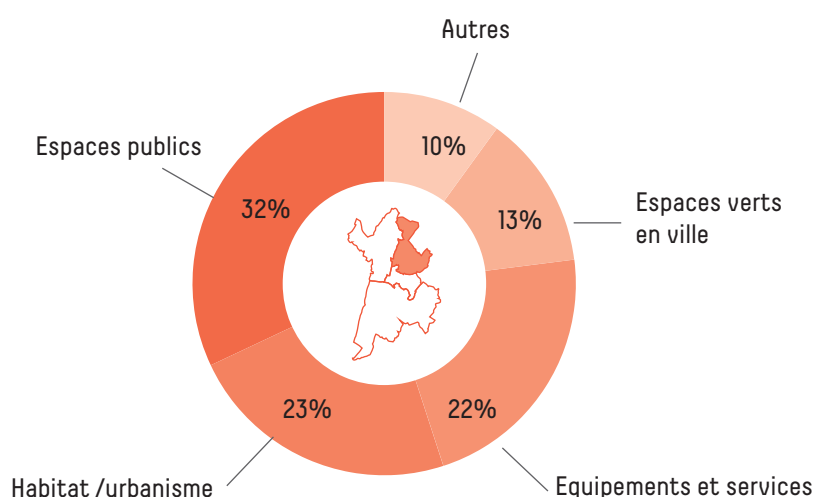
- Apporter de la qualité dans le traitement des espaces publics
- Aménager les berges de l'Isère
 - Aménager les berges de l'Isère comme cela a été fait à Lyon / Bordeaux (110 votes POUR)
- Traiter qualitativement l'avenue Gabriel Péri
 - L'avenue G. Péri est aujourd'hui entièrement dédiée à la voiture. Cela peut être intéressant de traiter qualitativement l'avenue avec des espaces publics plus généreux et végétalisés. C'est par ailleurs la 2^e entrée Est de l'agglomération et un pôle économique et commercial majeur qu'il convient de mieux valoriser. (38 votes POUR)
- Réaménager la place André Malraux :
 - « Faire en sorte qu'elle devienne un lieu agréable (pour y passer ou s'y arrêter) et non plus un parking goudronné avec une pergola et quelques arbres. » (18 votes POUR)

UNE IDÉE QUI RECUEILLE L'ADHÉSION :

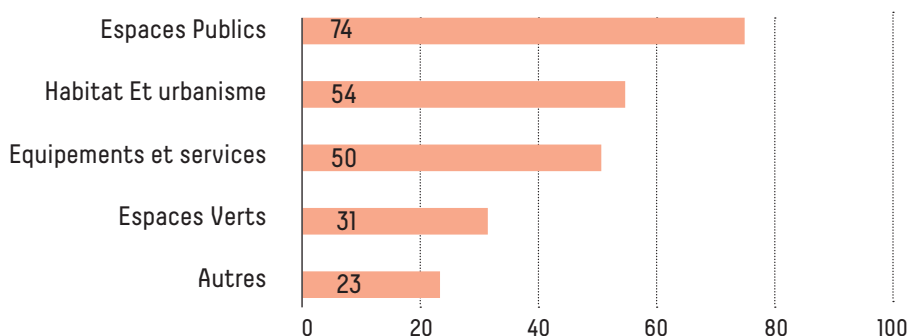
« Valorisation du Parc des Dauphins et reconstruction du restaurant » : Détruit par les flammes en 2012, le Chalet des Dauphins offrait un espace de détente comme il existe peu à Grenoble. A l'écart de la circulation et des bruits de la ville, au sein d'un magnifique parc, ce site doit être reconstruit par la collectivité pour être loué à un nouvel exploitant. De façon générale, il est nécessaire pour la métropole de réenvisager les parcs et les jardins publics comme des espaces de vie et non comme des lieux décoratifs en



32 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE NORD-EST SUR LA THÉMATIQUE "CADRE DE VIE" PORTENT SUR LES ESPACES PUBLICS



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »



y installant plus de mobilier urbain : bancs, tables, chaises, barbecue, etc, en veillant à leur propreté et au bon partage des usages. (30 votes POUR)



HABITAT / URBANISME :

- Rénover plutôt que construire du neuf
- Réhabiliter ou démolir les bâtiments de l'ancien Institut de Géologie (108 votes POUR)
- Un programme plus offensif (PLH) pour imposer la rénovation des immeubles noirâtres du centre et des boulevards (12 votes POUR)
- Construire de manière raisonnée
- Construire un véritable Eco quartier autour du site PLM (26 votes POUR)
- Réfléchir à l'urbanisation de Murianette : « Murianette a peut-être du retard par rapport à d'autres communes sur la construction de logements (sociaux notamment). Une zone artisanale pourrait aussi être créée le long de la voie ferrée. »
- « Protéger les coteaux de la constructibilité Préservation nécessaire des franges vertes et du grand paysage immédiat. »
- Maintenir des surfaces de pleine terre et penser les aménagements complémentaires
- Mettre en place des règles relatives au CES et coefficient de pleine terre (29 votes POUR)
- Rendre obligatoire pour les nouvelles constructions collectives la construction de garages collectifs à vélo et poussettes
- Seuil pour la végétalisation obligatoire des toitures terrasses
- Penser les continuités urbaines
- Perméabiliser les limites du campus « Aujourd'hui, le Campus est une île, avec seulement quelques points d'entrées identifiés. Une grande partie de la frontière entre le campus et SMH est fermée. Cela est notamment flagrant le long de la ZA des Glairons. Je sais qu'historiquement, cela est dû à un ancien bras de l'Isère, mais aujourd'hui, cela a surtout comme effet de contraindre les déplacements,

ments, et à saturer les rares points de communication à travers la frontière. » (16 votes POUR)

- Assurer la cohérence des politiques d'aménagement des coteaux de Char treuse entre La Tronche, Corenc et Meylan. (15 votes POUR).



EQUIPEMENTS ET SERVICES :

- Maintenir et rénover l'existant
- Adapter, construire des équipements pour les nouveaux usages du territoire (voire mutualiser certains bâtiments)
- Développer les services des déchetteries
- Améliorer les équipements de loisirs
- Développer des commerces et services sur le campus :
 - Commerce : « Il n'y a pas assez de commerces, de commodités sur les campus, ses alentours. Excepté les cafétérias, ou les restaurants universitaires il n'y a pas d'autre moyens de se restaurer, la grande surface la plus proche étant le Géant Casino » 3
 - Crèches : « Il faut au moins une ou deux crèches sur le campus, qui manque cruellement de commodités (pharmacies, marchés...) »

UNE IDÉE QUI FAIT CONSENSUS :

« Rénover l'Orangerie municipale de 600 m2 qui dépérit alors qu'il s'agit d'un bâtiment de 1895 d'une grande valeur historique et patrimoniale. L'idée de l'association "l'Orangerie de Grenoble" est de le valoriser en y créant un lieu ouvert et convivial dédié à l'échange de savoirs et des pratiques.

Le projet de l'association se veut pluridisciplinaire et transversal. Il ne s'agit pas de figer l'image de ce lieu derrière un cadre strict. Les théma-

tiques abordées ont donc vocation à évoluer en fonction des acteurs qui s'y mobilisent et du public qui sera sollicité pour exprimer son opinion et ses attentes. »



ESPACES VERTS :

- Valoriser les parcs existants
- Végétaliser les friches
- Aménager plus de parcs en ville dense
- Densifier le campus, sur les zones déjà artificialisées !
- « Le campus est l'un des poumons verts du cœur urbain. Pour conserver la qualité paysagère du site, les futurs aménagements du campus ne devraient être implantés que sur des espaces déjà artificialisés. Pour conforter le caractère naturel du site et pour valoriser la gestion des eaux pluviales, des bassins de filtration et de rétention pourraient être implantés un peu partout sur le campus. En plus de leur fonctionnalité, les bassins contribueraient à la qualité paysagère du site. »



AUTRES :

- Renforcer la sécurité en ville pour éviter les nuisances
- Communiquer mieux sur les compétences de la Métropole afin de trouver un interlocuteur facilement
- Travailler sur les ambiances de quartier et les particularités de ces derniers



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

2.4_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »



**COMMERCE : PLUS D'UN
TIERS DES CONTRIBU-**

TIONS

« DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

- Conforter et valoriser les polarités commerciales existantes
- Créer des polarités commerciales complémentaires : Ne pas disperser les commerces. Plutôt les regrouper sur des pôles en complémentarité avec les communes voisines en prévoyant les espaces nécessaires de stationnement temporaire (18 votes POUR)
- Valoriser les rues commerçantes : « Valoriser les rue commerçantes (du centre-ville) en la transformant par exemple en « zone de rencontre » sur laquelle on pourrait faire ses courses en toute sérénité, les voitures devant laisser la priorité aux autres modes de déplacement moins rapides qu'elles. » (14 votes POUR)

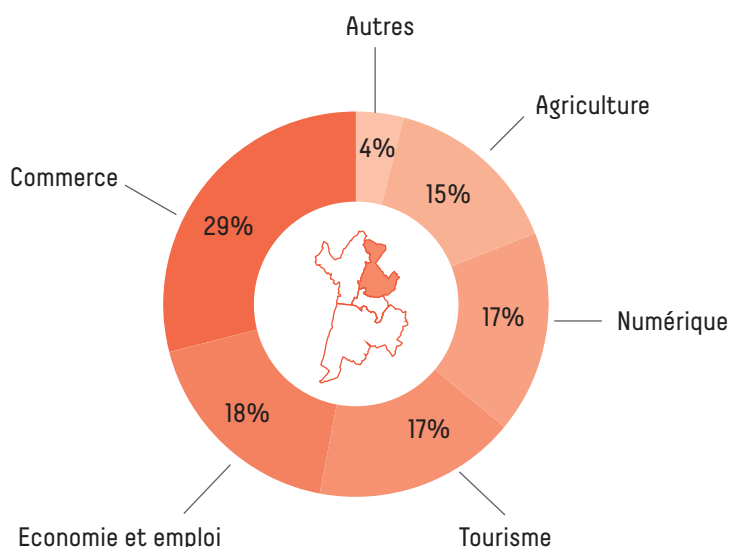


ECONOMIE ET EMPLOI :

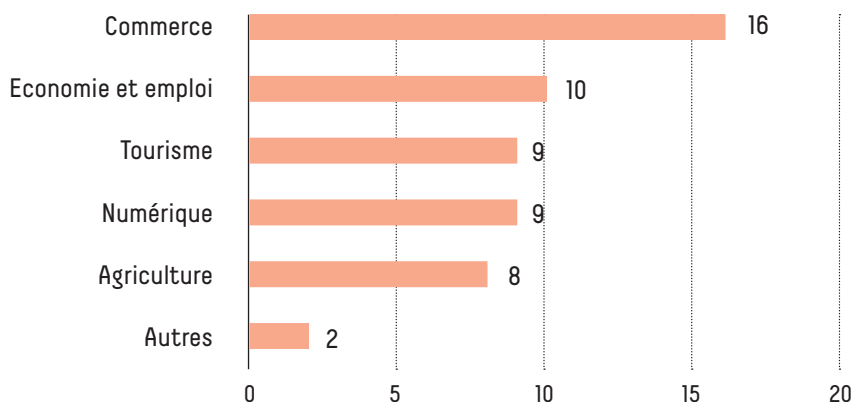
- Profiter des potentiels locaux
- Créer des liens entre Inovallée et le campus universitaire (21 votes POUR)
- Développer des activités artisanales et de services, respectueuses de l'environnement, qui tirent avantage de l'exposition exceptionnelle du coteau. (17 votes POUR)
- Développer de nouvelles façons de travailler
- Création d'entreprises et «co-working» : Créer des pôles d'aide à la création d'entreprises sur des modèles existants de partage de bureaux, de co-working afin



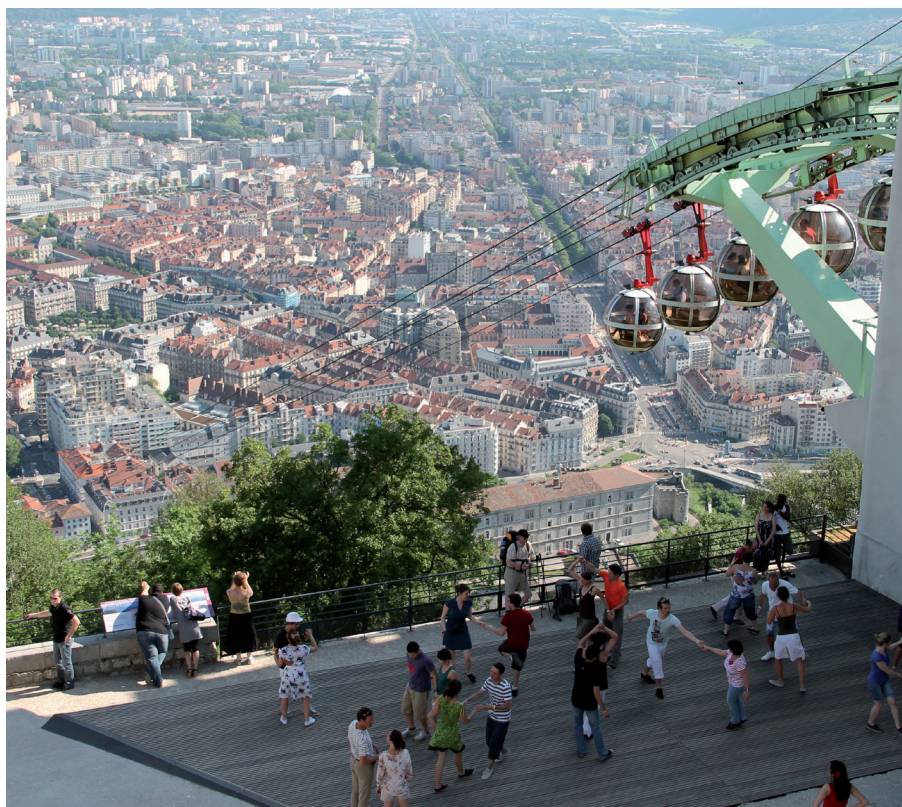
**29 % DES IDÉES DU NORD OUEST SUR LA THÉMATIQUE
« DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE » SONT LIÉES AU COMMERCE**



**RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR
PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »**



TERRITOIRE NORD-EST



La Bastille - Grenoble

de permettre et favoriser le travail délocalisé pour réduire les déplacements et bénéficier d'infrastructures communes : salles de réunion, vidéoconférence, matériels divers... (14 votes POUR)

TOURISME :

- Valoriser le site de la Bastille.
- Intégrer le téléphérique de la Bastille dans le réseau urbain (tarification) « Permettre l'accès au téléphérique de la bastille avec un titre de transport TAG, comme il est possible de prendre le funiculaire de la Fourvière avec un titre TCL à Lyon, ou comme Montmartre avec un titre RATP à Paris » (20 votes POUR)
- Faire de la Bastille un véritable site de tourisme urbain « Le site de la Bastille présente un fort potentiel pour développer des activités ludiques et de nature en pleine ville. Grenoble pourrait s'inspirer des modèles existants en Europe pour im-

ager une espace mixte de tourisme naturel et urbain (Barcelone, Innsbruck...). On pourrait y trouver : une montgolfière pour un panorama sur les 3 massifs et les Alpes, un départ de balade avec des ânes, des parcours d'exploration ludiques avec les fortifications (tunnels, escaliers...) »

- Valoriser le tourisme local et l'accès immédiat depuis la ville centre.
- Soutenir et développer la station de ski du col de Porte (18 votes POUR)
- Promouvoir le tourisme vert : « La Métropole dispose de stations de ski, de sentiers de randonnées, d'itinéraires VTT, de via-ferrata,... très souvent méconnus des habitants de la Métropole. Souvent ces sites de loisirs sont accessibles en transport en commun. » (10 votes POUR)

NUMÉRIQUE :

- Déployer la fibre sur tout le territoire.
- Plan fibre optique pour les zones excen-

- trées (6 votes POUR)
- Développer le wifi public.
- Mettre en place des points WIFI



AGRICULTURE :

- Favoriser l'agriculture biologique et raisonnée.
- Encourager les produits locaux et biologiques : « Encourager les stands de produits locaux et issus de l'agriculture biologiques ou raisonnée sur le marché Abbaye. » (26 votes POUR)
- Maintenir des zones agricoles sur les coteaux.
- Protéger et développer l'activité agricole sur les coteaux de Chartreuse et les communes de montagne. (17 votes POUR)
- Entretenir et exploiter les zones boisées.
- Dynamiser la filière bois énergie
- Attention à l'extension de la forêt : « Le maintien et la préservation des surfaces agricoles et les exploitations forestières permet de contrôler l'extension de la forêt. »



AUTRES :

- Des idées liant plusieurs thèmes.
- Grenoble : Des ginguettes sur les quais ? « Et pourquoi pas des ginguettes sur les quais ? L'Isère traverse la ville et on la voit à peine. Pourquoi pas des zones ponton en bois au-dessus de l'eau qui accueilleraient des ginguettes par exemple, des terrasses, des squares ? » (15 votes POUR)



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

2.5_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE «ENVIRONNEMENT»



BIODIVERSITÉ : 34 CONTRIBUTIONS, LA «BIODIVERSITÉ» EST LE SUJET PRINCIPAL.

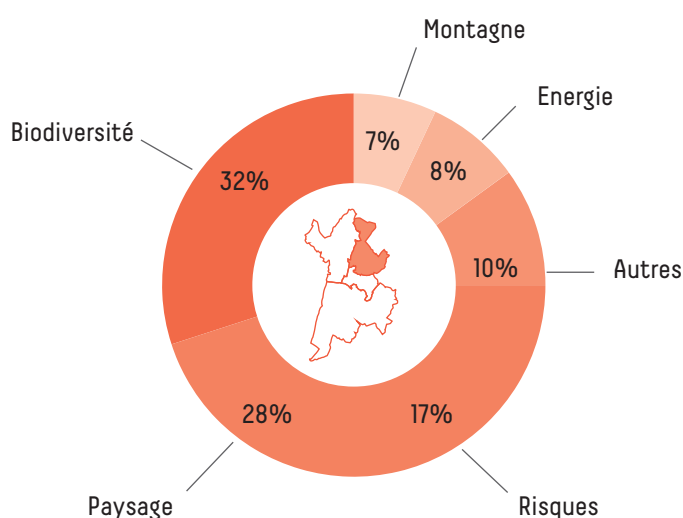
- Protéger les parcs et arbres remarquables
- Protéger les arbres et espaces verts à Corenc (27 votes POUR)
- Préserver les grands arbres
- Porter une attention particulière aux corridors biologiques
- Protéger les axes de circulation des grands et petits mammifères
- Valoriser la trame verte et bleue : « Enchaîner les parcs du couvent des minimes au parc Paul mistral. Décanaliser les rivières. » (8 votes POUR)
- Rouvrir les cours d'eau pour favoriser la biodiversité
- Rouvrir le Verderet pour qu'il coule à l'air libre chemin du Chapitre et Parc Soulage ! (16 votes POUR)
- Libérer le Sonnant dans sa partie urbaine (au moins en partie) (8 votes POUR)



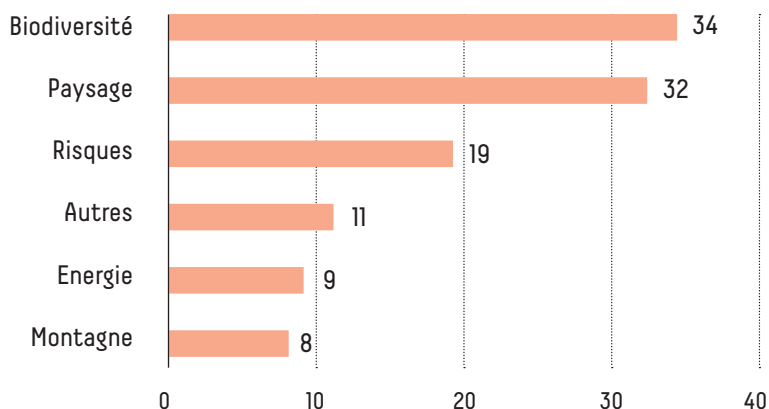
PAYSAGE :

- Valoriser et préserver les grands éléments de paysage
- Valoriser la boucle des Sablons : « Aujourd'hui, ce poumon vert a plus l'air d'un oublié urbain... » (99 votes POUR)
- Préservation des paysages et des grandes perspectives (13 votes POUR)
- Explorer toutes les pistes pour végétaliser les espaces urbains
- Végétaliser progressivement les cimetières (17 votes POUR)
- Pour que l'Île Verte mérite son nom : « Aujourd'hui, les espaces verts de ce quarti-

30 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE NORD-EST SUR LA THÉMATIQUE "ENVIRONNEMENT" CONCERNENT LA BIODIVERSITÉ



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT »





Fort du Saint-Eynard

er sont surtout des espaces privés (jardins). Pourquoi ne pas en faire un lieu d'expérimentation et d'innovation en matière de végétalisation... » (12 votes POUR)

- Préservation des espaces agricoles
- Préserver de l'urbanisation les coteaux.
- Entretenir les espaces ouverts



RISQUES :

- Appréhender mieux les risques inondation et glissement de terrain sur les coteaux
- Prévenir les risques d'inondation, notamment à Corenc (32 votes POUR)
- Protéger les coteaux de prov-

idence (13 votes POUR)

- Risques d'inondation torrentielle à Meylan (4 votes POUR)



AUTRES :

- Développer le tri et le recyclage.
- Développer les composts collectifs (11 votes POUR)
- Trier les ordures du marché : organique, recyclable, à incinérer



ENERGIE :

- Développer les énergies renouvelables
- Couvrir les parkings de panneaux solaires « Recouvrir les parkings des grandes surfaces de panneaux solaires

ce qui mettrait en plus les voitures à l'abri de la pluie et du soleil. Un plus pour les clients. » (62 votes POUR)

- Plus d'hydro-énergie en Isère

- Améliorer la gestion de l'eau et de l'électricité
- Préserver les espaces verts du campus et valoriser la gestion de l'eau
- Réduire l'éclairage nocturne



MONTAGNE :

- Mieux relier ville et montagne et développer le tourisme de proximité
- Renforcer les liens entre la métropole et les massifs (La Tronche, 9 contributions)
- Corenc, porte de Chartreuse ? « Le col de Vence est fréquenté par les nombreux

randonneurs qui pratiquent le GR9, ceux qui viennent à pied de Grenoble, Corenc, Meylan ou La Tronche, par les clients du restaurant. C'est aussi un lieu de vie pour les habitants du hameau. Pourtant le hameau de col de Vence a longtemps été négligé, son parking et son arrêt de bus sont entretenus à minima, aucun aménagement n'a été prévu pour les piétons qui longent ou traversent la route de Chartreuse. »



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

2.6_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »



PATRIMOINE LOCAL :

- Préserver les édifices, bâtiments et même les arbres
- Rénover la tour Perret « Elle pourrait être la "Tour Eiffel de Grenoble", mais non, c'est aujourd'hui un truc qu'on a pas envie qu'il nous tombe dessus... » (127 votes POUR)
- Protéger ces sites remarquables : « Nous demandons la protection des sites remarquables de Corenc : Le château du Bouquéron, celui de la Condamine (Mairie), la chapelle de Montfleury, la croix de Montfleury, le temple d'Amour du Charmeyran » (26 votes POUR)
- Réhabiliter l'Institut Dolomieu en Musée des Sciences de la Terre et de l'Univers (18 votes POUR)
- Le chêne de Venon qui se découpe sur l'horizon depuis la vallée (14 votes POUR)
- Préserver le patrimoine industriel.
- Le passé cimentier de Grenoble (12 votes POUR)



SPOTS INCONTOURNABLES :

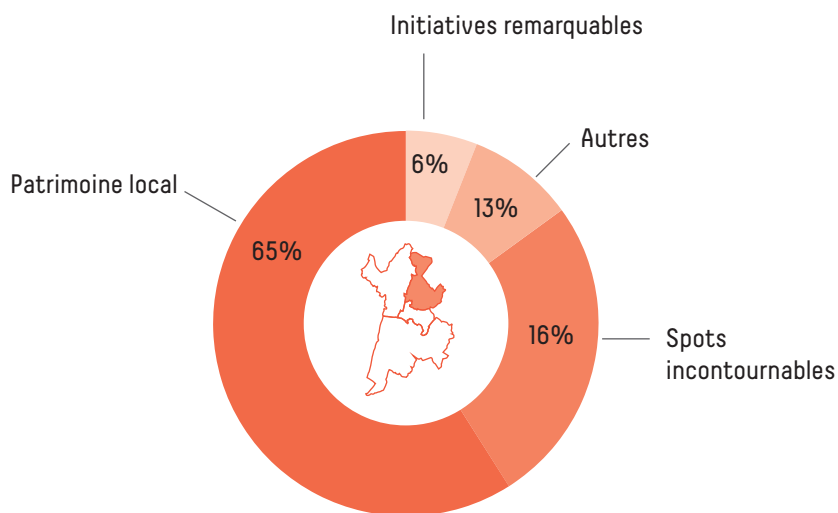
- Mettre en valeur le patrimoine du territoire
- Préserver et mettre en valeur le fort du Saint-Eynard (10 votes POUR)
- La place de la mairie de Venon avec sa vue panoramique
- Parcours berges de l'Isère : une échappée du cœur de ville



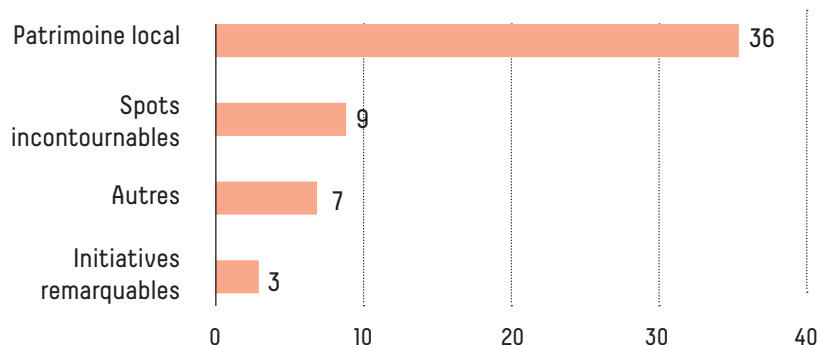
INITIATIVES REMARQUABLES :

- Développer et encourager la dimension solidaire de certains projets
- Jardins partagés qui mériteraient d'être connus

65 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE NORD-EST SUR LA THÉMATIQUE "LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE" PORTENT SUR LA PATRIMOINE LOCAL



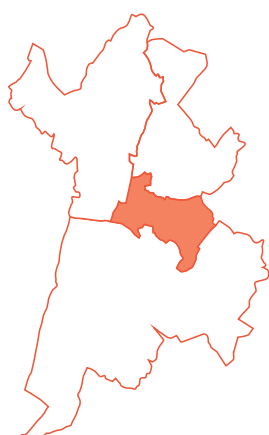
RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »



ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR TERRITOIRE



3 SUD



3. ANALYSE DU TERRITOIRE SUD

Le territoire Sud regroupe 7 communes : Echirolles, Bresson, Poisat, Eybens, Brié et Angonnes, Herbeys et Grenoble pour ses secteurs 4 et 6.

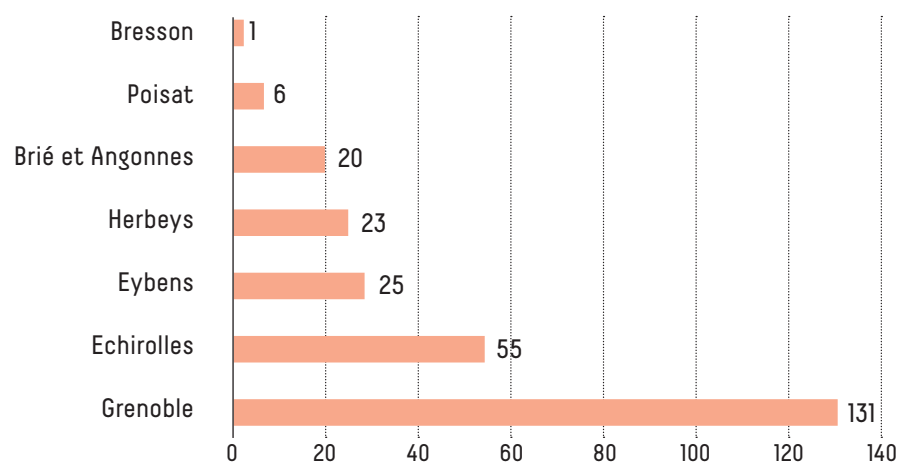
261 contributions
ont été déposées sur l'ensemble du territoire Sud.

LA PARTICIPATION DANS LES COMMUNES

Toutes les communes du territoire enregistrent au moins une contribution.

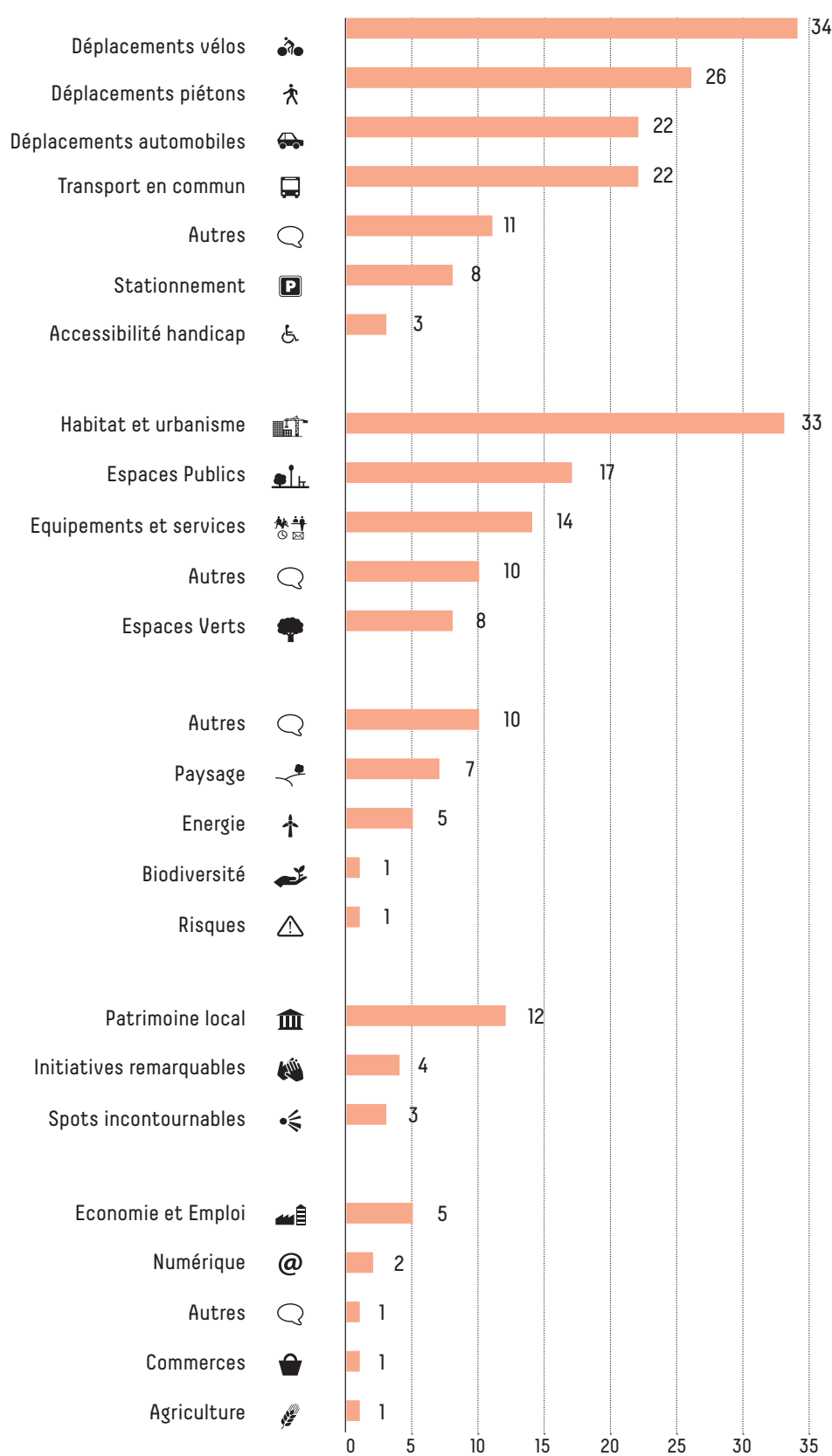


Atelier territorial d'Eybens



Bien que toutes les communes du territoire aient participé Bresson et Poisat sont légèrement en retrait avec respectivement une et six publications.

Les participations les plus importantes ont été enregistrées à Grenoble et à Echirolles. Les communes d'Eybens, Herbeys et Brié-Angonnes, enregistrent des participations notables (entre 20 et 25 contributions). On note une corrélation entre le taux de participation et le nombre d'habitants par commune.



ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR THÉMATIQUES

- 126 sur le thème "Mobilités/déplacements" (49 %)
- 82 sur le thème "Cadre de vie" (31 %)
- 24 sur le thème "Environnement" (9 %)
- 19 sur le thème "Pépites de la Métropole" (7 %)
- 10 sur le thème "Développement économique" (4 %)



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

3.1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU TERRITOIRE SUD

Le territoire Sud rassemble deux entités complémentaires : un fond de vallée composé des communes très urbanisées (Echirolles, Eybens...) et un plateau composé de communes rurales à faibles densités de population. Les participants souhaitent profiter du potentiel de ce plateau et le développer fortement en le reliant davantage au reste du territoire (par des transports adaptés, grâce à la réouverture d'anciennes voiries etc.).

DÉPLACEMENTS : EFFACER LES FRONTIÈRES URBAINES POUR FACILITER LES CHEMINEMENTS.

La thématique des déplacements est une nouvelle fois plébiscitée. Les déplacements vélo sont les plus pénalisés par ces fractures urbaines. Les métropolitains expriment leur volonté de circuler dans une

Métropole « véritablement » apaisée, et de briser les frontières communales qui peuvent encore exister en aménageant les pistes cyclables partant de Grenoble en direction du Sud du territoire.

Cette amélioration de la continuité des parcours doit s'accompagner d'un renfort de la sécurité (plus de signalétique, meilleur partage de la chaussée), notamment lors des traversées des grands axes. Par ailleurs, la thématique de la sécurité apparaît en filigrane pour tous les déplacements (et en particulier pour les piétons).

CADRE DE VIE : DONNER UN SECOND SOUFFLE AU LOGEMENT SOCIAL MÉTROPOLITAIN.

La question de l'habitat est abordée au travers du logement social, très présent sur la majorité des communes : mieux répartir le logement social sur l'ensemble du territoire métropolitain, tout en redonnant l'image de celui-ci. D'autre part, les participants souhaitent une maîtrise des hauteurs des constructions et une réflexion sur la densité des formes urbaines. La fraîcheur et le développement des espaces verts apparaissent comme in-

dispensables pour les participants. De nombreuses contributions incitent à la végétalisation (surtout en cœur de ville dense) et à la valorisation des parcs.

ENVIRONNEMENT : LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ MÉTROPOLITAINE AU TRAVERS DE L'ENTRÉE SUD DE LA MÉTROPOLE.

Les participants s'expriment en faveur d'un réaménagement de l'entrée sud de la Métropole (diminution des panneaux publicitaires, aménagements caractéristiques permettant de valoriser le paysage etc.). L'identité métropolitaine doit s'affirmer au travers de cette entrée.

Cette partie du territoire métropolitain souffre des fractures urbaines créées par les infrastructures (A 480, etc.) tant en termes d'environnement (trop de pollution générée par le trafic dense et concentrée sur un petit espace) que de déplacements et d'habitat.

Enfin, le pictogramme « développement économique » a été très peu utilisé pour ce territoire et ne représente que 4% des contributions.



Vue Sud

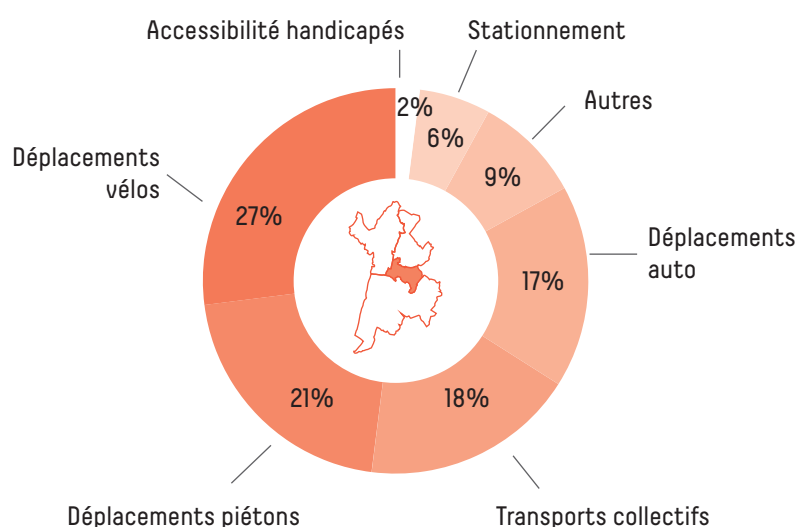
3.2_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »



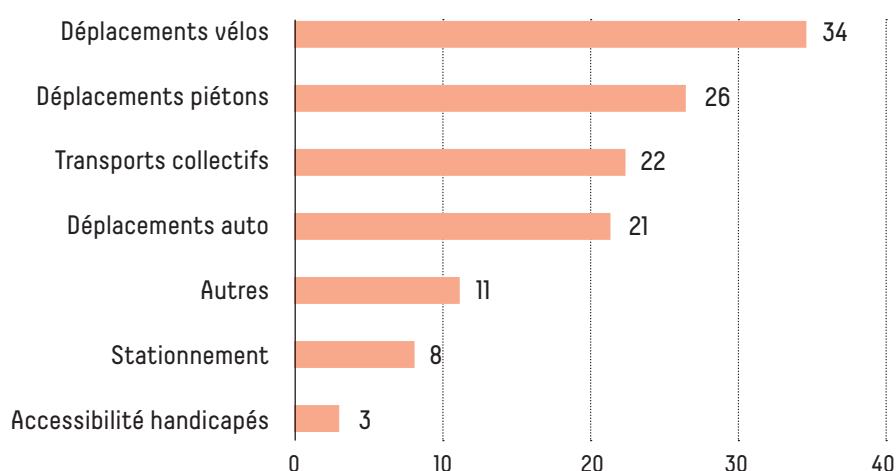
● DÉPLACEMENTS À VÉLOS : PRÈS D'UN TIERS DES CONTRI- BUTIONS « MOBILITÉS ».

- Assurer une continuité des parcours pour les pistes cyclables :
- Renforcer les continuités cyclables entre Grenoble et la périphérie Sud. « Liaisonner intensivement les deux rives Drac-Isère et Rocade Sud pour vivre une agglomération apaisée durablement sans rocade Nord ».
- Créer une piste cyclable permettant l'accès au plateau de Brié Angonnes. Forte demande sur l'accès cyclable à Tavernolles. « Les accès cycles sur le plateau de Brié-et-Angonne et Herbeys sont bien trop dangereux. Un aménagement d'une piste cyclable reliant la piscine d'Eybens à Brié permettrait aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité. Avec les VAE, le plateau devient plus facilement accessible à tous les cyclistes, et il est fort probable que si on met à disposition une telle piste cela favorisera encore ce mode de déplacement. » (16 votes POUR).
- Rendre plus accessible l'espace Comboire. Les habitants regrettent de ne pouvoir rejoindre l'espace Comboire correctement à vélo. Avec une trop grande place de la voiture dans cette zone d'activité. « Aujourd'hui, y'a pas grand choix : Voiture. La ligne de bus 11 passe par là, mais à moins d'habiter le long de la ligne, ce n'est pas top (accès très casse-tête en venant de ne serait-ce que Seyssins) et puis elle est loin d'irriguer toute la zone commerciale. Le vélo est très mal sécurisé dans la zone, surtout pour un accès depuis Echirolles ou Pont-de-Claix. En venant de Grenoble par la voie sur berge partant à Bachelard, c'est un peu mieux, mais les déplacements au sein de la zone restent problématiques. En résultat, Comboire est un Voiture-land

27 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE SUD SUR LA THÉMATIQUE "MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS" CONCERNENT LES DÉPLACEMENTS VÉLOS



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Eybens

sur-saturé. » (11 votes POUR)

- Renforcer la sécurité lors des déplacements à vélo :
- Assurer des voies réservées aux cycles. Nombreuse contributions demandant la poursuite du développement du réseau de pistes cyclables en voies propres.
- Baliser les itinéraires cyclables. « Quotidiennement sur l'axe rond-point Marie-Curie, avenue des États généraux. je croise des cyclistes qui n'ont pas su ou pu se reconnecter avec la piste cyclable sécurisée. Un balisage au sol vert pourrait bien aider (montée sur le trottoir, puis passage en dessous.) [...] les cyclistes privilégiant parfois le plus simple. Une nouvelle connexion sur la bretelle menant à la butte puis un passage de voirie sécurisé piétons cycles (au niveau de la cuisine centrale d'Echiroilles) pour rejoindre la piste cyclable «sécurisée» serait au bénéfice de la baisse des risques cyclistes » (9 votes POUR).
- Sécuriser les traversées de cycles. « Réalisation d'une passerelle en site propre pour vélos et piétons pour permettre le passage en toute sécurité d'un pont pas adapté aux déplacements des piétons et

cyclistes ». (25 votes POUR)

- Limiter la vitesse de circulation des véhicules motorisés sur les zones à risques.
- Déployer des équipements pour cyclistes
- Développer les arceaux à vélos, notamment près des commerces ou des grands équipements. Les habitants réclament plus d'arceaux à vélo, en quantité proportionnelle avec la taille des équipements et des logements aux alentours. Un exemple à Capuche « Impossible de se garer (à vélo) dans ce quartier avec pourtant une grande résidence à proximité ».



DÉPLACEMENTS PIÉTONS :

- Sécuriser les traversées et les cheminements piétons.
- Aux abords des écoles pour que les enfants soient autonomes dans leurs trajets domicile-école.
- Créer de nouvelles traversées piétonnes sur les grands axes. Par exemple sur le boulevard Maréchal Foch pour lequel plusieurs contributions ont été déposées, «

Dans le sens Ouest-Est, pas de ralentisseur. La traversée est difficile et dangereuse. Déjà plusieurs accidents constatés. Idéalement, un feu à déclenchement sur demande devrait être installé. A minima, des ralentisseurs dans les deux sens. » (30 votes POUR)

- Rendre plus agréable les cheminements piétons.
- Améliorer la qualité des aménagements piétons. « Il faut réaménager [l'axe Verlaine/Esmonin irriguant la rocade] pour le rendre plus agréable aux piétons, sans toutefois entraver la circulation des véhicules.»
- Favoriser les zones de partage sur la voie publique. « Passer la rue de Stalingrad en sens unique et donner de l'espace aux piétons ».



TRANSPORTS COLLECTIFS :

- Améliorer les dessertes en périphérie.
- Développer les transports collectifs de périphérie à périphérie.
- Augmenter la fréquence des bus. « Aug-

TERRITOIRE SUD

menter la fréquence des bus permettrait un report modal de la voiture vers les modes de transport doux ». « Desservir Poisat après 21h ».

- Prolonger certaines lignes de bus. « Il faudrait prolonger le C3 jusqu'à une artère où est présente le tram. En sachant qu'il y aura un maillage du tram A et de la future ligne E au niveau de Flottibulle, il serait intéressant de créer le terminus à cet endroit. »

- Diminuer le sentiment d'insécurité dans les transports.
- Augmenter les éclairages aux abords des arrêts
- Sentiment d'insécurité, surtout en soirée lorsque la fréquentation baisse et que les horaires de passages sont plus étendus. Plusieurs contributions dans ce sens, notamment sur Echirolles.

- Créer de nouvelles lignes de tram.
- Créer une ligne de tram circulaire. « Relier la voie de Tram à SMH pour réaliser une ligne circulaire sur l'agglomération. Pour commencer à construire une ligne de rocade évitant le centre-ville et permettant contrairement aux lignes avec terminus,

des pertes de charges. » (26 votes POUR).

- Prolonger les lignes existantes. « Prolonger le tram D jusqu'à l'avenue de l'Europe à l'ouest et jusqu'à Meylan à l'est ».

- Renforcer les transports entre les gares de la Métropole.
- Créer une véritable liaison entre les gares de Grenoble, Echirolles, Gières. « Créer une ligne de trains type RER permettant de relier ces 3 gares avec une connexion tram avec cadencement toutes les 15 à 20 minutes en heures de pointe. Et un service minimum régulier hors heures de pointe (1 à 2 trains par heure). Favoriser l'utilisation multimodale pour des piétons, des cyclistes et des «trottineurs» en valorisant des équipements de transport collectif efficaces, sous employés sur ces aspects de complémentarités ». (32 votes POUR).



DÉPLACEMENTS AUTOMOBILES :

- Améliorer la fluidité de la circulation.
- Réduire l'encombrement du Rondeau. Nombreuses constatations du problème

de fluidité de la circulation, et de pollution du fait de l'encombrement. Les habitants sont pour le réaménagement de ce nœud névralgique de la métropole, en évitant que les entrecroisements ne créent des ralentissements. « L'accès au Rondeau est très problématique aux heures de pointes pour l'ensemble des automobilistes, provoquant de nombreux ralentissements et des bouchons » (71 votes POUR)

- Réviser la vitesse de circulation sur la rocade. « faire une alternance de vitesse de circulation jour/nuit pour fluidifier le trafic. »

- Repenser les aménagements routiers.
- Rendre effective la circulation apaisée, par des aménagements concrets.
- Réaménager les grands axes pour les rendre plus circulables. Notamment, rouvrir des voies secondaires, à l'image de l'ancienne route Napoléon pour monter sur le plateau de Brié et Angonnes.



STATIONNEMENT :

- Empêcher le stationnement sauvage.
- Empêcher les voitures de se garer sur les trottoirs (par des plots etc.).
- Accorder des espaces de stationnement privé supplémentaires.
- « Augmenter le nombre de places de stationnement par logement pour éviter un report des voitures dans la rue, sur les espaces publics, et remplir les parkings non prévus à cet usage. »



ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

- Concernant l'accessibilité handicap, les deux contributions enregistrées notent la nécessité d'aménagement des trottoirs et des espaces publics.



Montée d'Uriage



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

3.3_ZOOM SUR LA

THÉMATIQUE

« CADRE DE VIE »

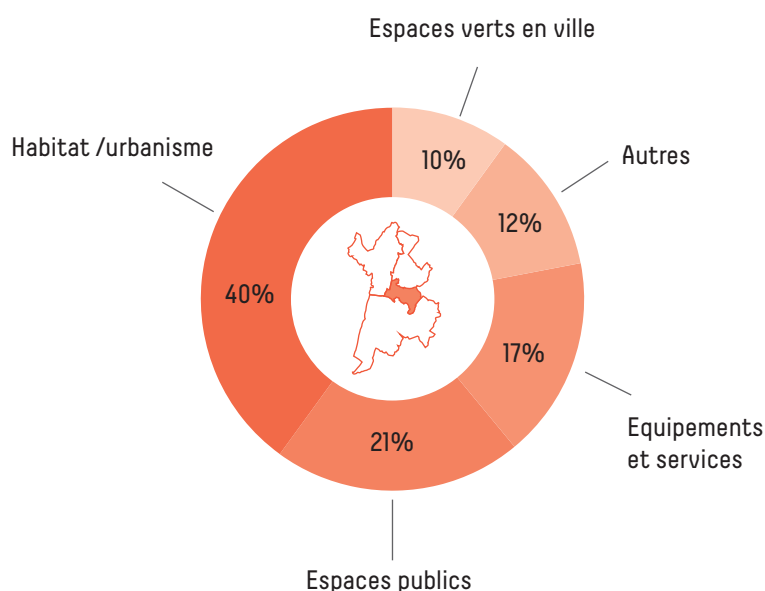


HABITAT / URBANISME :

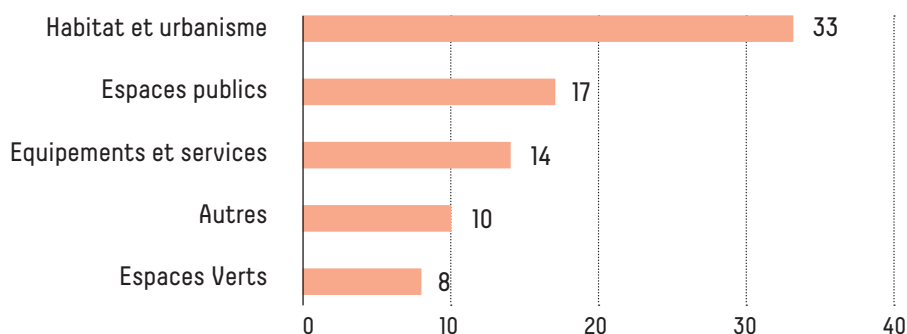
- Travailler sur la densité et les formes urbaines.
- Maîtriser la hauteur des constructions. De nombreuses contributions portent sur la nécessaire maîtrise des constructions et des hauteurs pour garder la vue sur les montagnes. Ce point de vue s'exprime fortement sur Echirolles, notamment pour préserver les espaces pavillonnaires.
- Statuer sur une densification raisonnée pour les villages : « Le développement des villages est inévitable mais il peut se faire de manière douce et en respectant certaines caractéristiques déjà présentes. Les constructions de logements à Herbeys et aux environs seraient plus logiques sur ou proches des pentes en laissant les zones plates libres pour l'agriculture. La typologie des villages constitués en hameaux pourrait aussi être préservée en évitant un centre-bourg contrastant trop avec le reste du village. Le rythme régulé de 5,5 logements construits par an autorisé semble fonctionner et permettre une densification raisonnée. »
- Développer une mixité sociale sur tout le territoire.
- Construire de manière équilibrée. Prévoir une construction de logements sociaux mieux répartie sur le territoire métropolitain.
- Donner une autre image du logement social. « Redorer l'image du logement social, du grand collectif et de la hauteur »
- Etablir des règles d'urbanisme favorisant le paysage.
- Harmoniser les toitures. « Herbeys : Il y a une quarantaine d'années, 1975, plus de la moitié des toitures étaient en tuiles



40 % DES IDÉES POSTÉES DANS LE SUD SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE » CONCERNENT « L'HABITAT ET L'URBANISME »



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »





écailles. Cela s'appelle "unité architecturale" Bilan aujourd'hui, une centaine de couvertures différentes ; cela s'appelle la rurbanité, avec son lot de portails automatiques et ses haies et murs »

- Conforter Tavernolles comme une centralité.
- Lutter contre le mitage
- Rendre le plateau plus accessible

ESPACES PUBLICS :

- Aménager des espaces publics de qualité.
- Verdir les espaces publics, donner une vraie impression de nature en ville. « Redorer l'image [du Sud de Grenoble] grâce à la verdure et aux espaces publics pour tous. »
- Réaménager les parcs pour enfants. « Revoir les aménagements pour les enfants dans les squares d'Echirolles. »
- Sécuriser les aires de jeux.
- Travailler la qualité de nos entrées de villes.
- Valoriser nos paysages en interdisant les panneaux publicitaires démesurés.
- « Embellir le Rond-Point Pierre et Marie Curie » une des premières vues en entrant sur Grenoble.

EQUIPEMENTS ET SERVICES :

- Ouvrir de nouveaux lieux de divertissement.
- Etoffer la bibliothèque d'Echirolles
- « Ré-ouvrir la piscine Clos-d'or au public ». (11 votes POUR)
- Proposer une autre utilisation des déchets.
- Installation de composteurs
- Favoriser le réemploi. « Requalifier la déchetterie et généraliser les ressourceries dans toutes les déchetteries de l'agglomération » (7 votes POUR)

ESPACES VERTS :

- Valoriser les parcs.
- « Il faudrait que chaque quartier de l'agglomération ait au moins un parc en son sein. Cela valant aussi bien pour les quartiers nouveaux qu'anciens. Chaque parc devrait également avoir son identité propre. Si tous les parcs se ressemblent, ce n'est pas intéressant. Pour cela, on pourrait s'appuyer sur l'histoire, l'architecture la situation de son quartier. Ainsi, chaque parc serait singulier, ce qui

encouragerait à la visite de la ville, à la recherche de parcs. »

- Travailler les liens avec la Frange verte.
- « Un espace vert, boisé, agréable, proche de la ville d'Echirolles. Les jeunes peuvent se retrouver pour leurs loisirs ou faire du sport dans un endroit agréable où ils se sentent en sécurité. »

AUTRES

Le pictogramme « autre » a été utilisé pour aborder la propreté des espaces publics (voieries), ainsi que la sécurité, thématique récurrente sur ce territoire.



PlaceDesCinqFontaine- Echirolles



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

3.4_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »



**50 % DES IDÉES DU SUD SUR LA THÉMATIQUE
« DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE » SONT LIÉES A L' ÉCONOMIE ET L'EMPLOI**



ECONOMIE ET EMPLOI :

- Optimiser le foncier économique et requalifier la friche Alibert.
- « Inciter à la mutualisation des parkings, inciter à la «verticalisation» des entreprises (à l'image d'Ikea). »
- Travailler sur la mixité fonctionnelle en centre-ville (pour les activités compatibles)
- Valoriser l'artisanat en centre-ville.



NUMÉRIQUE :

- Déployer la fibre sur tout le territoire.
- « Un accès à la fibre pour tous les habitants de la Métropole » (22 votes POUR)



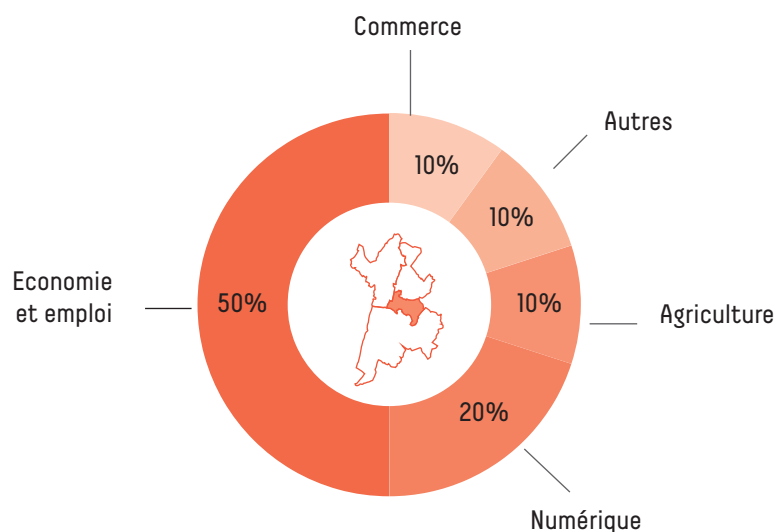
AGRICULTURE :

- Soutenir les activités agricoles.
- Protéger le foncier agricole et sa valeur.
« Il faut maintenir les terrains agricoles nourriciers, limiter l'extension des activités équestres destinées aux loisirs afin de garder un village rural et agricole nourricier. » (12 votes POUR)

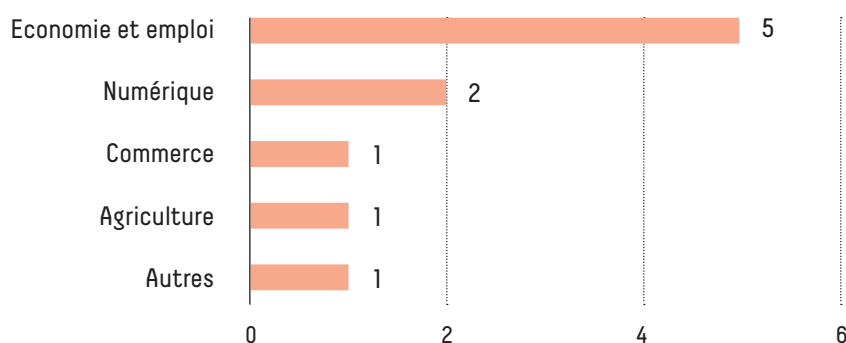


COMMERCE :

- « Desservir de nouveau le marché d'intérêt national par le rail ». (22 votes POUR).



**RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR
PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »**



3.5_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT »



AUTRES :

- Améliorer la collecte des déchets.
- Idée innovante sur la collecte des canettes en aluminium. « Des machines existent. Il serait intéressant de proposer de travailler avec les grandes surfaces sur ce projet, afin que la collecte des canettes soit en quelque sorte rémunérée. Ou dans les centres de collecte de déchets de la Métro. L'équivalent de 10 c/ canette, et gageons qu'il n'y aurait plus une seule canette traînant dans nos rues ! Collectalu Métro : recyclons, innovons pour le mieux ! »
- Végétaliser les grandes infrastructures et embellir les entrées de villes.

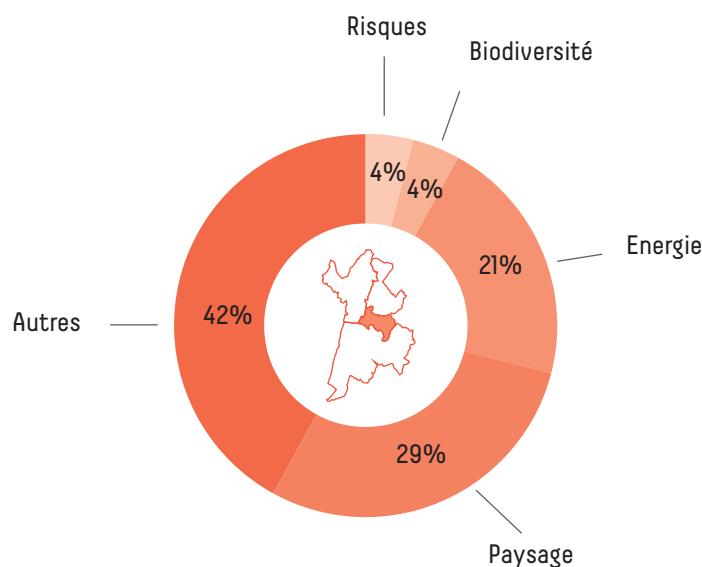
PAYSAGE :

- Préserver les vues sur le grand paysage.
- Travailler l'aménagement du bâti en fonction des paysages (vue sur les montagnes, etc). « Travail sur la question des vues dans le cadre d'aménagements d'espaces publics : Pic Moucherotte, Dent de Crolles, frange verte, Rocher de Comboire, berges de l'Isère et du Drac. »
- Embellir l'entrée Sud de la métropole.

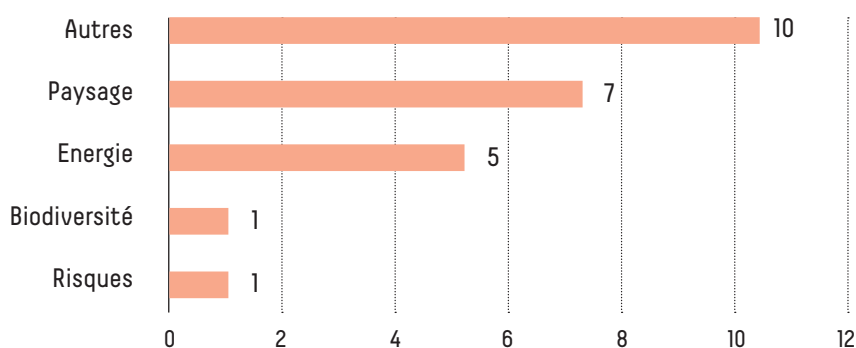
ENERGIE :

- Valoriser la production d'énergie verte.
- Optimiser la production d'énergie solaire (recouvrir les parkings des grandes surfaces de panneaux solaires). « Couvrir les parkings d'ALPEXPO de capteurs solaires thermiques » (17 votes POUR)
- Développer l'éolien. Notamment sur les terrains communaux en pente.

42 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE SUD SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT » SONT LIÉES AU PICTOGRAMME « AUTRES »



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT »



BIODIVERSITÉ :

- « Transformer l'ancien camp militaire de Poisat en une mare écologique »



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

3.6_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »



PATRIMOINE LOCAL :

- Mettre en valeur les forts de l'agglomération.
- Mise en valeur / mise en réseau des 7 forts de l'agglomération (Monteynard, Bourcet, Murier, 4 Seigneurs, Montavie, Comboire, Bastille)
- Créer une signalétique commune. « La valorisation du patrimoine rural local pourrait se faire par la création de parcours patrimoniaux fléchés et balisés avec des supports explicatifs ».
- Préserver le patrimoine industriel.
- « Préserver les traces des voies ferrées dans le futur aménagement de la ZAC Flaubert »
- « Mettre en valeur la cité-jardin Viscose, seule rescapée de l'agglomération grenobloise (10 votes POUR)



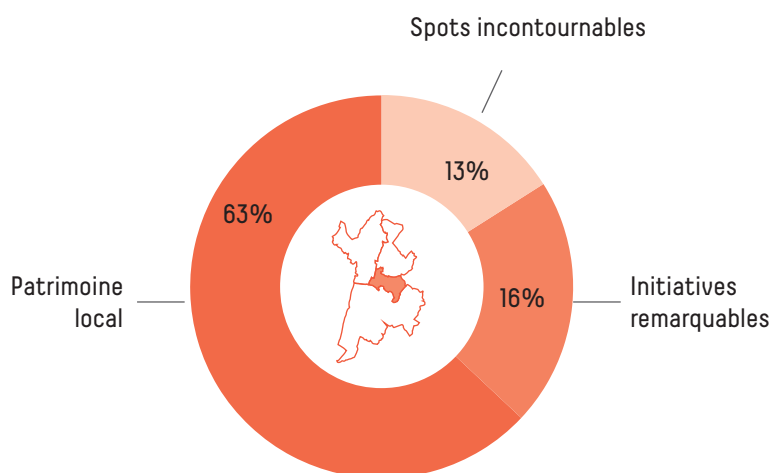
SPOTS INCONTOURNABLES :

Il y a eu peu de contributions sur les initiatives remarquables et les spots incontournables, on peut toutefois relever :

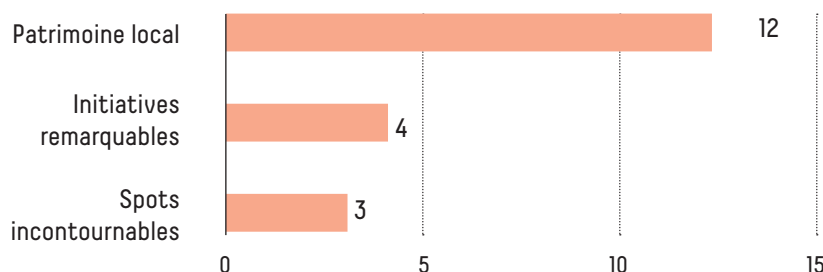
- Grenoble plage, une pépite métropolitaine méconnue.
- La Frange verte, un espace à redécouvrir.
- Le parc de la Villeneuve, un parc à animer durant l'été à l'image du parc Paul Mistral (18 votes POUR).



**63 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE TERRITOIRE SUD SUR
LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »
PORTENT SUR LE « PATRIMOINE LOCAL »**



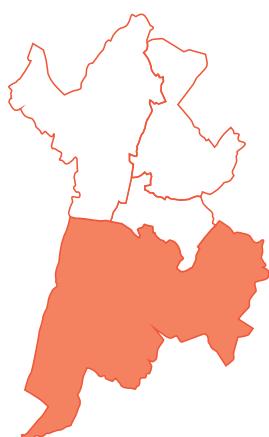
**RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR
PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »**



ANALYSE DES CONTRIBUTIONS PAR TERRITOIRE



3 GRAND SUD



4. ANALYSE DU TERRITOIRE GRAND SUD

Le territoire Grand Sud comprend 21 communes parmi lesquelles les communes de Claix, Champagnier, Champ-sur-Drac, Jarrie, Le Pont-de-Claix, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Montchaboud, Notre-Dame-de-Commiers, Notre-Dame-de-Mésage, Saint-Pierre-de-Mésage, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Barthelemy-de-Séchilienne, Saint-Paul-de-Varcès, Séchilienne, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnavey-le-Bas, Varcès-et-Allières-et-Risset, Vif, Vizille.

276 contributions ont été postées sur le territoire Grand-Sud.

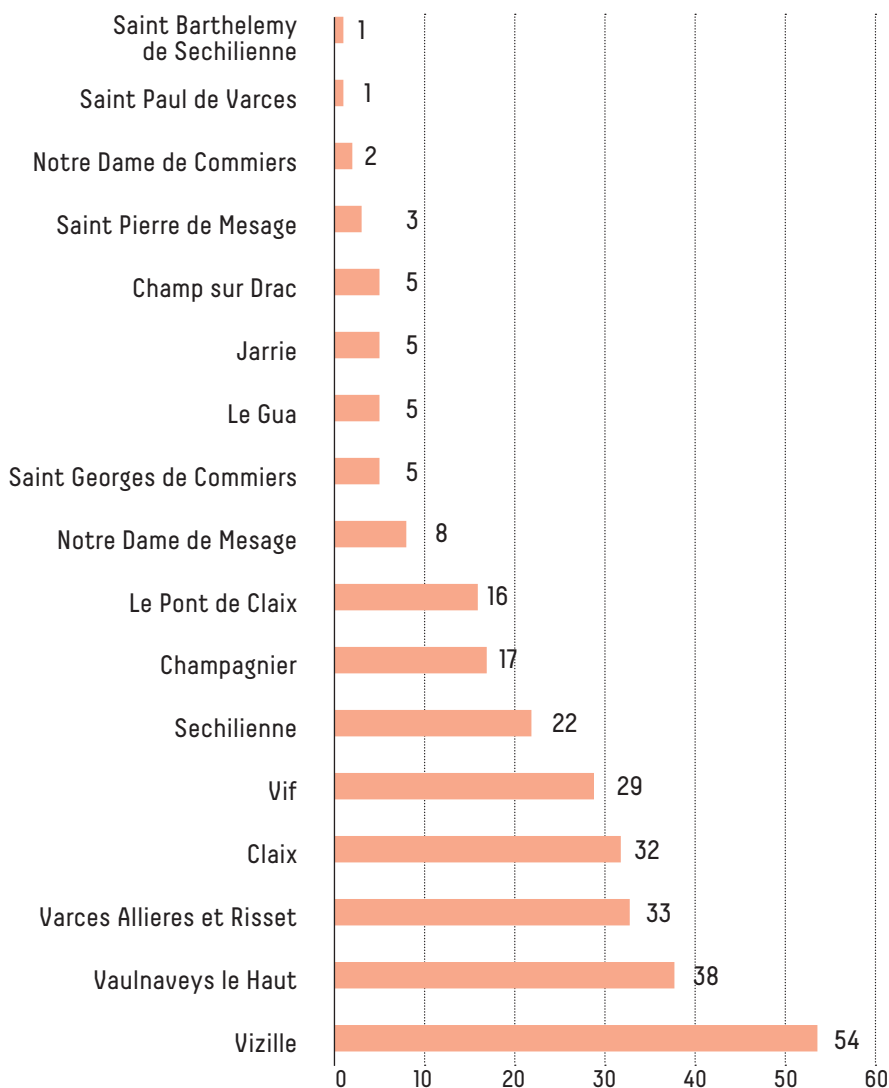
Ce sont des communes du plateau de Champagnier qui ont le plus participé. Vizille est la commune du territoire qui a le plus contribué en termes d'idées postées (54 idées, 19,5% de taux de participation sur le territoire Grand Sud) avec une forte représentation des idées en lien avec les thématiques « Mobilités et déplacements » et « Développement économique ».

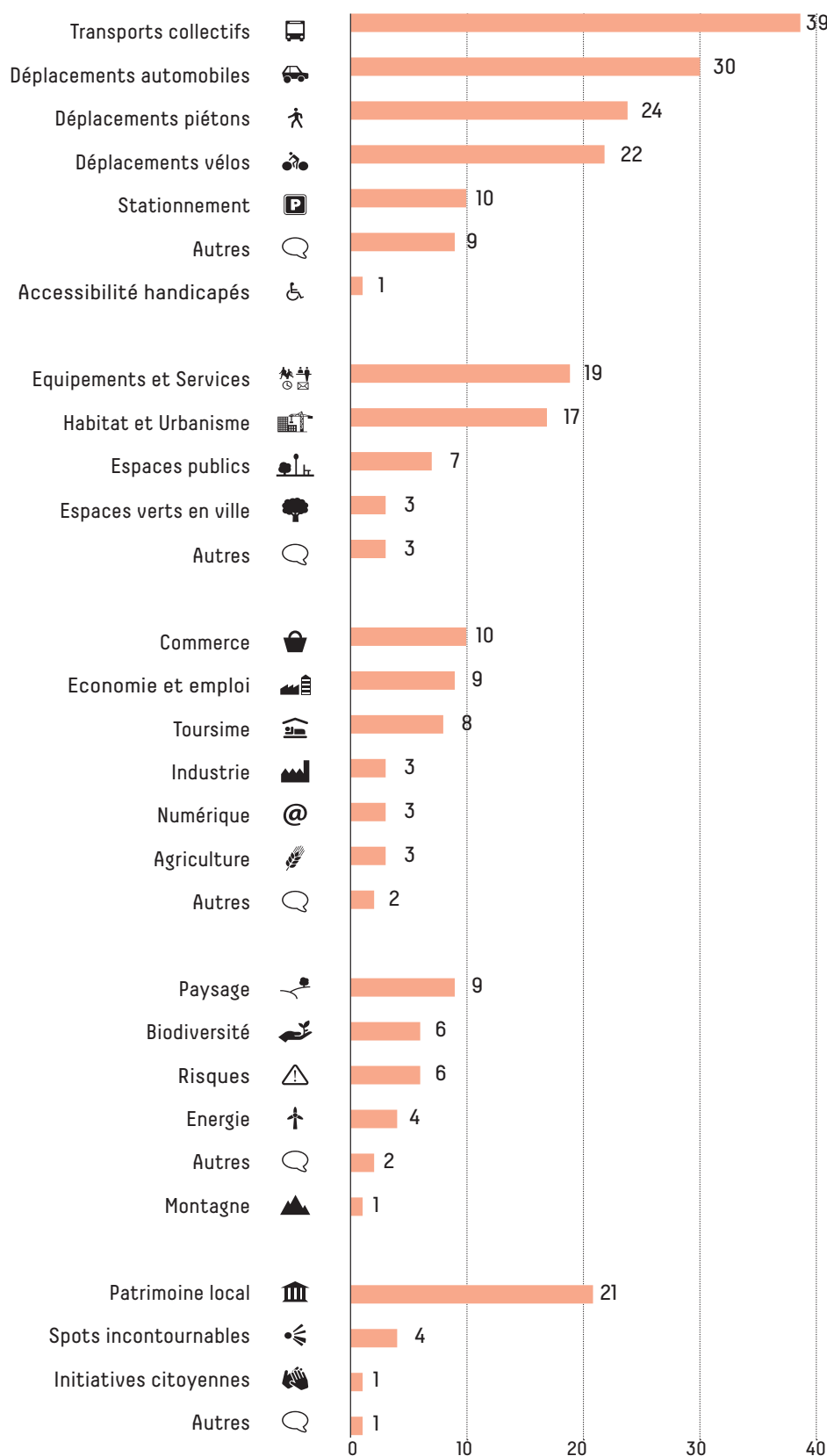
La commune de Vaulnaveys-le-Haut arrive en seconde position pour le nombre de contributions (38 idées, 14% de taux de participation sur le territoire Grand Sud).

A contrario les communes qui ont le moins contribué au dispositif de concertation en ligne Carticipe sont les communes de Saint-Paul-de-Varcès et Saint-Barthelemy-de-Séchilienne avec une seule contribution chacune (0.3% de taux de participation)



Atelier territoriaux de Vizille





ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR THÉMATIQUES

- 135 sur le thème "Mobilités/déplacements" (49 %)
- 49 sur le thème "Cadre de vie" (18 %)
- 38 sur le thème "Développement économique" (14 %)
- 28 sur le thème "Environnement" (10 %)
- 27 sur le thème "Pépites de la Métropole" (9 %)



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

4.1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU TERRITOIRE GRAND SUD

DÉPLACEMENTS : UN NÉCESSAIRE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN.

Le « Grand-Sud » est un territoire qui a fait émerger de nombreuses contributions sur la thématique « Mobilités et de déplacements » avec des besoins exprimés en matière de développement des transports en commun et de création/réaménagement d'itinéraires modes doux. Une problématique de sécurisation des itinéraires piéton/vélo/auto apparaît également fortement sur ce territoire.

CADRE DE VIE : UN BESOIN D'ÉQUIPEMENTS GRANDISSANT.

Une demande forte en équipements et services est recensée sur le territoire. En effet, les participants expriment un manque d'équipements publics, notamment médicaux, scolaires, sportifs, culturels, et ludiques.

D'autre part, la thématique de l'habitat est questionnée notamment à travers un besoin de penser autrement la densification et la mise en place de formes alternatives d'habitat.

ECONOMIE : POUR UNE PRÉSERVATION DES COMMERCES DE PROXIMITÉ.

Contrairement aux trois autres territoires, les sujets économiques, et plus particulièrement le commerce, suscitent vivement

l'intérêt des participants.

Des préoccupations émergent également autour de la question des centralités : redynamisation des centres, maintien et développement des commerces, gestion du stationnement, desserte, etc. La lutte contre l'évasion commerciale en périphérie de Grenoble apparaît comme centrale pour les habitants du Grand-Sud.

ENVIRONNEMENT : PLACER LA NATURE AU CŒUR DU PAYSAGE MÉTROPOLITAIN.

Concernant les éléments naturels, les corridors, les balcons et terrasses et surtout le Drac prennent une place particulière. Le Drac est régulièrement mentionné tant en termes de valorisation (« rendre le Drac aux citoyens »), que de préservation de ses abords ou de maîtrise/information-communication autour des risques de crue.



Vue Grand Sud

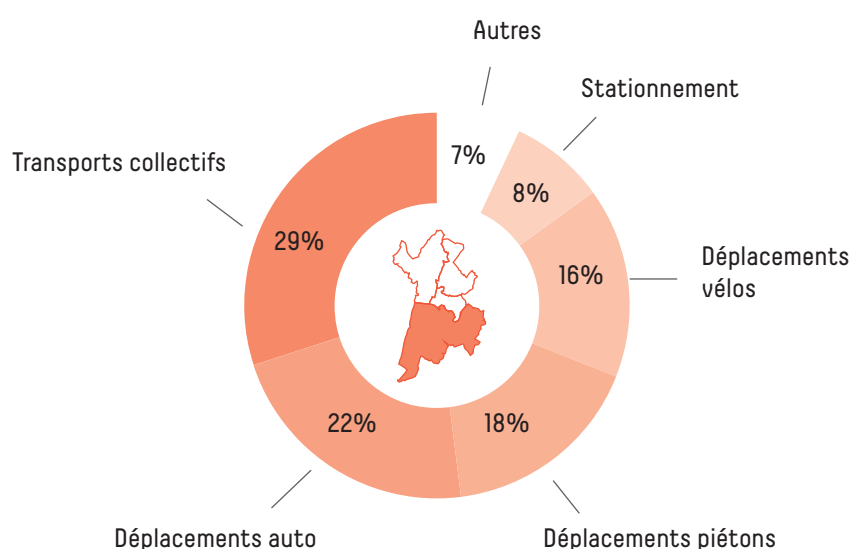
4.2_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »



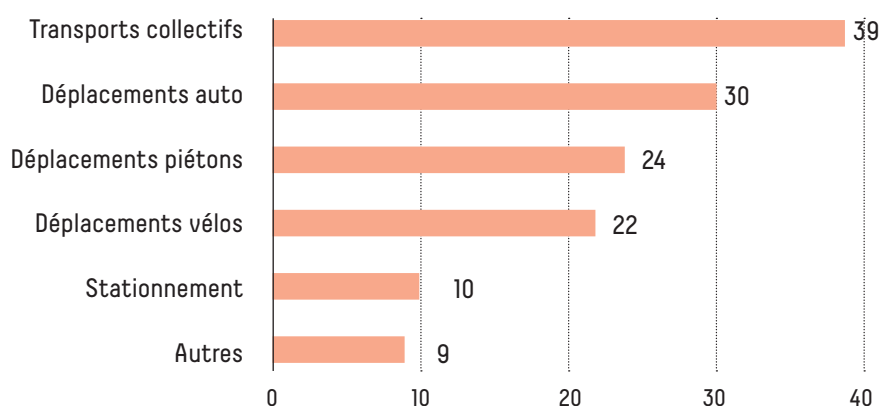
TRANSPORTS COLLECTIFS : PRÈS D'UN TIERS DES CONTRIBUTIONS « MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS »

- Avec 39 contributions le pictogramme transports collectifs est révélateur de la demande citoyenne de ce territoire en matière de création de nouvelles offres de TC (tram, transport par câbles, bus ...) mais aussi d'amélioration de l'existant (augmentation de la desserte, prolongation des lignes, organisation du maillage autour des centralités, amélioration de la tarification et des connexions ...). Les contributions ont été particulièrement nombreuses sur les communes de Varcès-Allières-et-Risset, Vif et Vizille.
- Développer l'offre de transport sur tout le territoire.
- L'idée qui collecte le plus de votes d'adhésion est « Amener le Tram/train jusqu'à Vizille puis jusqu'à Séchilienne » (24 votes POUR).
- La ligne 17 « Améliorer le fonctionnement de la ligne 17 « Depuis que le parcours suivi par les bus n°17 a été modifié, le temps de trajet pour se rendre de Varcès à Grenoble s'est rallongé. La faute aux multiples changements de bus qu'il faut désormais effectuer pour se rendre en centre-ville (plus d'une heure environ depuis Varcès). Il faudrait rétablir un tracé qui permette de diminuer ce temps et rendre de nouveau la ville accessible pour les villages périphériques. »
- Mieux desservir les communes périphériques entre-elles, notamment sur l'axe Est-Ouest
- Augmenter les fréquences de passage

29 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE GRAND SUD SUR LA THÉMATIQUE "MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS" CONCERNENT LE TRANSPORTS COLLECTIFS



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



DÉPLACEMENTS AUTOMOBILES :

Le pictogramme « Déplacements automobiles » arrive en seconde position en nombre de contributions.

- Réaménager les voiries existantes
- Créer de nouvelles infrastructures
- Faciliter le covoiturage
- Sécuriser les déplacements.
- Une problématique de sécurisation de la voirie existante apparaît dans certaines communes comme à Varcès-Allières-et-Risset, Vaulnaveys-le-Haut et Séchillienne. L'idée qui collecte le plus de votes d'adhésion est « le réaménagement du rond-point de Muzet » à Vizille.



DÉPLACEMENTS PIÉTONS :

- Aménager et améliorer les itinéraires piétons (notamment au niveau du maillage, des trottoirs ou de l'éclairage) :
- Aménagement de plateaux partagés sur les centres bourgs.
- Création de passerelles : Les communes de Claix et de Vaulnaveys-le-Haut ont été particulièrement investies par les post. L'idée de « Développer le lien ville-campagne via les aménagements de sentiers » postée sur Vaulnaveys-le-Haut recense le plus grand nombre de votes d'adhésion.
- Sécurisation des axes piétons et des traversés de routes
- Sécurisation de certains ponts : « L'entrée Nord-Est de Champ-sur-Drac se réalise sur deux ponts : un pont ferroviaire (ligne Grenoble/Gap) et un pont routier à voie unique. L'aménagement de la zone est dangereuse pour les modes doux (piétons et cyclistes). En effet, entre le passage à niveau et le pont routier, aucun aménagement piéton n'est réalisé, d'autant que cette portion de rue est en courbe, renforçant le sentiment d'insécurité. Malgré une bande "piétons", le pont routier à voie unique reste trop étroit (cas

de piétons heurtés au bras par des rétroviseurs automobiles). De fait, les piétons privilégient de plus en plus, malgré l'interdiction, la traversée de la Romanche par le pont ferroviaire, pour rejoindre les arrêts de bus, la gare, ainsi que les commerces de Basse-Jarrie. Afin de favoriser les liens entre Jarrie et Champ-sur-Drac, tout en sécurisant et en améliorant le quotidien des piétons et des cyclistes, il est nécessaire de créer une passerelle pour les modes doux sur la Romanche (voir exemple de la passerelle sur le Drac entre Seyssins et Echirolles Comboire). »



DÉPLACEMENTS VÉLOS :

- Réaménager les axes existants (double sens, suppression de stop...)
- Créer de nouvelles pistes cyclables
- La piste cyclable de la Gresse « Il n'existe pas de piste cyclable continue le long de la Gresse entre Vif et Varcès. Cette rupture est un grand frein au développement des modes doux dans cette partie de la Métropole »
- L'axe Pont-Claix-Varcès via les sources de Rochefort et le chemin de la digue serait à aménager en voie verte pour les cyclistes, promeneurs, sportifs. Un bel espace préservé et un axe fonctionnel pour relier le péri urbain et le sud agglomération... Axe à aménager jusqu'au futur site multi modal de pont de Claix (P.relais - Gare ferroviaire - Tram A - métrovélobox / P.vélo)
- Aménager une piste cyclable entre St Georges de Commiers et Vif.
- Sécuriser davantage les itinéraires déjà existants ou à venir.



STATIONNEMENT :

- Améliorer, réaménager le stationnement existant
- Créer de nouveaux espaces de parking comme des parcs relais
- « Au terminus actuel, le parking-relais est

saturé, le retournement des bus n'est pas possible (les Bus font 1,5 km pour faire demi-tour...) Mieux desservir les habitants au sud des Saillants et aménager un parking-relais pour tous ceux qui viennent des villages amont. Réaliser le nouveau terminus dans le futur quartier à urbaniser. »



ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS :

Le pictogramme « Accessibilité handicapés » n'a pas mobilisé sur ce territoire avec une seule contribution concernant l'amélioration de l'accessibilité des commerces aux personnes handicapées à Vizille et 1 contribution associée postée dans le pictogramme « Stationnement » sur l'amélioration du stationnement handicapé à Vizille.



AUTRES

Plusieurs contributions s'organisent notamment autour de la mise en place de radars pédagogiques à Vaulnaveys-le-Haut, de la sécurisation des abords des écoles ou de l'innovation en matière de mobilité entre les petites communes (« Développer pour les communes périphériques des solutions de déplacements alternatives : aires de co-voiturage avec un outil numérique performant, véhicules électrique en auto-partage, navettes et taxis collectifs »).

4.3_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES : PLUS D'UN TIERS DES CONTRIBUTIONS « CADRE DE VIE »

Le pictogramme « équipements et services » recense 19 contributions avec notamment une demande en matière de création d'équipements publics (médicaux, scolaires, sportifs, culturels, et ludiques...).

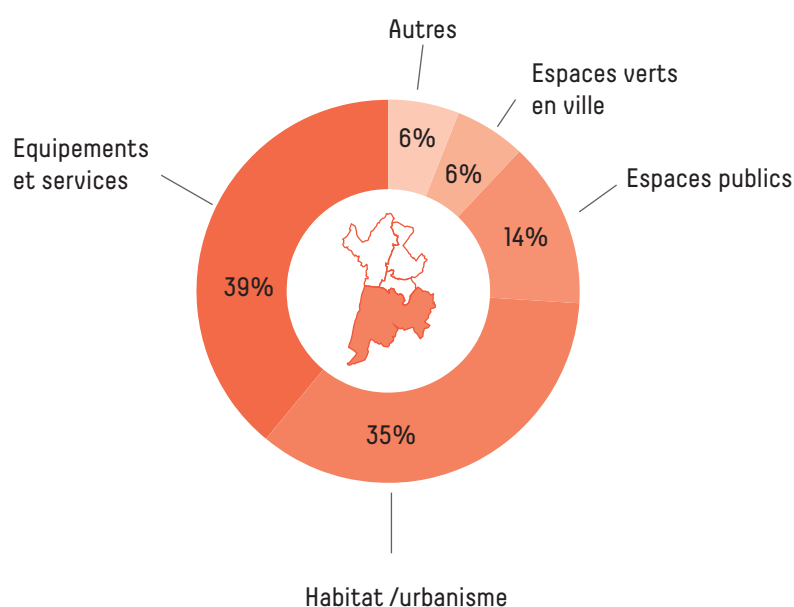
- Ouvrir de nouveaux lieux de divertissement.
- « Aménager un centre nautique » A Vizille et à Champagnier, on aimerait ou « Créer une zone de baignade naturelle ou une zone de loisirs sur les bords du Drac et de la Romanche ». L'idée qui collecte le plus de votes d'adhésion sur ce pictogramme mais aussi sur l'ensemble de la thématique « cadre de vie » est « l'aménagement d'un stade de football à Vif » (28 votes POUR).
- Développer l'offre médicale du territoire.
- A Pont-de-Claix ou Varcès-Allières-et-Risset on aimerait « améliorer la desserte médicale avec notamment plus de médecins et des établissements médicalisés pour personnes âgées dépendantes ».
- Travailler sur les lieux destinés aux enfants.
- Plus d'aires de jeux : « Conforter / restaurer les aire de jeux, installer de nouveaux jeux publics pour enfants, aménager parking pour stationner véhicules, installer des tables et bancs »



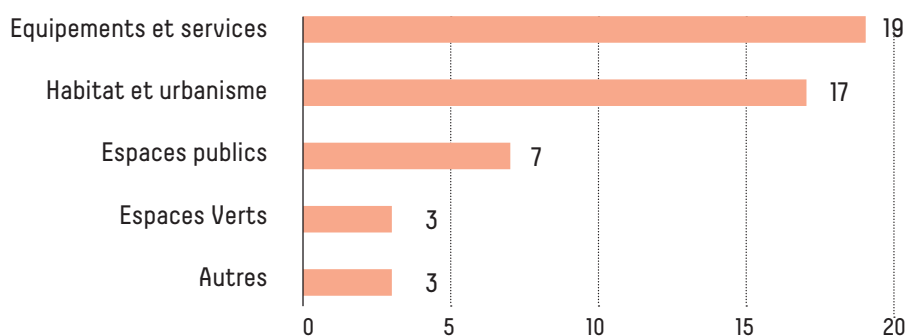
HABITAT ET URBANISME :

Le pictogramme « habitat et urbanisme » compte 17 contributions avec des idées qui concourent autour de la manière d'ap-

39 % DES IDÉES POSTÉES DANS LE GRAND SUD SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE » CONCERNENT « ÉQUIPEMENTS ET SERVICES »



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « CADRE DE VIE »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

préhender autrement la densification, de redynamiser/réaménager les centres-villes ou centres-bourg, de travailler différemment la question de l'habitat (« habitat participatif » à Vizille et Vif, « mixité » à Champagnier, Séchilienne).

- Redynamiser les centres bourgs
- Les banques remplacent de plus en plus les petits commerces de proximité du village : on ne trouve plus aujourd'hui de cafés ni de bars ouverts le soir (donc trop de banques et plus assez d'animation dans le centre, plus d'espaces pour sortir en soirée). Il faut également penser à préserver l'esprit « village » de Varcès en conservant par exemple le type d'habitations individuelles comme c'est le cas aujourd'hui et éviter tout projet de logements en immeubles.

- Construire avec une densification raisonnée

ESPACES PUBLICS :

- Aménager des équipements sportifs.
- Parcours sportif et installation de mobilier de sport extérieur « Varcès-Allières-et-Risset : Il serait intéressant de développer des espaces extérieurs de fitness dans des espaces publics à Varcès comme dans l'ensemble de l'agglomération ».
- Réaménager certains espaces publics (centre avec « aménagement de plateau partagé » et de voirie dégradée).
- « Vaulnaveys-le-Haut : Lutter contre l'uniformisation des villages en préservant leurs singularités ».



ESPACES VERTS EN VILLE :

Peu de contributions avec des idées allant dans le sens de la préservation de certains

espaces verts comme à Vif (« Préserver le « poumon vert » de l'allée des bouleaux) ou à aménager, mettre en pédagogie et en partage les espaces verts comme à Séchilienne (Aménager un jardin partagé, écologique, pédagogique, convivial et intergénérationnel), à Vaulnaveys-le-Haut (« Créer un jardin d'agrément intergénérationnel pour les enfants du groupe scolaire »).

AUTRES

Le pictogramme « Autres » recense 3 contributions en lien avec l'offre de services et d'équipements supplémentaires.



Domaine de Vizille

4.4_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »



COMMERCE :

- Soutenir le développement des petits commerces
- Eviter l'évasion commerciale en périphérie et sur Grenoble,
- « Redynamiser le commerce en centre-bourg (commerces de proximité, marché forain) en réaménageant les espaces publics et la voirie »)
- Favoriser le développement des marchés.
- « Favoriser le marché de producteur et le développer. Marché important pour les habitants de la commune et des communes environnantes, malheureusement en perte de vitesse aujourd'hui. De moins en moins de producteurs malgré une demande présente. »
- Réaménager le marché de Vizille « Il faudrait travailler sur une meilleure attractivité du marché en lien avec le centre-ville car malgré qu'il y ai beaucoup de monde qui vienne faire ce marché, les producteurs locaux viennent de moins en moins. Un aménagement de la place dédiée au marché des producteurs locaux serait nécessaire. »



ECONOMIE ET EMPLOI :

- Créer de nouveaux espaces économiques (artisans, tertiaires ...)
- Identifier de nouvelles zones ou mobiliser d'anciennes emprises économiques (anciennes papeteries à Pont-de-Claix) en lien ou non avec des pôles existants (comme avec le pôle de Pont-de-Claix).

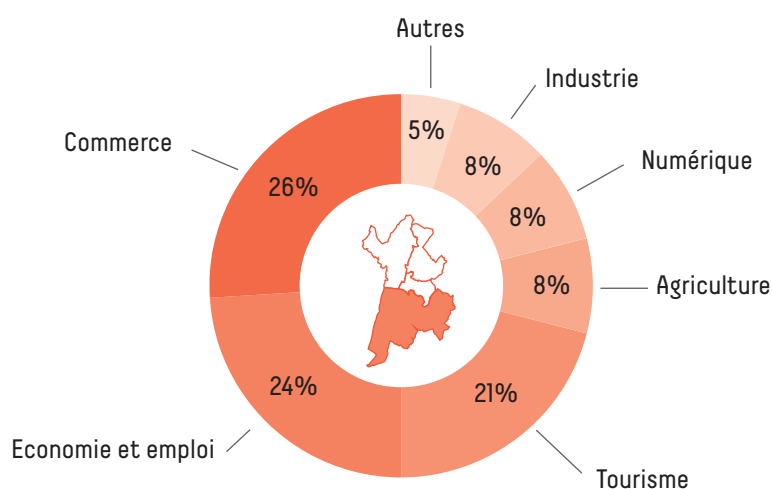


TOURISME :

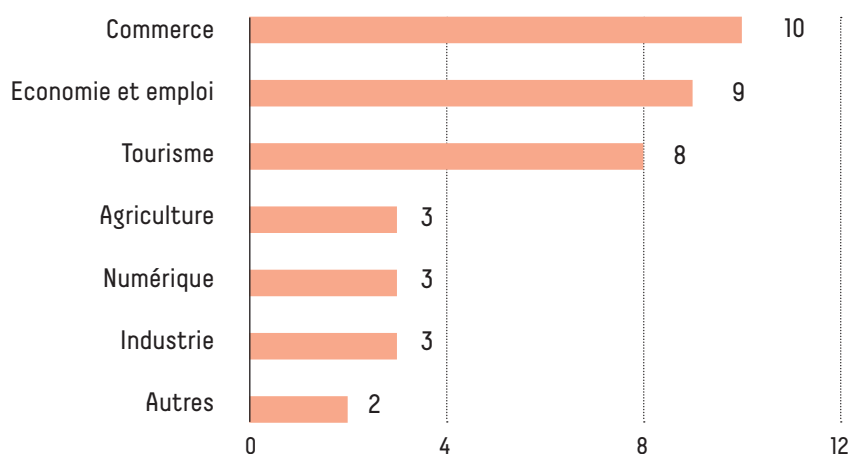
- Valoriser le patrimoine existant (histori-



26 % DES IDÉES DU GRAND SUD SUR LA THÉMATIQUE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE » SONT LIÉES AU « COMMERCE »



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « COMMERCE »





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

que ou naturel, comme le Drac à Saint-Georges-de-Commiers ou Pont-de-Claix)

- Développer la signalétique touristique.
- A Vizille, plusieurs idées ont été formulées comme : « Créer une véritable signalétique touristique pour valoriser le patrimoine local », « S'appuyer sur le patrimoine local, historique et naturel, comme levier économique », « Réfléchir à la manière d'orienter les visiteurs du château vers les commerces », « Dynamiser le parc du Château en proposant des animations », « Aménager un bar avec terrasse sur le site de l'ancienne salle du jeu de Paume ».

- Soutenir le petit train de la Mure
- « Jusqu'à sa fermeture suite à un éboulement, le train de la Mure était un des hauts lieux touristiques du département. Sa remise en marche, ne serait-ce que partielle, est plus qu'urgente lorsqu'on voit la vitesse à laquelle se détériorent

les infrastructures abandonnées (vols de caténaires, matériel envahi par les plantes...) »



Industrie :

Sur le pictogramme « industrie » (3 contributions, Vif, Vizille, Champagnier), les idées vont de l'implantation de nouvelles activités à la reconversion des anciennes industries/requalification des anciennes entreprises et le renforcement des liens industrie/jeunes.



Agriculture :

- Préserver les espaces agricoles existants
- Favoriser l'implantation de l'agriculture biologique
- « Créer une grande zone agricole, reliant

Saint-Sauveur et la Combe (de Champs-sur-Drac) et ainsi permettre aux agriculteurs de s'installer dans ce secteur (chevrier, apiculteur...autres) »

Sur le pictogramme « agriculture », les idées vont dans le sens de la préservation des terres agricoles et de leur mise en lien (3 contributions).

@ NUMÉRIQUE :

Sur le pictogramme « numérique », les trois contributions demandent le développement de la fibre optique et du très haut débit.



Jarrie

4.5_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT »



PAYSAGE : PRÈS D'UN TIERS DES CONTRIBUTIONS « ENVIRONNEMENT »

- Préserver les espaces naturels
 - (réservoirs, corridors et micro corridors, berges, îles du Drac) et les espèces à Claix, Pont-de-Claix, Champagnier, Jarrie et Séchilienne.
- Préserver les balcons et l'aménagement des belvédères ;
 - « Champagnier : Valoriser les balcons de la cuvette grenobloise » et « Cône de vue sur l'ensemble des massifs à préserver chemin de la Côte Fauchée et chemin de Croix vieille » ou « le Gua Protéger de l'urbanisation les balcons Est du Vercors ».

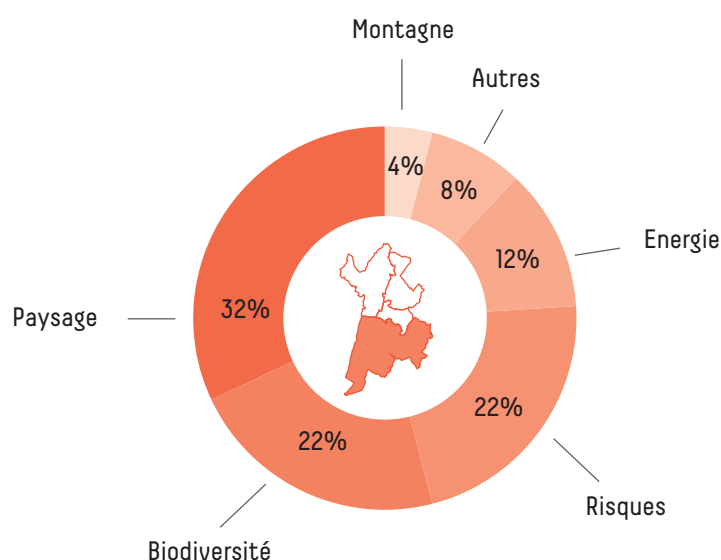
RISQUES :

- Prendre en compte les risques naturels liés à l'eau
 - « Aménager le ruisseau d'Allières (construire un bassin de rétention/dériver le ruisseau) »
 - « Éviter la stagnation des eaux du Rif Talon (lutte contre les moustiques tigres) ».

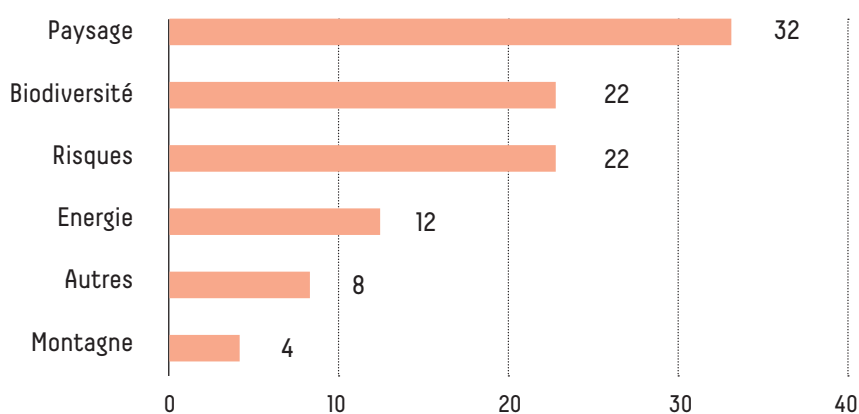
ENERGIE :

- Créer un parc photovoltaïque
 - « Bénéficier de l'exposition au Sud pour implanter des panneaux solaires au-dessus de Séchilienne »
- Développer l'énergie éolienne
 - « Installer un parc d'éoliennes dans les environs du Pic de l'Oeilly sur la commune de Séchilienne »
- Poursuivre le développement de l'énergie hydraulique
 - « Installer une microcentrale hydroélec-

32 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE SUD SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT » SONT LIÉES AU PICTOGRAMME « PAYSAGE »



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « ENVIRONNEMENT »



trique en utilisant la Romanche ou à Saint Barthelemy de Séchilienne».

AUTRES :

Le pictogramme « Autres » compte 2 contributions et le pictogramme « Montagne »

seulement 1 contribution concernant la nécessité à Vizille de « Faire respecter l'interdiction d'accès aux véhicules 4x4, quads et motos sur le chemin de Monjean ».



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

5.6_ZOOM SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »

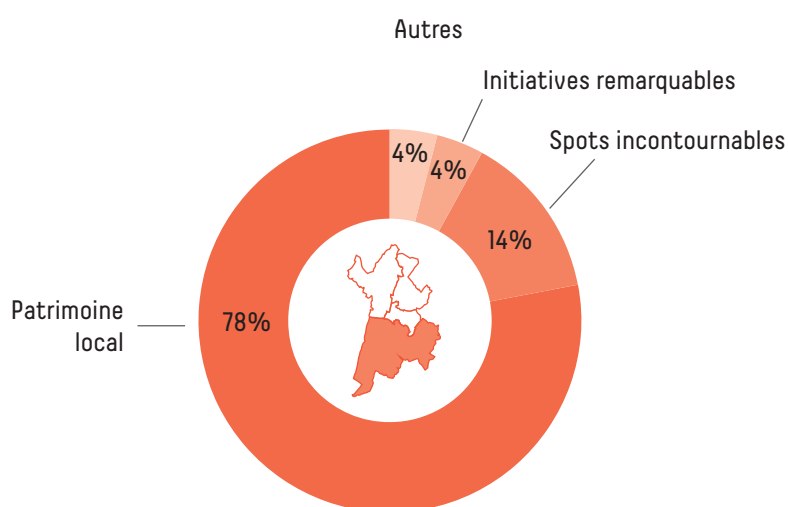


PATRIMOINE LOCAL :

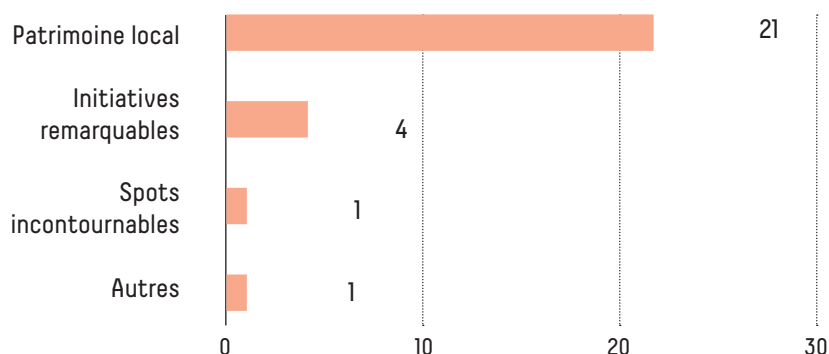
Le pictogramme « Patrimoine local » concentre des idées autour :

- du grand patrimoine historique
 - Le château et le parc de Vizille, château de Séchilienne
- du petit patrimoine rural (moulins, fours à pain ...)
 - « Embellir les chapelles, aménager les espaces autour pour recevoir du public, penser aux PMR. Installer une table d'orientation, permettre de s'asseoir et de pique-niquer, indiquer et expliquer les lieux, leur histoire. Urbaniser (création d'habitat, possibilité de petit commerce...) et créer de l'espace vert autour de la chapelle sainte Marie et permettre une liaison directe vers le pont Pasteur de Vizille et ainsi éviter de passer dans la commune, devant l'école et les habitations. »
- du patrimoine naturel (parcs, promenades,...)
 - Mieux valoriser la Fontaine Ardente, le rocher de l'Escalade et la belle cascade ».
- Patrimoine industriel
 - « Patrimonialiser le site Vicat et les vestiges de la cimenterie » avec « Sauvegarder la cheminée sur le site Alliance textile ». »
 - « Sauvegarder la cheminée sur le site Alliance textile La zone derrière le magasin NETTO va être l'objet d'aménagements importants [logements, implantation commerces ou activités médicales et paramédicales] La cheminée au centre de l'espace fait partie du patrimoine industriel de Vizille et doit être sauvegardée »

63 % DES IDÉES POSTÉES SUR LE TERRITOIRE SUD SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE » PORTENT SUR LE « PATRIMOINE LOCAL »



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS (EN NOMBRE DE POST) PAR PICTOGRAMME SUR LA THÉMATIQUE « LES PÉPITES DE LA MÉTROPOLE »



A Vaulnaveys-le-Haut, on note notamment plusieurs idées comme « Classer en site remarquable le site du Golf d'Uriage pour la richesse de son patrimoine naturel », « Rénover l'ancien moulin situé à l'entrée

Sud du Bourg », « Préserver le petit patrimoine dans le paysage » ou encore « Préserver les vestiges du patrimoine local comme l'ancien portail du Golf d'Uriage ».

SPOTS INCONTOURNABLES :

Le pictogramme « Spots incontournables » concentre des idées qui mentionnent à la fois des sites naturels comme « La tourbière du Peuil » à Claix et des points de vue d'exception comme à Champagnier avec « Profiter de la vue du saut du Moine sur le Grand Serre, le Connest et la vallée du Drac ».



Chateau-de-Sechilienne



WZ & ASSOCIÉS - REPÉRAGE URBAIN - KALÉIDO'SCOP
octobre 2016

Credit photo : Christian Pedrotti, Guillaume Rossetti, Christoph Weller, Ville de Saint-Martin-d'Hères,
Les photographes et services communication des communes de la Métropole.

